

# **CONFIDENTIEL**

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
ADB/BD/WP/2005/98**

**FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT  
ADF/BD/WP/2005/108  
2 septembre 2005  
Préparé par: ONCF  
Original: Français**

**Date probable de présentation aux Conseils :  
A DETERMINER**

**POUR EXAMEN**

## **MEMORANDUM**

**AUX : CONSEILS D'ADMINISTRATION**

**DE : Donald KABERUKA  
Président**

**OBJET: MADAGASCAR: DOCUMENT DE STRATEGIE PAR PAYS 2005-2009\***

Veuillez trouver ci-joint le document cité en objet.

**PJ.:**

**\* Pour toute question concernant ce document, prière de contacter:**

<b>M. F. BLACK</b>	<b>Directeur</b>	<b>ONCF</b>	<b>Poste 2042</b>
<b>M. E.K. SHAAELDIN</b>	<b>Chef de division</b>	<b>ONCF.2</b>	<b>Poste 2118</b>
<b>M. F. BAKOUP</b>	<b>Macroéconomiste en chef</b>	<b>POPR</b>	<b>Poste 2449</b>



**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



**REPUBLIQUE DE MADAGASCAR  
DOCUMENT DE STRATEGIE PAR PAYS  
2005-2009**

**DEPARTEMENT DES OPERATIONS PAR PAYS  
REGION NORD, EST ET SUD**

**AOUT 2005**

## TABLE DES MATIERES

<b>RESUME ANALYTIQUE</b>	i-v
<b>I. INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>II. CONTEXTE DU PAYS</b>	<b>2</b>
2.1 Contexte politique	2
2.2 Contexte macroéconomique et structurel	2
2.3 Contexte sectoriel	6
2.4 Questions transversales prioritaires	7
2.5 Contexte social et pauvreté	13
2.6 Environnement externe et perspectives économiques à moyen terme	15
2.7 Climat des entreprises du secteur privé	17
<b>III. PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES A MOYEN TERME</b>	<b>18</b>
3.1 Eléments clés du programme de développement du Gouvernement	18
3.2 Evaluation des progrès dans la mise en œuvre du programme	19
3.3 Cadre de partenariat	20
3.4 Défis et risques	22
<b>IV. STRATEGIE D'ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE</b>	<b>23</b>
4.1 Contexte du pays et sélectivité stratégique	23
4.2 Gestion du portefeuille et leçons tirées de la précédente stratégie	24
4.3 Cadre de résultat de la stratégie	26
4.4 Piliers et domaines de concentration de la stratégie	30
4.5 Dimensions régionales de la stratégie	33
4.6 Assistance de la Banque : allocation basée sur la performance, performance de référence et opérations du Groupe de la Banque	33
4.7 Partenariat et harmonisation	38
<b>V. SUIVI ET EVALUATION AXES SUR LES RESULTATS</b>	<b>38</b>
5.1 Suivi des résultats de la stratégie et de la performance de la Banque	38
5.2 Gestion des risques	39
5.3 Dialogue avec le pays	39
<b>VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION</b>	<b>40</b>
6.1 Conclusion	40
6.2 Recommandation	40

### Sigles et abréviations

AFD	:	Agence française de développement
AGOA	:	Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique
AMF	:	Accord multifibre
BADEA	:	Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique
BIANCO	:	Bureau indépendant anti-corruption
BCM	:	Banque centrale de Madagascar
CAPE	:	Comité d'appui au pilotage de la relance de l'entreprise
CFAA	:	Country Financial Accountability Assessment
CMDT	:	Cadre des dépenses à moyen terme
CNFPA	:	Centre national de formation administrative
COI	:	Commission de l'Océan Indien
COMESA	:	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe
CPAR	:	Country Procurement Assessment Report
CPSR/CPAR	:	Comité de Pilotage et de suivi des recommandations du CPAR
DGE	:	Direction générale de l'économie du MEFB
DSP	:	Document de stratégie par pays
DSRP	:	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
DTS	:	Droits de tirages spéciaux
ENA M	:	Ecole nationale d'administration de Madagascar
ENMG	:	Ecole nationale de magistrature de Madagascar
EPIP	:	Evaluation des politiques et des institutions par pays
ESS	:	Etudes économiques et sectorielles
EU	:	Etats-Unis d'Amérique
FAD	:	Fonds africain de développement
FAO	:	Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation
FIDA	:	Fonds international pour le développement agricole
FMG	:	Franc malgache
FMI	:	Fonds monétaire international
FRPC	:	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
FSN	:	Fonds spécial du Nigeria
GRM	:	Gouvernement de la République de Madagascar
GUIDE	:	Guichet unique de l'investissement et de développement de l'entreprise
INSTAT	:	Institut national de la statistique
IPPTE	:	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
IST	:	Infections sexuellement transmissibles
MAEP	:	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
MEFB	:	Ministère de l'économie, des finances et du budget
NEPAD	:	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OMD	:	Objectif du millénaire pour le développement
ONG	:	Organisation non gouvernementale
OIT	:	Organisation internationale du travail
OPEP	:	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PIB	:	Produit intérieur brut
PNM	:	Projet national maïs
PNUD	:	Programme des Nations unies pour le développement
PPP	:	Partenariat public-privé
PRIBG	:	Projet de renforcement institutionnel pour la bonne gouvernance
PROJER	:	Projet jeunes entrepreneurs ruraux

SIGTAS	:	Standard Integrated Government Tax administration System
SYDONIA	:	Logiciel de gestion douanière élaboré par la CNUCED
TPI	:	Tribunal de première instance
UC	:	Unité de compte
UE	:	Union européenne
RAPP	:	Rapport annuel sur la performance du portefeuille
RPD	:	Revue des politiques de développement
RDP	:	Revue des dépenses publiques
SIDA	:	Syndrome de l'immuno-déficience acquise
STA	:	Secrétariat technique à l'ajustement
UC	:	Unité de compte
UE	:	Union européenne
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	:	United States Agency for International Development
VIH/SIDA/IST	:	Virus de l'immunodéficience acquise/Infections sexuellement transmissibles

## **Encadrés**

1. Bref aperçu de Madagascar
2. Quelques objectifs clés du DSRP
3. Appui des partenaires au développement à la stratégie de réduction de la pauvreté
4. Approche participative dans la préparation du présent DSP 2005-2009 pour Madagascar

## **Tableaux**

- Tableau 1 : Incidence et intensité de la pauvreté  
Tableau 2 : Matrice des résultats thématiques  
Tableau 3 : Cadre des résultats du DSP  
Tableau 4 : Indicateurs de référence dans le cadre du FAD-X  
Tableau 5 : Alignement du portefeuille actuel avec le DSRP

## **Figures:**

- Figure 1 : Madagascar : Cadre illustratif des résultats pour le DSP 2005-2009

## **Annexes**

	<b><u>Nombre de pages</u></b>
Annexe 1 : Carte de la République de Madagascar	1
Annexe 2 : Opérations du Groupe de la Banque	1
Annexe 3 : Matrice stratégique 2005-2009	2
Annexe 4 : Indicateurs sociaux	1
Annexe 5 : Indicateurs macro-économiques clés	1
Annexe 6 : Finances publiques	1
Annexe 7 : Situation monétaire	
Annexe 8 : Balance des paiements	1
Annexe 9 : Comptes nationaux	1
Annexe 10 : Besoins en financement extérieur	1
Annexe 11 : Vue générale des OMD à Madagascar	1
Annexe 12 : Liste de quelques documents consultés pour préparer le DSP	

Equivalences monétaires

(avril 2005)

Unité monétaire	=	Ariary (MGA)
1 UC	=	1,16540 Euro
1 UC	=	2894,63 MGA

Année fiscale

1er janvier au 31 décembre

Poids et mesures

Systeme métrique

## **Résumé analytique**

### **I. Introduction**

1. Ce rapport a pour but d'élaborer une stratégie d'intervention du Groupe de la Banque, axée sur les résultats, pour la République de Madagascar au cours de la période 2005-2009, dans le cadre du FAD-X. Dans ce contexte, ce rapport vise à définir un cadre de résultats pour la stratégie du Groupe de la Banque. Ce cadre de résultats identifie l'objectif de développement à long terme que les interventions du Groupe de la Banque viseront à influencer, l'impact à moyen terme et les résultats à court terme attendus de la mise en œuvre de la stratégie, et les produits de la Banque pendant la période 2005-2009.

### **II. Contexte du pays**

2. Après la profonde récession de 2002, au cours de laquelle le Produit intérieur brut (PIB) s'est contracté d'environ 12,7%, suite à la grave crise politique que le pays a connue, l'économie malgache a, en 2003 et 2004, renoué avec des taux de croissance positifs de 9,8% et 5,3% respectivement. Ce retournement favorable de la conjoncture est surtout attribuable à la bonne performance des secteurs secondaire et tertiaire. Le secteur secondaire, qui a enregistré une croissance annuelle moyenne de 10,1% sur la période 2003-2004, a surtout bénéficié de la bonne tenue de l'activité des entreprises franches, dont la production a enregistré une croissance annuelle moyenne de 51,8% au cours de ces deux dernières années. Quant au secteur tertiaire, qui a enregistré une croissance annuelle moyenne de 8,5% sur la période 2003-2004, sa bonne performance s'explique par celle des branches bâtiment et travaux publics, et transports

3. En dépit de quelques épisodes difficiles, comme ce fut notamment le cas en 2004, la politique macroéconomique de Madagascar, au cours des cinq dernières années, a globalement continué à être orientée vers le maintien d'un environnement macroéconomique stable, qui favorise la croissance économique et contribue aux efforts de réduction de la pauvreté. Dans l'ensemble, la politique budgétaire à Madagascar apparaît compatible avec les objectifs de stabilité macroéconomique que le pays s'est fixé dans le cadre de sa stratégie de réduction de la pauvreté. D'une part, le fait que le déficit budgétaire soit financé principalement par des ressources concessionnelles extérieures, réduit les risques d'instabilité macroéconomique d'origine budgétaire. Les défis principaux que la politique budgétaire devra relever aux cours des années à venir concernent essentiellement la réussite de la mise en œuvre de la réforme des budgets de programmes et de la réforme du système de passation des marchés publics, le renforcement des organes de contrôle des finances publiques, la poursuite des efforts visant à réduire le poids des taxes sur le commerce extérieur dans les recettes budgétaires

4. Les réformes macroéconomiques du Gouvernement sont soutenues par les institutions financières internationales. En mars 2001, le FMI a approuvé une Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) d'un montant de 79 millions de DTS. Le FMI a, en mars 2005, conclu la sixième et dernière revue du programme soutenu par la FRPC et approuvé un décaissement de 17,2 millions de dollars des Etats-Unis. La Banque mondiale a, en 2004, approuvé un crédit d'appui à la réduction de la pauvreté d'un montant de 125 millions de dollars, dont 37 millions de dollars en prêt et 88 millions de dollars en don. Un autre crédit d'appui à la réduction de la pauvreté, pour l'année 2005, a été approuvé en juillet 2005 pour un montant de 80 millions de dollars des E.U en prêt. L'Union européenne a apporté un appui

budgétaire de 35 millions d'Euro en 2004. Une nouvelle convention relative à l'aide budgétaire, couvrant la période 2005-2007, vient d'être signée pour un montant de 55 millions d'Euro. Les discussions sont en cours entre le Gouvernement et le FMI en vue de conclure un nouveau programme soutenu par la FRPC.

5. Les évaluations récentes de la gouvernance à Madagascar (voir profil de gouvernance, Document ADF/BD/IF/2005/152 du 22 août 2005) s'accordent sur le fait que, dans le domaine de la lutte contre la corruption, des progrès ont été accomplis au cours de la période récente. Ainsi, selon Transparency International, l'indice de perception de la corruption s'est amélioré, passant de 1,7 en 2002 à 3,1 en 2004, et le classement de Madagascar s'est aussi amélioré de 16 points puisque ce pays est passé de 99<sup>ième</sup> sur 102 pays en 2002 à 83<sup>ième</sup> sur 145 pays en 2004. De plus, le Millennium Challenge Corporation, qui approuve les financements du Millennium Challenge Account sur la base des performances des pays éligibles sur un ensemble de critères prenant en compte la qualité de la gouvernance a, le 14 mars 2005, sélectionné Madagascar comme le premier pays bénéficiaire des ressources de ce mécanisme. Toutefois, les évaluations de la gouvernance à Madagascar indiquent aussi que la performance du pays dans le domaine de la protection des droits de propriété, du cadre juridique et judiciaire, et de la participation est, pour le moment, en dessous de la moyenne

6. Le Gouvernement vient de publier un rapport préliminaire de mise à jour du DSRP. Selon ce rapport, la croissance économique apparaît comme l'un des déterminants majeurs de l'évolution de la pauvreté dans le pays. Ainsi, la période de forte croissance 1997-2001 au cours de laquelle la croissance a dépassé 5% par an a aussi été celle au cours de laquelle l'incidence de la pauvreté<sup>1</sup> est passé en dessous de 70%, même si l'écart entre riches et pauvres s'est creusé pendant cette période. Après avoir atteint 80,7% en 2002, suite à la profonde récession économique liée à crise politique que le pays a connu, l'incidence de la pauvreté est retombée à 73,6% en 2003. Cette baisse de la pauvreté a surtout été le résultat des mesures de relance économique mises en œuvre par le nouveau Gouvernement après la fin de la crise politique. En 2004, un certain nombre de chocs dont la hausse du prix du riz et la dépréciation de la monnaie nationale ont conjugué leurs effets pour engendrer une accélération de l'inflation et une légère hausse de la pauvreté, dont l'incidence, en 2004, a atteint 74,1%. Comme cela apparaît, il existe une forte corrélation entre la situation économique et le niveau de pauvreté à Madagascar, les périodes de croissance et de stabilité économiques coïncidant avec les périodes de baisse de l'incidence de la pauvreté. En plus de ce lien entre la croissance et la pauvreté, une autre constante qui ressort de l'analyse de la pauvreté à Madagascar est que celle-ci est un phénomène essentiellement rural. En effet, selon le rapport susmentionné, 80% de la population rurale est pauvre contre seulement 54% de la population urbaine.

### **III. Programme national de développement**

7. Pour renforcer leurs efforts visant la réduction de la pauvreté, les autorités malgaches, en juin 2003, ont finalisé le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) suivant une approche participative qui a impliqué les parties prenantes de la lutte contre la pauvreté. Cette stratégie a identifié trois axes stratégiques qui doivent guider les efforts de réduction de la pauvreté, qui sont respectivement (i) la restauration d'un Etat de droit et une société bien gouvernée, (ii) susciter et promouvoir une croissance économique à base élargie,

<sup>1</sup> En 2003, ce seuil de pauvreté était de 230.800 Ar par an, soit environ 165 Euro.

et (iii) susciter et promouvoir des systèmes de sécurisation humaine, et matérielle et de protection sociale élargie.

8. Afin d'accélérer la réduction de la pauvreté, les autorités malgaches viennent d'élaborer une nouvelle Vision pour Madagascar à l'horizon 2020 intitulée 'Madagascar naturellement', et une Politique générale de l'Etat pour l'année 2005. La Vision met l'accent sur le développement du monde rural comme la grande priorité de Madagascar au cours des années à venir. Parmi les objectifs spécifiques énoncés dans cette Vision figurent (i) une augmentation de la production agricole de 100% en 5 ans, (ii) une augmentation des exportations agricoles de 100% en 5 ans, (iii) une augmentation de la production textile industrielle de 50% en 5 ans et de 200% en 10 ans, (iv) un développement de la production agro-industrielle alimentaire de 50% en 5 ans et de 150% en 10 ans et (v) une augmentation du nombre annuel de touristes de 160.000 en 2003 à 400.000 dans 5 ans et à 800.000 dans 10 ans. La Vision a été intégrée dans le DSRP en juin 2005.

#### **IV. Stratégie d'assistance du Groupe de la Banque**

9. La stratégie pour le FAD-X sera basée sur (i) le DSRP, la Vision '*Madagascar, naturellement*', récemment élaborée par les autorités, (ii) les résultats de la consultation des parties prenantes malgaches, (iii) les études économiques et sectorielles (EES), effectuées aussi bien par le Groupe de la Banque que les autres partenaires au développement, et (iv) les leçons tirées de l'examen de la performance passée de la Banque. Les conclusions tirées de cet ensemble de travaux analytiques, ainsi que l'exercice de la sélectivité dans le choix des interventions, convergent sur la nécessité pour le Groupe de la Banque de se focaliser sur la réduction du taux de pauvreté comme l'objectif de développement clé auquel la stratégie du Groupe de la Banque devra contribuer dans le cadre du FAD-X.

10. La Banque se propose d'aider le Gouvernement malgache à améliorer la qualité des infrastructures rurales pour contribuer à l'accroissement de la production agricole et halieutique en milieu rural dans le sud, qui est la partie du pays où vivent 39,7% des 12,2 millions de pauvres que compte le pays (Résultat 1). Les produits de la Banque qui permettront de lever les contraintes au développement du secteur rural et d'atteindre le résultat 1 sont (i) l'amélioration de la qualité des infrastructures agricoles et halieutiques, (ii) l'amélioration des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (iii) l'amélioration des infrastructures de transports stratégiques pour le développement rural, et (iv) soutenir la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel adéquat pour promouvoir le partenariat public privé.

11. La stratégie proposée ici vise aussi à aider le Gouvernement malgache à améliorer la gouvernance pour contribuer à l'accroissement de la production agricole et halieutique en milieu rural (Résultat 2). Les produits de la Banque qui permettront d'atteindre le résultat 2 sont (i) contribuer à la stabilité macroéconomique, (ii) promouvoir une bonne gestion du secteur rural par l'élaboration des budgets de programmes pour les ministères qui jouent un rôle central pour le développement rural tels que le ministère en charge de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, le ministère de l'énergie et des mines, le ministère de la justice, le Ministère de l'Economie, des finances et du budget, et le Ministère de la population, de la protection sociale et des loisirs, et (iii) soutenir le processus de décentralisation afin de faire des communes et des régions des instruments effectifs pour le développement rural, (iv) promouvoir la sécurité foncière en milieu rural, et (v) promouvoir le partenariat public-privé. Bien que ces deux résultats susmentionnés soient complémentaires dans leur recherche

commune d'une augmentation de la production agricole et halieutique en milieu rural pour accroître les revenus des paysans et contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté en milieu rural, le résultat 1 visera à soutenir plus spécifiquement l'axe stratégique n° 2 du DSRP, et le résultat 2 soutiendra plus spécifiquement l'axe stratégique n° 1 du DSRP. Cette stratégie s'inscrit dans une logique de continuité avec les interventions en cours du Groupe de la Banque. En effet, environ 69% du portefeuille actuel soutien l'axe stratégique n° 2 du DSRP.

12. Ainsi donc, afin de consolider l'impact du portefeuille actuel, quatre nouvelles opérations seront-elles élaborées et présentées au Conseil, entre 2005 et 2007, pour examen et approbation dans le cadre du FAD-X. Il s'agit (i) du programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural en 2005, (ii) du projet d'appui aux communautés des pêcheurs de Tuléar en 2005, (iii) du projet de développement rural intégré du périmètre de Manombo en 2007 et (iv) un prêt d'appui aux réformes, sous la forme d'un appui budgétaire, pour soutenir les réformes dans le domaine de la gouvernance. Un projet routier sera présenté au Conseil en 2008, dans le cadre du FAD-XI. Le Groupe de la Banque travaillera aussi en étroite collaboration avec les autres partenaires au développement dont notamment la Banque mondiale et l'UE, et le Japon en ce qui concerne le programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (qui sera mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative pour l'eau et l'assainissement en milieu rural dont le Groupe de la Banque est le chef de file), la Banque mondiale, l'UE, la France et le FMI pour l'appui budgétaire, et la Banque mondiale et l'UE dans le cas des interventions dans le secteur agricole.

13. Compte tenu du fait que la faiblesse des capacités est l'une des contraintes majeures à la réduction de la pauvreté à Madagascar, le Groupe de la Banque poursuivra ses activités d'assistance technique et de renforcement des capacités en direction de ce pays. Ainsi, le renforcement des capacités sera un thème transversal dans toutes les nouvelles opérations proposées dans cette stratégie.

## **V. Suivi et évaluation axée sur les résultats**

14. Les indicateurs de suivi des résultats de la stratégie seront tirés des statistiques sur la mise en œuvre du DSRP, publiées par l'Institut national de la statistique (INSTAT) ainsi que des statistiques publiées par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, et le ministère en charge de l'eau et de l'assainissement. En effet, grâce à une collaboration maintenant bien établie avec le Secrétariat technique à l'ajustement (STA), qui est chargé du suivi de la mise en œuvre du DSRP, la Direction générale du plan, et avec d'autres institutions nationales, l'INSTAT publie désormais des données à jour sur l'évolution de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté tant au niveau national que dans les différentes provinces du pays

## **VI. Conclusion et recommandation**

15. L'incidence élevée de la pauvreté au sein de la population constitue aujourd'hui le problème majeur auquel Madagascar doit faire face au cours des années à venir. Pour faire face à ce problème difficile et complexe, le pays dispose d'atouts importants, mais les défis ne manquent pas. La stratégie proposée ici vise à aider Madagascar à exploiter les opportunités d'accroître les revenus des paysans pauvres en vue de réduire la pauvreté dans les zones rurales, tout en faisant face aux risques engendrés par l'environnement international.

16. Les Conseils d'administration sont invités à approuver le présent Document de stratégie par pays axée sur les résultats, élaboré pour la République de Madagascar, pour la période couverte par le FAD-X, avec une allocation indicative de 100,2 millions d'UC.

## **I. INTRODUCTION**

1.1 Le présent rapport propose une stratégie d'intervention du Groupe de la Banque, axée sur les résultats (DSP), pour la République de Madagascar au cours de la période 2005-2009, dans le cadre du FAD-X. Dans ce contexte, il vise à définir un cadre de résultats pour ladite stratégie. Ce cadre de résultats identifie l'objectif de développement à long terme que les interventions du Groupe de la Banque viseront à influencer, l'impact à moyen terme et les résultats à court terme attendus de la mise en œuvre de la stratégie, et les produits de la Banque pendant la période 2005-2009.

1.2 Les Conseils avaient, en juillet 2003, approuvé le Document de stratégie par pays (DSP), pour la période 2002-2004, pour orienter les interventions du Groupe de la Banque à Madagascar au cours de la période couverte par le FAD-IX. Cette stratégie visait à contribuer à la lutte contre la pauvreté au moyen d'interventions dans le secteur des transports, l'appui aux réformes économiques, le renforcement des capacités et la lutte contre les maladies transmissibles. Les interventions envisagées dans le cadre de cette stratégie ont été mises en oeuvre comme prévu. Lors de l'examen de cette stratégie, les conseils avaient noté avec satisfaction les mesures prises par le Gouvernement pour sortir l'économie de la récession dans laquelle la grave crise politique de 2002 l'avait plongée. Les Conseils avaient aussi exhorté le Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), finalisé en juin 2003, notamment dans les domaines du renforcement des capacités institutionnelles, de la promotion de la bonne gouvernance financière et judiciaire, et de la priorisation des dépenses publiques en faveur des secteurs sociaux et des infrastructures de base.

1.3 Depuis l'année 2003, le Gouvernement s'attelle à la mise en œuvre du DSRP, avec l'appui des partenaires au développement, dont le Groupe de la Banque. Les actions entreprises portent plusieurs domaines dont notamment la gestion des finances publiques, la lutte contre la corruption, le développement des infrastructures et la promotion de la croissance en vue de lutter contre la pauvreté. La préparation de ce DSP s'est appuyée principalement sur les documents politiques nationaux tels que le DSRP et la Vision 'Madagascar, naturellement', les études économiques et sectorielles menées par le Groupe de la Banque (le profil de gouvernance pays pour Madagascar, Document ADF/BD/IF/2005/152 du 22 août 2005), les autres partenaires au développement dont la Banque mondiale (la revue des dépenses publiques, la revue des politiques de développement, le Country Assistance Strategy), et le Fonds monétaire international (FMI). La liste de quelques documents utilisés est présentée dans l'annexe 12.

### Encadré 1. Bref aperçu de Madagascar

La République de Madagascar est une île de l'océan indien couvrant une superficie de 581.540km<sup>2</sup> pour une population estimée à 16,9 millions d'habitants (estimation de juillet 2004). Elle est classée parmi les pays les plus pauvres. Le produit intérieur brut par tête d'habitant est estimé à 251 dollars US en 2004. Près de la moitié des adultes est analphabète, tandis que l'espérance de vie à la naissance est de 53 ans. Selon le dernier rapport sur la mise en oeuvre du Document de stratégie nationale de réduction de la pauvreté (DSRP), publié en juillet 2004, la pauvreté aurait baissé en 2003. Ainsi, 73,6% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté en 2003 contre 80,7% en 2002. L'incidence de la pauvreté est plus élevée en milieu rural où 80,1% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté en 2003 contre 51,8% en milieu urbain. L'indice de développement humain (IDH) est de 0,484 en 2001. Malgré le caractère composite de la population composée de groupes ethniques de diverses origines, l'existence d'une langue, le *Malgasy*, parlée par l'écrasante majorité de la population, constitue l'un des fondements du creuset de l'unité nationale du pays. La population est aussi à majorité jeune (près de 45% a entre 0 et 14 ans). Le taux de croissance démographique est de 3,03% (estimation de 2004). Les principales religions du pays sont les croyances traditionnelles (52% de la population), le christianisme (41%) et l'islam (7%).

## **II. CONTEXTE DU PAYS**

### **2.1 Contexte politique**

L'histoire politique récente de Madagascar semble marquée par une certaine récurrence des crises politiques. Ainsi, les élections présidentielles de 2001 avaient plongé le pays dans une grave crise politique suite à la contestation des résultats par les deux principaux candidats. Cependant, en dépit de cette instabilité, il semble que l'option prise, depuis le début des années quatre-vingt-dix, en faveur des réformes visant à créer les conditions d'une économie de marché, n'ait pas été remise en cause par les gouvernements successifs. Sur la base de cette expérience, qui atteste la résilience des choix politiques nationaux en faveur du libéralisme économique, du maintien de la stabilité macroéconomique, et de la nécessité de la lutte contre la pauvreté, l'on peut raisonnablement faire l'hypothèse que ces orientations économiques fondamentales que le pays s'est fixé devraient être maintenues au cours de la période à venir. Dans ce contexte, les prochaines élections présidentielles et législatives, qui sont prévues en 2007 et 2008 respectivement, ne devraient pas conduire à un changement majeur dans ces politiques économiques du pays

### **2.2 Contexte macroéconomique et structurel**

#### Politiques et performance macroéconomique

**2.2.1 *Développements économiques récents*** : Après la profonde récession de 2002, au cours de laquelle le Produit intérieur brut (PIB) s'est contracté d'environ 12,7%, suite à la grave crise politique que le pays a connue, l'économie malgache a rapidement renoué avec des taux de croissance positifs. En effet, en 2003 et en 2004, le PIB réel a cru de 9,8% et de 5,3% respectivement. Ce retournement favorable de la conjoncture est surtout attribuable à la bonne performance des secteurs secondaire et tertiaire. Le secteur secondaire, qui a enregistré une croissance annuelle moyenne de 10,1% sur la période 2003-2004, a surtout bénéficié de la bonne tenue de l'activité des entreprises franches, dont la production a enregistré une croissance annuelle moyenne de 51,8% au cours de ces deux dernières années. Quant au secteur tertiaire, qui a enregistré une croissance annuelle moyenne de 8,5% sur la période 2003-2004, sa bonne performance s'explique par celle des branches bâtiment et travaux publics, et transports. Le secteur agricole a enregistré une croissance moyenne de 3% sur la période 2003-2004 suite aux actions mises en œuvre par les autorités, notamment les mesures fiscales portant sur les engrais, les intrants et les équipements agricoles, la réhabilitation des périmètres irrigués, et l'amélioration du fonctionnement des réseaux hydro agricoles. La baisse du taux de croissance en 2004 par rapport à 2003 s'explique notamment par (i) l'impact des cyclones que le pays a connus au cours du premier trimestre de cette année, et (ii) une croissance plus faible de l'activité des entreprises en zone franche qui n'a été que de 27,9% en 2004 contre 75,8% en 2003. Cette évolution traduit aussi un retour à une performance plus conforme à ce qu'elle était avant la crise politique de 2002.

**2.2.2 *Politique budgétaire*** : En dépit de quelques épisodes difficiles, comme ce fut notamment le cas en 2004, la politique macroéconomique de Madagascar, au cours des cinq dernières années, a globalement continué à être orientée vers le maintien d'un environnement macroéconomique stable, qui favorise la croissance économique et contribue aux efforts de réduction de la pauvreté. Sur le plan des recettes publiques, les autorités ont, en 2003 et 2004, pris des mesures visant à rationaliser et simplifier la fiscalité intérieure et de porte. Ces mesures ont porté notamment sur l'allégement de la fiscalité douanière sur les engrais, les

intrants et équipements agricoles et sur certains matériels de construction, un effort de fiscalisation du secteur informel, la création des centres de gestion agréés pour assister les entreprises dans l'accomplissement leurs obligations fiscales, l'intensification de la lutte contre la fraude douanière et l'accélération des procédures de dédouanement. L'ensemble de ces mesures a permis d'inverser la tendance à la baisse de la part des recettes fiscales dans le PIB. Ainsi, le taux de pression fiscale est passé de 10% du PIB en 2003 à 11% du PIB en 2004 après avoir baissé de 11,3% du PIB en 2000 à 7,7% du PIB en 2002.

2.2.3 Suite au choix des autorités de mettre en œuvre un programme de redressement économique et de lutte contre la pauvreté après la crise politique de 2002, les dépenses publiques ont enregistré une augmentation substantielle en passant de 15,7% du PIB en 2002 à 19,5% du PIB en 2003, et 25,1% du PIB en 2004. Cette augmentation a concerné pratiquement tous les postes des dépenses publiques à savoir les dépenses de personnel et de fonctionnement hors solde, et les dépenses d'investissement. Reflétant cette augmentation plus rapide des dépenses, le déficit budgétaire (base engagements, dons compris), qui avait significativement augmenté pendant la crise en passant de 4,4% du PIB en 2001 à 6,2% en 2002, n'a connu qu'une légère augmentation depuis la fin de la crise puisqu'il se situait à 4,2% du PIB en 2003 et 4,9% du PIB en 2004. Dans l'ensemble, la politique budgétaire à Madagascar semble compatible avec les objectifs de stabilité macroéconomique que le pays s'est fixé dans le cadre de sa stratégie de réduction de la pauvreté. Le fait que le déficit budgétaire soit financé principalement par des ressources concessionnelles extérieures, ce qui a été le cas au cours de la période récente, réduit les risques d'instabilité macroéconomique d'origine budgétaire.

2.2.4 *Monnaie et prix* : Une nouvelle monnaie, l'Ariary, voulue plus stable par les autorités, est entrée en vigueur en janvier 2005. La politique monétaire est élaborée et mise en œuvre par la Banque centrale de Madagascar (BCM). L'objectif de la politique monétaire à Madagascar est de contribuer à la baisse de l'inflation, tout en assurant une expansion adéquate des crédits à l'économie pour soutenir la reprise économique. Les autorités monétaires ont atteint les objectifs de politique monétaire qu'elles s'étaient fixées pour 2003 (une croissance de M3 inférieure à 13,4% et un taux d'inflation, mesuré par le glissement annuel de l'Indice des prix à la consommation, IPC, inférieur à 7%). Cependant, en 2004, un certain nombre de chocs d'origine extérieure (l'augmentation du prix international du pétrole et du prix du riz sur le marché international) et intérieure (l'annonce d'une mesure de détaxation temporaire de l'importation de certains biens d'investissements agricoles) ont conjugué leurs effets pour entraîner une augmentation des importations, exercer des pressions sur le taux de change de la monnaie nationale (FMG). Celle-ci s'est dépréciée de plus de 80% en termes nominal entre fin décembre 2003 et mai 2004. Cette dépréciation de la monnaie nationale, associée à l'impact des cyclones sur la production agricole, a causé une augmentation de l'inflation. L'IPC a augmenté, en glissement annuel, de 2% en mars 2004 à 27% en décembre 2004. Pour faire face à cette situation, les autorités monétaires ont progressivement relevé le taux directeur de la Banque centrale et le taux des réserves obligatoires. D'autres mesures monétaires et fiscales furent aussi mises en œuvre. Grâce à toutes ces mesures, le FMG s'apprécia légèrement d'environ 11% entre mai et août 2004. Pour 2005, l'objectif des autorités est de ramener le taux d'inflation à 5,5 et, à partir de 2006, à 5%. Lors des discussions dans le cadre de l'Article IV pour l'année 2005, le FMI a estimé que cet objectif était à la portée des autorités, mais que sa réalisation dépendait de l'évolution du prix international du pétrole, mais aussi de la mise en œuvre d'une politique monétaire et d'une politique fiscale appropriées.

**2.2.5 *Système financier:*** Le système financier malgache comprend la Banque centrale, sept banques commerciales, les institutions de la micro finance et un système des assurances et des pensions et retraites. Des réformes ont été mises en œuvre ces dernières années pour le libéraliser et le rendre plus performant, à savoir : privatisation des banques publiques, indépendance de la BCM, création, en 1994, d'un marché interbancaire de devises. Ce marché est devenu, en 2004, un marché en continu utilisant les moyens électroniques de communication et d'information. Deux devises sont cotées sur ce marché, l'Euro et le dollar américain. En plus de ces réformes, des mesures ont été prises pour mieux réglementer et superviser l'activité bancaire : la loi n° 95-030 du 22 février 1996 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit et la loi n° 96-020 du 4 septembre 1996 relative à la réglementation des activités et organisation des institutions financières mutualistes, création de la Commission de supervision bancaire et financière, et introduction des normes prudentielles. En dépit de ces réformes, beaucoup reste encore à faire pour améliorer les performances du secteur financier, notamment en ce qui concerne l'intermédiation financière, la diversification des produits financiers et la facilitation de l'accès du plus grand nombre aux services financiers. La Banque mondiale et le FMI sont en train de finaliser l'évaluation du secteur financier malgache. Cette évaluation va permettre d'identifier les faiblesses ou contraintes du secteur financier dans le but d'élaborer un programme d'actions et d'assistance technique visant à améliorer sa performance. Les résultats de cette évaluation seront disponibles avant la fin de l'année 2005.

**2.2.6 *Secteur extérieur:*** Avec un taux d'ouverture (part des exportations et des importations dans le PIB) estimé, en 2003, à 41,5% du PIB, l'économie malgache est, comme la plupart des petits pays, très ouverte sur l'extérieur. Madagascar a adhéré aux dispositions de l'Article VIII du FMI en 1996, et depuis cette date, toutes les restrictions sur les transactions courantes ont été abolies. Cependant, conformément à la réglementation en vigueur, des restrictions continuent de s'appliquer sur les mouvements de capitaux. Au niveau de la balance commerciale, les principaux produits d'exportation de Madagascar sont la vanille (27%), les produits textiles (24%), exportés principalement par les entreprises franches, et les produits de la mer (20%). Madagascar importe surtout les produits énergétiques (23%), les matières premières (23%), les biens d'équipement (23%) et les produits alimentaires (11%). L'annonce par les autorités, en août 2003, d'une mesure de détaxation temporaire de certaines catégories d'importations a entraîné une aggravation du déficit de la balance commerciale, qui n'a pas été suffisamment compensé par l'amélioration du solde excédentaire des transferts courants sans contrepartie. Il en a résulté un déficit du compte courant de la balance des paiements (transferts officiels compris) qui a atteint 4,9% du PIB. Le déficit global de la balance des paiements, qui a atteint 26,2 millions de Droits de tirages spéciaux (DTS) en 2003 et 27,2 millions de DTS en 2004 est financé principalement par l'allègement de la dette obtenue dans le cadre de l'initiative PPTE. Les réserves officielles brutes représentaient 2,7 mois d'importations en 2003 et devrait augmenter à 3 mois d'importations en 2004. Cet indicateur de vulnérabilité extérieure semble donc se situer dans une zone relativement acceptable.

**2.2.7 *Gestion de la dette publique:*** Les Institutions de Bretton-Woods ont, en octobre 2004, approuvé le point d'achèvement pour Madagascar dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPTE) renforcée. Le Groupe de la Banque a approuvé le point d'achèvement de la dette de Madagascar le 2 mars 2005. Les projections montrent que, après le point d'achèvement, la dette de Madagascar sera soutenable. En effet, les projections faites dans le cadre du point d'achèvement l'IPPTE renforcée montraient que le ratio du service de la dette sur les exportations devrait se situer autour de 5,4% en 2015, et que le ratio de la dette

sur les exportations se situera autour de 110,5% en 2015. Les indicateurs d'endettement extérieur du pays devraient s'améliorer davantage après la mise en œuvre de la mesure récemment annoncée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement du G8 d'annuler la dette due par un certain nombre de pays pauvres, dont Madagascar, aux institutions financières internationales (FAD, Banque mondiale et FMI). Les capacités des intervenants dans la gestion de la dette (Direction de la dette publique, DDP, qui tient les statistiques sur la dette, la BCM qui dispose des systèmes informatiques de gestion de la dette, et la Direction de comptabilité publique, qui est responsable de la dette publique intérieure, doivent être substantiellement renforcées pour leur permettre d'accomplir leurs missions avec plus d'efficacité. C'est dans ce contexte que le Gouvernement, avec l'assistance du FAD, est en train de renforcer les capacités de la DDP par l'installation du logiciel de gestion de la dette mis au point par la Conférence des Nations Unies sur le développement. Par ailleurs, le Groupe de la Banque apporte une assistance aux autorités pour renforcer la DDP dans le suivi de l'exécution des projets et programmes financés par les partenaires au développement.

2.2.8 Les réformes macroéconomiques du Gouvernement sont soutenues par les institutions financières internationales. En mars 2001, le FMI a approuvé une FRPC d'un montant de 79 millions de DTS. Le FMI a, en mars 2005, conclu la sixième et dernière revue du programme soutenu par la FRPC et approuvé un décaissement de 17,2 millions de dollars des Etats-Unis. La Banque mondiale a, en 2004, approuvé le premier crédit d'appui à la réduction de la pauvreté d'un montant de 125 millions de dollars, dont 37 millions de dollars en prêt et 88 millions de dollars en don. Elle a, en juillet 2005, approuvé le deuxième crédit d'appui à la réduction de la pauvreté pour un montant de 80 millions de dollars des E.U en prêt. L'Union européenne a apporté un appui budgétaire de 35 millions d'Euro en 2004. Une nouvelle convention relative à l'aide budgétaire, couvrant la période 2005-2007, vient d'être signée pour un montant de 55 millions d'Euro. Les discussions sont en cours entre le Gouvernement et le FMI pour conclure un nouveau programme dans le cadre de la FRPC.

### Questions structurelles

2.2.9 Depuis l'arrivée au pouvoir, en 2002, du nouveau gouvernement, des progrès ont été accomplis en matière de réformes structurelles. Ainsi, dans le domaine de la gestion des finances publiques, les autorités ont-elles adopté des mesures visant à renforcer les organes de contrôle des finances publiques, accroître la transparence et l'obligation de rendre compte par l'introduction, notamment, des budgets de programmes en remplacement des budgets de moyens, l'informatisation des procédures de gestion des finances publiques dans le cadre du Système intégré de gestion des finances publiques, et lutter efficacement contre la corruption (création du Conseil supérieur de lutte contre la corruption et du Bureau indépendant anti-corruption). Des progrès ont également été accomplis en matière de réforme du système de passation des marchés publics. Sur le plan du commerce extérieur, des mesures ont été prises pour réduire le niveau et rationaliser la structure de la fiscalité douanière. Ainsi, en 2004, le nombre de taux de droits de douane a-t-il été réduit de sept à quatre et le taux maximum a-t-il été réduit de 30% à 25%. Les taxes à l'exportation ont été éliminées afin de renforcer la compétitivité du pays. Sur le plan de la réforme du secteur parapublic, le rapport d'activité établi, en juin 2004, par le secrétariat technique à la privatisation, indique que trente-cinq transactions ont été achevées ou seraient à un stade avancé, sur un total de cinquante-trois entreprises publiques inscrites au programme de privatisation. La plupart des prix ont aussi été libéralisés, une réforme a permis l'introduction de bail à long terme (99 ans) pour les investisseurs étrangers afin de contribuer à la sécurité foncière. Ainsi, des progrès sont-ils accomplis en vue de créer un environnement structurel favorable à une meilleure allocation

des ressources et le renforcement de la compétitivité. Cependant, il faut poursuivre ces efforts tout en mettant l'accent sur le renforcement des capacités.

2.2.10 En dépit de ces progrès, quelques contraintes structurelles subsistent, notamment sur le plan de la politique budgétaire. Ainsi, les autorités devront-elles poursuivre les efforts visant à réduire le poids des taxes sur le commerce extérieur dans les recettes budgétaires, tout en recherchant un relèvement du taux de pression fiscale, qui pour le moment est encore faible (voir 2.2.2). Il faudrait élaborer une méthodologie harmonisée, applicable sur l'ensemble du territoire national, pour l'évaluation des valeurs vénales des biens meubles et immeubles, utilisées dans le calcul de plusieurs impôts, dont notamment l'impôt foncier. Il faudrait aussi réduire le déficit de communication avec les usagers de l'administration fiscale et concevoir une véritable politique fiscale, élaborée en tenant compte des paramètres traditionnels de la politique fiscale tels que le rendement potentiel des divers impôts, les capacités de l'administration fiscale, et les caractéristiques des différents biens taxés. L'absence de cette politique constitue un des handicaps sérieux que la gestion fiscale doit surmonter. Le Groupe de la Banque appuie, dans le cadre du projet de renforcement institutionnel visant la bonne gouvernance (PRIBG), les efforts des autorités visant à remédier à ces insuffisances.

2.2.11 Quant à la politique monétaire, celle-ci apparaît bien orientée vers le soutien aux objectifs macroéconomiques du pays. Cependant, la Banque centrale devrait renforcer ses capacités en matière de supervision du système bancaire. Elle devrait aussi davantage clarifier sa mission, sa stratégie de politique monétaire et ses actions auprès du public. En effet, l'Article 6 des statuts de la Banque centrale prévoit que la mission de la Banque centrale de Madagascar est de veiller à la stabilité interne et externe de la monnaie. Cette double mission est susceptible de diluer la responsabilité de la BCM par rapport à la mission habituellement confiée aux banques centrales qui est de promouvoir et maintenir la stabilité des prix. C'est la meilleure contribution qu'une Banque centrale puisse apporter aux objectifs économiques généraux de la nation.

### **2.3 Contexte sectoriel**

2.3.1 L'économie malgache repose essentiellement sur les activités du **secteur primaire (agriculture, élevage et pêche, et sylviculture)**. Ce secteur est celui dont les performances influencent le plus l'évolution de la pauvreté dans le pays, et en particulier la pauvreté en milieu rural. En effet, la contribution de ce secteur, en 2004, au PIB courant est de 26,2%. Cette contribution provient essentiellement des activités agricoles (15,5%), l'élevage et la pêche (7,2%) et de la sylviculture (3,5%). Il fournit aussi 76% des emplois créés dans l'économie nationale. Les principales productions du secteur agricole sont les produits d'exportation tels que la vanille, le girofle, le poivre, le letchi, le café, le coton, et les produits vivriers tels que le riz, le maïs, le manioc, la patate douce, le pois de cap, et la pomme de terre. Comme il apparaît, la production du secteur agricole est très diversifiée, mais celle du riz est de loin la plus importante.

2.3.2 En effet, selon la Direction générale de l'économie (DGE) du MEFB, la production du riz représenterait environ 12% du PIB total et 43% du PIB agricole. Environ 63% des ménages malgaches (73% en milieu rural) étaient, en 2003, engagés dans la production du riz, 44% des 7.216.923 parcelles exploitées ou mises en valeur à Madagascar sont des rizières, et 58% des superficies occupées par les principales productions agricoles sont utilisées pour la riziculture. Toujours selon la DGE, toutes ces productions contribuent de façon substantielle à

la formation des revenus d'une grande majorité des ménages ruraux, et sont aussi générateurs d'emplois dans la mesure où les techniques culturales utilisées demeurent traditionnelle et exigent un recours important à la main-d'œuvre salariée. Madagascar dispose aussi d'importantes potentialités dans le secteur halieutique, notamment le long de la côte ouest du pays, dans la province de Toliara, le tourisme, l'exploitation minière et l'industrie textile que les autorités souhaitent exploiter pleinement.

2.3.3 Malgré son immense potentiel, le développement du secteur agricole et sa contribution effective à la réduction de la pauvreté se heurte encore à un certain nombre de contraintes. Parmi celles-ci, l'on peut citer la qualité insuffisante des infrastructures agricoles et de transport pour faciliter les approvisionnements indispensables en intrants et l'écoulement de la production, un niveau de technicité insuffisante des agriculteurs, l'accès insuffisant aux mécanismes de financements, un niveau de recherche, d'encadrement et d'organisation du monde paysans encore insuffisant, et la tendance à l'autoconsommation. En effet, selon les statistiques de la DGE, environ 58% de la production de riz est autoconsommée. Cette tendance à l'autoconsommation ne contribue pas au développement d'une forte propension à l'échange, et donc à l'expansion de la production. Par ailleurs, la politique de prix du riz n'a pas été assez suffisamment incitative pour déterminer un accroissement de la production. Ce n'est qu'à partir de 2004 que, sous l'effet d'une insuffisance de l'offre, le prix du riz local a enregistré une hausse en passant de 2509 FMG/kg en janvier 2004 à 6261 FMG/kg en février 2005.

2.3.4 Conscients de l'importance de la contribution potentielle de l'agriculture à la réduction de la pauvreté, les autorités malgaches ont décidé, dans le cadre de la Vision 'Madagascar, naturellement' de placer le développement du secteur rural et de la production agricole en tête de leurs priorités pour la réduction de la pauvreté. Cette Vision fixe comme objectif une augmentation de la production agricole de 100% en cinq ans. La Politique générale de l'Etat, qui est la traduction annuelle des objectifs de la Vision, a fixé comme objectif une augmentation de la production rizicole de 13% en 2005. C'est compte tenu de l'importance de l'accroissement de la production agricole pour la réduction de la pauvreté en milieu rural et de l'option prise par les autorités d'accorder la priorité au développement rural que les parties prenantes malgaches ont validé la recherche de l'accroissement de la production agricole comme le résultat à moyen terme de la stratégie du Groupe de la Banque pour la période du FAD-X.

## **2.4 Questions transversales prioritaires**

2.4.1 *Gouvernance* : La Banque a, en mai 2005, élaboré un profil de gouvernance, qui évalue les pratiques de Madagascar en matière de gouvernance, suivant les principaux éléments de la gouvernance identifiés dans la politique du Groupe de la Banque adoptée en 1999. Ces éléments sont l'obligation de rendre compte, la transparence, la participation des parties prenantes, la lutte contre la corruption et, le cadre juridique et judiciaire. Il ressort de ce profil de gouvernance, que la République de Madagascar a accompli, au cours de ces dernières années, des progrès dans le sens de la promotion de la bonne gouvernance. Ces efforts ont consisté notamment dans la création de nouvelles institutions chargées de promouvoir la bonne gouvernance, l'amélioration du cadre juridique dans plusieurs domaines, et l'élaboration de stratégies de développement intégrant la promotion de la bonne gouvernance parmi les priorités du pays. Cette étude a également constaté que, d'une manière générale, et en dépit de ces progrès, beaucoup reste encore à faire pour instaurer la bonne gouvernance dans tous les aspects de la gestion du pays.

2.4.2 Ainsi, les évaluations récentes de la gouvernance à Madagascar, faites par diverses institutions (voir détails dans le profil de gouvernance), s'accordent-elles sur le fait que, dans le domaine de la lutte contre la corruption, des progrès ont été accomplis au cours de la période récente. Selon Transparency International, l'indice de perception de la corruption s'est-il amélioré, passant de 1,7 en 2002 à 3,1 en 2004, et le classement de Madagascar s'est aussi amélioré de 16 points puisque Madagascar est passé de 99<sup>ième</sup> sur 102 pays en 2002 à 83<sup>ième</sup> sur 145 pays en 2004. De plus, le Millennium Challenge Corporation, qui approuve les financements du Millennium Challenge Account sur la base des performances des pays éligibles sur un ensemble de critères prenant en compte la qualité de la gouvernance a, le 14 mars 2005, sélectionné Madagascar comme le premier pays bénéficiaire des ressources de ce mécanisme. Les évaluations de la gouvernance à Madagascar indiquent aussi que la performance du pays dans le domaine de la protection des droits de propriété, du cadre juridique et judiciaire, et de la participation est, pour le moment, en dessous de la moyenne. Même si pour l'instant les résultats de toutes les réformes en matière de gouvernance ne sont pas encore très perceptibles compte tenu du caractère récent de la plupart des mesures adoptées, il est légitime de s'attendre à des améliorations dans un proche avenir (pour plus de détails sur l'évaluation de la gouvernance à Madagascar, voir profil de gouvernance pour Madagascar). Madagascar devrait participer au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, dans le cadre du NEPAD. Dans le cadre du PRIBG, le Groupe de la Banque appuie les efforts de renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance. Compte tenu de l'importance de la gouvernance pour l'efficacité des efforts de réduction de la pauvreté, les consultations avec les parties prenantes menées dans le cadre de la préparation de la présente stratégie ont retenu la nécessité pour la Banque de continuer à soutenir les efforts de Madagascar dans ce domaine. La mise en œuvre du projet de renforcement institutionnel visant la bonne gouvernance (PRIBG) sera accélérée, et un nouveau prêt d'appui aux réformes, visant à promouvoir les réformes dans le domaine de la gouvernance, sera préparé et présenté au Conseil en 2006.

2.4.3 Normes internationales du travail: Madagascar a ratifié les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), à l'exception de celles relatives au travail forcé. Les conventions ratifiées sont les suivantes : n° 29, 87, 98, 100, 111, et 138. D'une manière générale, les conventions ratifiées ont été intégrées dans les dispositions du nouveau code de travail. L'application des normes sur le terrain est encore mitigée du fait du dénuement de l'inspection du travail en moyens techniques et logistiques. Les capacités de l'inspection du travail doivent être renforcées. Dans le monde du travail malgache, l'espace de dialogue entre les employés et les employeurs du secteur privé est incarné par le conseil national de l'emploi. Celui-ci fait preuve d'un dynamisme acceptable en ce qu'il a permis de discuter librement et de parvenir à des protocoles d'accord sur des questions relatives au salaire (augmentation du salaire minimum), à la formation professionnelle continue, à l'environnement du travail. Ce dynamisme est cependant limité la lenteur que manifestent les pouvoirs publics pour entériner les décisions arrêtées par ledit conseil. Quant au Conseil supérieur de la fonction publique, l'on pourrait souhaiter qu'il fût plus dynamique. Ne disposant pas de représentation dans les ministères, ce Conseil n'est consulté que de façon irrégulière. Quant aux syndicats malgaches, ceux-ci sont morcelés, ce qui les prive d'une capacité de propositions. Cet émiettement des organisations professionnelles est favorisé par le fait que le cadre juridique notamment le Code de travail, ne parle ni d'union, ni de confédérations syndicales. Dans ces conditions, les organisations syndicales foisonnent, ce qui pose d'énormes problèmes d'identification des interlocuteurs représentatifs dans le cadre du dialogue avec les pouvoirs publics ou les employeurs du

secteur privé. Le DSRP a aussi admis que le travail des enfants, surtout dans les familles pauvres, continue d'être un problème social auquel le pays doit s'attaquer.

2.4.4 *Intégration régionale* : Madagascar participe activement aux efforts d'intégration économique et de coopération régionale. Il est actuellement membre de plusieurs regroupements économiques régionaux dont la Commission de l'océan indien (COI), le Forum de facilitation de l'intégration régionale, et le Marché commun pour l'Afrique de l'est et australe (COMESA). Le pays a aussi récemment adhéré à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Les objectifs stratégiques de la SADC visent (i) la réalisation d'une zone de libre échange à l'horizon 2008, l'établissement d'une union douanière et d'un tarif extérieur commun avant 2010, l'élimination des restrictions de changes sur les échanges intra-SADC avant 2016, la création d'une banque centrale et d'une monnaie unique avant 2016, la création d'un fonds de développement régional avant 2005, et d'un marché commun avant 2012. Madagascar a pris un certain nombre de mesures pour préparer la mise en œuvre effective de ses engagements dans le cadre de la COMESA. Parmi celles-ci, l'on peut citer l'adoption du système harmonisé de nomenclature douanière et, l'informatisation de la douane par le système SYDONIA ++.

2.4.5 Ces engagements internationaux suscitent des inquiétudes dans les milieux d'affaires malgaches parce que les institutions nationales responsables, de la gestion des accords que ces engagements impliquent, ne disposent pas de capacités suffisantes pour les informer sur les avantages qu'ils peuvent tirer desdites conventions. Ces structures d'intégration régionale offrent des opportunités d'accès aux marchés pour les produits malgaches, et par conséquent, d'amélioration des perspectives de croissance de l'économie malgache. En effet, en 2004, selon les derniers chiffres de l'Institut national de la statistique (INSTAT), 9%, 7% et 6% des exportations de Madagascar étaient destinés au marché de la COI, de la COMESA et de la SADC respectivement. Quant aux importations, 2%, 4% et 10% provenaient de la COI, de la COMESA et de la SADC respectivement. Ces statistiques montrent que les échanges de Madagascar avec ses partenaires régionaux peuvent encore se développer davantage si des mesures adéquates de facilitation des échanges sont mises en œuvre. Il faudrait aussi renforcer substantiellement les capacités du Ministère du commerce, de l'industrie, et du développement du secteur privé, qui est chargé de conduire le processus de mise en œuvre de ces accords commerciaux.

2.4.6 *Population* : La population à Madagascar a été estimée à 16,9 millions d'habitants en 2004. C'est une population surtout jeune, 45% ont moins de 15 ans et 3% ont plus de 65 ans. L'espérance de vie à la naissance est de 53 ans tandis que le taux de mortalité infantile est de 84 pour 1000. La situation démographique est caractérisée par un taux de fécondité élevé, environ 6 enfants par femme en 2002-2005. Cette forte fécondité est essentiellement due à la précocité de l'âge au premier mariage (19,6 ans en moyenne), au comportement socioculturel tendant à entretenir une descendance nombreuse, ainsi qu'au relativement faible recours aux méthodes contraceptives modernes et efficaces.

2.4.7 La croissance démographique relativement rapide, (son taux est estimé à 2.7%), crée de fortes pressions sur les faibles infrastructures sociales et économiques du pays, ainsi que sur l'environnement. Bien que la densité moyenne de la population soit raisonnable (elle est d'environ 28,8 habitants par km<sup>2</sup>), la population n'est pas également répartie sur le territoire puisque plus que de la moitié de la population globale se trouve concentrée sur un peu plus d'un dixième de la superficie totale, ce qui crée un déséquilibre régional. Les zones à forte densité portent des surfaces cultivables surexploitées tandis que les zones à très faible densité

restent sous-exploitées. En raison de son caractère insulaire et de sa position géographique éloignée des grands courants migratoires mondiaux, Madagascar a peu d'échanges de population avec l'extérieur. Les migrations internes paraissent plus importantes. On observe une permanence des flux migratoires vers l'ouest et une accélération de l'exode rural bien que celui-ci soit relativement faible. Néanmoins, la population urbaine représente 26,3% de la population en 2002 et atteindra 30,7 en 2015.

2.4.8 Une Politique nationale de la population pour le développement économique et social a été adoptée en 1990. Parmi les objectifs généraux de cette politique figurent (i) la réduction du niveau de fécondité afin de parvenir à des taux plus faibles d'accroissement de la population compatible avec la réalisation des objectifs économiques et sociaux de la nation et (ii) la réduction des niveaux de morbidité et de mortalité, en particulier celles de la mère et de l'enfant. Plusieurs partenaires au développement assistent le Gouvernement dans la mise en œuvre de cette politique dont les institutions du système des nations-unies. Les autorités sont aussi à un stade avancé d'élaboration d'une politique et d'une stratégie en matière de protection sociale.

2.4.9 *Genre* : La Constitution malgache interdit expressément la discrimination fondée sur le sexe et intègre dans le droit positif national la charte internationale des droits de l'homme, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, les conventions relatives aux droits de l'homme et de l'enfant. De même, elle reconnaît sur une base égalitaire à l'homme et à la femme, le droit à la protection de la santé, le droit de vote, le droit à l'éducation. Cette affirmation de l'égalité entre l'homme et la femme se retrouve aussi dans les textes législatifs. Par ailleurs, selon la culture malgache, la femme joue un rôle important dans l'administration du foyer. Le pays a aussi ratifié la plupart des actes juridiques internationaux qui proclament l'égalité entre l'homme et la femme. Parmi ces conventions on peut citer : la convention de 1962 sur l'égalité de rémunération ; la charte africaine des droits de l'homme et des peuples de 1981 ; la déclaration universelle des droits de l'homme et les pactes internationaux sur les droits civils et politiques d'une part, les droits économiques, sociaux et culturels d'autre part ; et la convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). En plus, les disparités dans l'accès à l'éducation ne sont pas significatives. Ainsi, la proportion des malgaches ayant le niveau d'instruction primaire est-elle pratiquement le même: 42,4% pour les hommes et 41,5% pour les femmes. 9,2% des hommes ont un niveau d'instruction secondaire contre 7,4% des femmes, et 2,2% des hommes ont un niveau supérieur contre 1,4% des femmes.

2.4.10 En dépit de ces efforts, certains obstacles persistent et qu'il faudrait éliminer. Ainsi, selon le rapport national sur le développement humain 2003, seulement 29% des postes de direction et de cadres supérieurs et 1/3 des postes d'encadrement et des fonctions techniques sont occupés par les femmes. On observe aussi des disparités au niveau des salaires, et des autres revenus agricoles et non agricoles. Les salaires des femmes sont en moyenne 2/3 de celui des hommes, sans que cette différence s'explique par les différences de niveau d'éducation et d'ancienneté au travail. Les entreprises agricoles gérées par les femmes génèrent en moyenne 2/3 du revenu des entreprises gérées par les hommes. Le chômage touche aussi une proportion plus élevée de femmes. Pour remédier à toutes ces disparités, les autorités ont aussi élaboré un Plan d'action national genre et développement (PANAGED) avec des programmes précis qui vise à promouvoir davantage le genre et la participation des femmes au développement socio-économique du pays. Le PANAGED est mis en œuvre avec l'appui de plusieurs partenaires au développement. Par ailleurs, la promotion du genre est l'un des mandats spécifiques du Ministère de la population, de la protection sociale et des loisirs.

2.4.11 *Maladies transmissibles* : Le profil épidémiologique de Madagascar est dominé par les maladies transmissibles telles que le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës, la bilharziose, la peste et les infections sexuellement transmissibles (IST). Bien que la prévalence du VIH/SIDA soit relativement faible (1,1%) dans la population générale, elle est supérieure à 5% dans plusieurs groupes de population ayant des comportements à risque. Malgré ce taux de prévalence faible, le pays n'est pas à l'abri d'une explosion épidémique et la tendance générale est à une augmentation régulière. Suite à la progression de l'épidémie, les résultats des modèles de projection indiquent que les taux de séroprévalence prévisibles se situeraient entre 3% et 15% à l'horizon 2015. Le nombre de cas cumulés depuis le premier cas en 1988 est de 280 séropositifs dont 21% étaient des jeunes de 15-24 ans et 1,5% des nourrissons. Au 30 juin 2003, 54 cas de SIDA maladie ont été notifiés à l'Organisation mondiale de la santé. La prise en charge globale des patients et des séropositifs est très limitée faute de personnel qualifié et de disponibilité de médicaments appropriés.

2.4.12 Compte tenu de la faible perception de l'épidémie par la population, d'une part, de l'évolution prévisionnelle du VIH/SIDA, d'autre part, le Gouvernement a, avec l'appui des partenaires, élaboré un plan stratégique national de lutte contre cette pandémie. Les axes stratégiques du plan national à moyen terme sont : l'intensification de la prévention du VIH/SIDA par une politique multisectorielle accrue de mobilisation sociale, une plus grande efficacité dans le contrôle des IST, l'intégration de la lutte contre le VIH/SIDA et les IST dans les soins de santé primaires; et une décentralisation et une coordination plus opérante. Le Groupe de la Banque soutient les efforts du Gouvernement dans la lutte contre le VIH/SIDA à travers le projet d'appui à la lutte contre le VIH/SIDA dans les pays membres de la Commission de l'océan indien approuvé par le Conseil en 2004, et le projet d'appui à la lutte contre les maladies transmissibles VIH/SIDA/IST, Tuberculose, approuvé par le Conseil le 8 décembre 2004.

2.4.13 *Environnement* : Madagascar est un grand environnement naturel où les éléments et ressources naturelles jouent un rôle prépondérant économiquement, socialement et culturellement. Le patrimoine naturel unique de Madagascar est menacé de disparition. Selon une analyse récente, Madagascar figure parmi les 10 points chauds (hot spots) de la diversité biologique mondiale et possède un des écosystèmes les plus riches du monde. La forêt naturelle qui couvrait originellement la majeure partie de l'île disparaît très rapidement à raison de 200,000 à 300,000 hectares par an. Seul 16% de la surface de Madagascar reste encore couverte de forêts naturelles et les aires protégées censées abriter tous les éléments représentatifs de la diversité biologique de Madagascar ne représentent que 3% de l'ensemble du territoire. Par ailleurs, la déforestation laisse derrière elle des sols nus et fragiles. L'érosion qui s'ensuit est extrêmement importante, entraînant une dégradation importante des milieux lacustres, côtiers et marins qui, par ailleurs, sont déjà soumis à des fortes pressions de transformations à des fins agricoles et à une exploitation excessive. Madagascar subit aussi les conséquences très coûteuses de désastres naturels tels que les cyclones. Un système d'alerte précoce doit être mis en place pour prévenir et sauvegarder les installations et le capital urbain et agricole. Pour stopper cette tendance à la dégradation de l'environnement, les autorités se sont engagées à étendre les aires protégées à 10% du territoire d'ici à 2008.

2.4.14 Madagascar se caractérise par (i) des systèmes environnementaux à stress modéré particulièrement en matière de biodiversité et de détérioration de sols due à des impacts anthropogéniques (déforestation); (ii) un degré élevé de vulnérabilité et une capacité restreinte à accommoder les besoins de base de survie; (iii) une participation active aux

conventions internationales (combattre la désertification, changements climatiques, biodiversité et polluants organiques persistants) et (iv) une contribution faible aux émissions globales de carbone. Pour endiguer les menaces environnementales auxquelles le pays est exposé, les autorités ont adopté un certain nombre de lois et textes réglementaires sur l'environnement et mettent aussi en œuvre le Programme environnemental avec l'appui de la Banque mondiale et des autres partenaires au développement. Ce programme est dans sa troisième phase.

2.4.15 *Participation* : La société civile malgache s'est développée dans les années quatre-vingt pour suppléer à la carence de l'Etat dans divers domaines. Ce phénomène a été encouragé par les nouvelles approches des partenaires au développement et par la démocratisation de la vie politique. Le cadre juridique régissant ces organisations est constitué par l'ordonnance n°60-133 du 3 octobre 1960 et la loi du 14 août 1997. Il résulte de ces textes que les organisations de la société civile sont diversifiées et se forment sans autorisation préalable. Elles peuvent intervenir dans divers domaines parmi lesquels on peut citer l'éducation, la promotion des droits de l'homme, le genre, l'artisanat et la protection de l'environnement. Leur typologie permet de distinguer les associations des ONG avec cependant la possibilité pour les premières d'accéder, à certaines conditions, au statut des secondes. La société civile malgache s'est organisée en une multitude d'entités dont la plupart a été constituée sous forme d'associations, même si elles s'attribuent l'étiquette d'ONG. Par ailleurs, la société civile s'est constituée autour de différents centres d'intérêts. Selon des statistiques provisoires, relatives à l'année 2000, établies par une ONG malgache (DRV), celles-ci compterait environ 950 organisations membres dont 31% seraient actives dans le secteur du développement rural, 25% dans le secteur des mutuelles et de crédits, et 21% dans la promotion de la femme et du développement social. Les provinces où ses membres seraient les plus représentés seraient celles de Toliary avec 237 organisations, Antsirana avec 119 organisations et Toamasina avec 78 organisations. Les autres secteurs d'interventions des ONG sont la lutte contre la corruption, l'environnement, la protection des consommateurs, le système universitaire, la gestion des ressources naturelles, et les organisations confessionnelles. Dans le monde du travail, des cadres de partenariat entre l'Etat et les employés, et entre les employeurs et les employés du secteur privé ont été institués pour servir d'espace de dialogue et garantir une participation effective des travailleurs à la prise des décisions qui les concernent. Ces espaces de dialogue sont représentés par le conseil supérieur de la fonction publique (partenariat entre l'Etat et les fonctionnaires), le conseil national de l'emploi (partenariat entre les employeurs du secteur privé et leurs salariés).

2.4.16 Sur le plan du partenariat entre l'Etat et le secteur privé, il a été créé une structure paritaire entre l'administration et le secteur privé dénommé CAPE (Comité d'appui au pilotage de la relance de l'entreprise) destinée à opérationnaliser les actions identifiées en vue d'atteindre cet objectif. Le CAPE a pour mission principale de promouvoir la concertation entre l'administration et le secteur privé. Il a déjà organisé la concertation sur de nombreux textes comme le projet de loi sur la protection des consommateurs, le projet de loi sur la concurrence, le projet de réforme de la loi sur le régime des entreprises franches, le projet de nouveau Code des changes. De même, il a réalisé des études dans divers domaines et procédé à la vulgarisation de certains textes. Il dispose de représentations dans les provinces autonomes. En plus du CAPE, il existe d'autres structures qui concourent au dialogue entre l'Etat et le secteur privé. L'on peut citer les organisations patronales comme le Groupement des entreprises malgaches (GEM), le Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP), ou encore la Fédération des chambres de commerce, d'industrie, d'artisanat et d'agriculture d'Antananarivo. Il faut néanmoins noter que Madagascar ne dispose pas encore

d'un cadre juridique et institutionnel moderne capable de promouvoir le partenariat public-privé (PPP).

## **2.5 Contexte social et pauvreté**

2.5.1 Le Gouvernement malgache a, en juin 2005, publié le rapport préliminaire de mise à jour du DSRP. Selon ce rapport, la croissance économique apparaît comme l'un des déterminants majeurs de l'évolution de la pauvreté dans le pays. Ainsi, la période de forte croissance 1997-2001 au cours de laquelle la croissance a dépassé 5% par an a aussi été celle au cours de laquelle l'incidence de la pauvreté<sup>2</sup> est passée en dessous de 70%, même si l'écart entre riches et pauvres s'est creusé pendant cette période. En 2002, l'incidence de la pauvreté s'est accrue et a atteint 80,7%, suite à la profonde récession économique liée à la crise politique que le pays a connue. Les mesures de relance économique mises en œuvre par le nouveau Gouvernement, après la fin de la crise politique, ont contribué à la baisse de l'incidence de la pauvreté à 73,6% en 2003. En 2004, un certain nombre de chocs dont la hausse du prix du riz et la dépréciation de la monnaie nationale ont conjugué leurs effets pour engendrer une accélération de l'inflation et une légère hausse de la pauvreté, dont l'incidence, en 2004, a atteint 74,1%. Comme cela apparaît, il existe une forte corrélation entre la situation économique et le niveau de pauvreté à Madagascar, les périodes de croissance et de stabilité économiques coïncidant avec les périodes de baisse et d'augmentation de l'incidence de la pauvreté.

2.5.2 En plus de ce lien entre la croissance économique et le recul de la pauvreté, une autre constante qui ressort de l'analyse de la pauvreté à Madagascar est que celle-ci est un phénomène essentiellement rural. En effet, selon le rapport susmentionné, 80% de la population rurale est pauvre contre seulement 54% de la population urbaine. Dans tous les Faritany, sauf dans la capitale Antananarivo, l'incidence de la pauvreté en milieu rural est presque toujours supérieure à 80%. Dans la province de Fianarantsoa, elle atteint même 88%. L'examen de la répartition des pauvres entre le milieu urbain et rural confirme le fait que la pauvreté à Madagascar a d'abord un visage rural. Ainsi, en 2004, 83% des 12,2 millions des malgaches pauvres (sur une population estimée à 16,9 millions d'habitants) vivent-ils en milieu rural. L'intensité de la pauvreté (mesurée par l'écart entre le revenu des pauvres et le seuil de pauvreté) est aussi plus élevée en milieu rural, où elle se situe à 47% contre 41,6% en milieu urbain. D'un point de vue géographique, environ 39,7% des pauvres de Madagascar vivent dans le sud du pays (Provinces de Fianarantsoa et Toliara), 34,1% en milieu rural. Dans un tel contexte de concentration de la pauvreté en milieu rural, la prééminence accordée par les autorités malgaches au développement du secteur rural, dans le cadre du DSRP et de la Vision 'Madagascar, naturellement', trouve toute sa justification. En conséquence, la stratégie du Groupe de la Banque au cours du FAD-X qui est proposée dans ce DSP visera surtout à atteindre des résultats concrets en termes de développement rural.

2.5.3 Un autre travail d'analyse de la pauvreté à Madagascar, effectuée par l'INSTAT, a également mis en évidence d'autres déterminants de la pauvreté. Ainsi, la taille du ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, la proportion des enfants de moins de cinq ans vivant dans le ménage, celle des enfants âgés entre 5 ans et 14 ans, l'enclavement, la présence des infrastructures socio-économiques, la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, et la vulnérabilité aux risques sont des déterminants importants du niveau de pauvreté du ménage. Les principaux facteurs de vulnérabilité identifiés par la DSRP sont les catastrophes

<sup>2</sup> En 2003, ce seuil de pauvreté était de 230.800 Ar par an, soit environ 165 Euro.

naturelles, les variations de prix, la manque de capital matériel et humain (santé et éducation), la dépendance à l'agriculture, l'absence de travail à temps plein, de mauvaises infrastructures (transports, accès à l'énergie) et le manque de communication. Ainsi, le taux d'électrification à Madagascar est très faible, d'une capacité de seulement 251 Mégawatts, pour une population dont 78% n'a pas accès à l'électricité. Le taux d'électrification rurale est inférieur à 3,5%. La stratégie du Gouvernement pour accélérer l'accès à l'électricité accorde une place importante au développement des partenariats public-privé.

2.5.4 Le tableau 1 ci-dessous indique l'incidence et l'intensité de la pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage. Comme il apparaît dans ce tableau, l'incidence et l'intensité de la pauvreté sont toujours plus élevées parmi les catégories socioprofessionnelles liées au secteur rural (exploitant agricole, quelque soit la taille de l'exploitation, éleveur, pêcheur). Pour soutenir les efforts des autorités visant à promouvoir le développement du secteur rural pour lutter contre la pauvreté dans le pays, le résultat à moyen terme attendu de la stratégie sera une augmentation de la production agricole et halieutique dans le sud du pays, où l'incidence de la pauvreté est la plus élevée et où la pauvreté est aussi la plus intense.

Tableau 1 : Incidence et intensité de la pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Incidence de la pauvreté	Intensité de la pauvreté
Grand exploitant agricole	89,9	57,4
Moyen exploitant agricole	91,4	56,7
Petit exploitant agricole	93,6	61,9
Eleveur ou pêcheur	68,4	35,7
Entrepreneur non agricole	57,2	23,7
Commerçant entrepreneur de service	52,2	19,1
Cadre salarié	34,3	13,1
Employé ou ouvrier	62,1	26,4
Main-d'œuvre sans qualification	84,4	46,3
Autre	65,8	30,2
Ensemble	80,7	47,6

Source : DSRP : Premier rapport annuel de mise en œuvre, juillet 2004, Page 12.

2.5.5 Les mesures de la pauvreté basées sur divers indicateurs sociaux, notamment dans le domaine de **l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement**, renforcent, elles aussi, le message d'une incidence très élevée de la pauvreté à Madagascar. Ainsi, selon le rapport sur les objectifs du millénaire pour le développement publié, en 2004, par le Gouvernement malgache, seulement 11,7% de la population avait accès à l'eau potable en 2001. L'on estime aussi que près de 87% de la population ne disposent pas de services d'assainissement adéquats. Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural en 2004 est de 14 % (contre 66 % en milieu urbain) et celui d'accès aux services d'assainissement est 8 % en milieu rural (contre 26 % en milieu urbain). Sur ce plan, le sud du pays connaît un déficit chronique d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement. Sur le plan sanitaire, le taux de mortalité infantile et la proportion des naissances assistées par un personnel de santé qualifié étaient de 79 pour mille et 24% respectivement en 2003. Suite à une politique volontariste ayant consisté en la suppression des frais de scolarité dans le primaire et la distribution de kits scolaires, le taux net de scolarisation primaire a enregistré un progression remarquable passant de 48,3% en 1993 à 82% en 2003. Le Groupe de la Banque soutient les efforts du Gouvernement dans le secteur social grâce aux projets Education III et Santé II. La mise en œuvre de ces projets sera accélérée au cours de la période de mise en œuvre de la présente stratégie.

**2.5.6 La faiblesse des taux de couverture en eau potable et assainissement induit de nombreuses conséquences tant sur le plan de la santé que celui de l'éducation et du développement économique.** Les conséquences directes sont perceptibles au niveau de la santé publique. En effet, plusieurs maladies d'origines hydriques frappent particulièrement la couche vulnérable de la population : la diarrhée, la dysenterie, la gale, le choléra, la bilharziose. A titre d'exemples, les maladies diarrhéiques représentent la deuxième cause de morbidité et atteignent 51% des enfants de moins de cinq ans. En plus, environ 2,5 millions de malgaches sont touchés par la bilharziose et 4,5 millions y sont exposés et environ 60% des décès infanto-juvéniles sont attribuables à un mauvais assainissement et à la mauvaise qualité de l'eau qui en résulte. D'après les enquêtes statistiques conduites par le Ministère en charge de l'eau et de l'assainissement, on peut estimer à 3,5 millions par an le nombre de journées d'écoles manquées ayant pour cause des maladies liées à l'eau et à un environnement hygiénique inadéquat et à 6 millions le nombre de journées de travail perdues par la population active ayant pour cause une absence d'alimentation en eau potable et un assainissement inadéquat. C'est pour remédier à cette situation, qui perpétue la pauvreté, que les consultations entreprises avec les parties prenantes malgaches au cours de l'élaboration de la présente stratégie ont permis de cibler l'amélioration du taux d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement en milieu rural comme l'un des produits stratégiques attendus de la mise en œuvre de la présente stratégie. Pour y parvenir, les produits de la Banque pendant la période 2005-2009 incluront le renforcement des capacités et le développement des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural.

2.5.7 Le DSRP cite aussi un cadre de gouvernance inadéquat notamment dans les domaines de la sécurité foncière (pour plus de détails sur le problème foncier à Madagascar, voir aussi le profil de gouvernance pays pour ce pays), de l'obligation de rendre compte dans la gestion des ressources allouées au secteur agricole et de la sécurité en milieu rural (vol de la production agricole notamment) parmi les autres causes explicatives de la faible croissance du secteur agricole. L'amélioration de la gouvernance, notamment dans ses aspects ayant des implications directes pour le développement rural sera un des résultats attendus de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe de la Banque proposée dans le présent rapport.

## **2.6 Environnement externe et perspectives économiques à moyen terme**

2.6.1 *Perspectives à moyen terme :* Comme nous l'avons déjà indiqué aux paragraphes 2.2.6, 2.4.4 et 2.4.5, Madagascar est une économie ouverte sur l'extérieur. Par conséquent, les perspectives économiques nationales en matière de croissance et de réduction de la pauvreté continueront d'être fortement déterminées par l'évolution des conditions économiques internationales. Si l'on suit ce raisonnement, alors l'impact à moyen terme de l'environnement extérieur sur les progrès en matière de réduction de la pauvreté à Madagascar sera fonction de l'importance relative de deux facteurs. L'un, l'accroissement anticipé des flux d'aide extérieure devrait aider le pays à consolider la stabilité macroéconomique tout en lui donnant plus de moyens dans sa lutte contre la pauvreté. En effet, un certain nombre de facteurs récents, tels que l'atteinte, en octobre 2004, du point d'achèvement de l'initiative PPTE (voir paragraphe 2.2.9), l'allègement de la dette bilatérale accordé par un certain nombre de partenaires bilatéraux dont le Canada, la France, et la Grande-bretagne, l'annonce faite, en mars 2005, par le Gouvernement américain d'octroyer une aide de 110 millions de dollars dans le cadre du MCA, et la décision prise, en juin 2005, par le G8 d'annuler la dette due aux institutions financières internationales (Fonds africain de développement, Banque mondiale et, FMI), par un certain nombre de pays pauvres dont Madagascar, laissent entrevoir la perspective d'un accroissement substantiel des flux financiers d'aide extérieure en direction

de Madagascar. Dans la mesure où les flux publics de capitaux continueront d'occuper une place prépondérante dans les flux de capitaux extérieurs à Madagascar, cet accroissement devrait avoir un effet positif sur la croissance économique et, en conséquence, sur la réduction de la pauvreté. Le pays pourrait aussi bénéficier de la montée en puissance de l'exploitation minière, qui pourrait se développer dans le sud avec l'arrivée prévue d'investisseurs étrangers.

2.6.2 *Contraintes* : Un autre facteur, qui devrait avoir un impact sur les perspectives économiques de Madagascar à moyen terme, et qui est lié à l'environnement extérieur, est le démantèlement, à partir de janvier 2005, de l'Accord multifibre (AMF). Cette évolution fera peser une contrainte majeure sur le pays à moyen terme. Ainsi, l'industrie textile malgache, dont l'expansion rapide dans le cadre des zones franches qui se sont développées autour de la Capitale Antananarivo a joué un rôle important dans la croissance des exportations, la création des emplois, la distribution des revenus, et la baisse de l'incidence de la pauvreté, sera-t-elle forcée de s'adapter à la nouvelle donne de la compétitivité internationale issue de la disparition de l'AMF. C'est la reprise des activités des entreprises franches qui explique la baisse de l'incidence de la pauvreté à Antananarivo de 51,2% en 2002 à 42% en 2003. Les entreprises franches malgaches spécialisées dans le textile devront faire preuve d'une capacité accrue d'adaptation pour conserver et accroître leur part de marché face aux principaux bénéficiaires du démantèlement de l'AMF que sont la Chine, l'Inde, et le Pakistan. Pour que ce processus d'adaptation soit bénéfique pour Madagascar, les autorités doivent mettre en œuvre les mesures appropriées pour préserver la compétitivité de l'économie nationale dans un cadre de partenariat avec le secteur privé et les partenaires au développement. En plus de cette contrainte spécifiquement liée à la fin de l'AMF, le coût plus élevé, en cas de politiques macroéconomiques et structurelles inappropriées, dans un contexte de globalisation, continuera d'offrir des marges de manœuvre très étroites aux parties prenantes malgaches dans la définition et la conduite de leur stratégie de réduction de la pauvreté.

2.6.3 Tenant compte de toutes ces influences, le cadre macroéconomique du Gouvernement, élaboré en collaboration avec le FMI, prévoit que le taux de croissance devrait se stabiliser autour de 6% à l'horizon 2009. Le taux d'inflation aussi devrait se stabiliser autour de 5% en 2009, et le déficit budgétaire (dons inclus) devrait baisser à 1,6% du PIB contre 3,9% du PIB en 2005. Ce déficit serait entièrement financé par des ressources extérieures. Concernant les perspectives en matière de réduction de la pauvreté, le Gouvernement a élaboré un rapport sur les progrès et les perspectives d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. Selon ce rapport, l'objectif relatif à la réduction de moitié du taux de pauvreté en 2015 sera potentiellement<sup>3</sup> atteint. Le rapport indique par ailleurs que l'objectif visant à réduire, de moitié, d'ici à 2015 la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable présente une faible potentialité de réalisation, surtout en milieu rural. Les perspectives relatives aux autres OMD sont indiquées à l'annexe 11.

---

<sup>3</sup> Ce rapport évalue les progrès sur une échelle allant de probablement, potentiellement, invraisemblablement, et données insuffisantes (de la probabilité la plus élevée d'atteindre l'objectif à la probabilité la plus faible représentée ici par l'absence d'évaluation due à l'insuffisance des données).

## **2.7 Climat des entreprises du secteur privé**

2.7.1 Les progrès réalisés dans la stabilisation macro-économique, la simplification des procédures d'obtention de visa, d'octroi de permis de travail et de résidence ainsi que la libéralisation de l'économie ont permis d'améliorer l'environnement des affaires. D'autres textes visant à améliorer les conditions dans lesquelles opère le secteur privé ont été adoptés. Il s'agit de la nouvelle loi sur l'arbitrage commercial et du code de déontologie des magistrats. Conjugés avec l'amélioration des performances du secteur bancaire suite à la privatisation des deux banques publiques, ces changements auront permis d'attirer les investisseurs privés dont la part a représenté en 2001, plus de 60% du total des investissements. Selon le FMI, le taux d'investissement privé était de 10,1% du PIB en 2003. Les autorités sont aussi sur le point de finaliser une évaluation du climat des affaires (Investment Climate Assessment), avec le soutien de la Banque mondiale. Par ailleurs, elles fondent beaucoup d'espoir sur la mise en place des 22 régions, dans le cadre du processus de décentralisation/déconcentration, pour améliorer le climat des affaires et promouvoir le développement du secteur privé sur l'ensemble du territoire.

2.7.2 Cependant, malgré ces progrès, des faiblesses subsistent. Le développement du secteur privé à Madagascar reste encore affecté par l'environnement des affaires et notamment le manque d'infrastructures de base, le coût élevé des facteurs de production, le manque de financement à moyen et long terme ainsi que la faiblesse de la capacité institutionnelle du secteur bancaire et celle du cadre juridique. De plus, au niveau du cadre réglementaire et judiciaire, les procédures d'arbitrage restent-elles longues et inadaptées au nouveau contexte. Le facteur humain constitue également une contrainte importante dans les efforts visant à améliorer l'environnement des affaires. En effet, il existe un besoin réel de reconsidérer les conditions de travail et de rémunération du corps de la magistrature et d'entreprendre son recyclage. Ces divers éléments viennent exacerber les effets sur l'investissement des procédures administratives encore lourdes et bureaucratiques et surtout des coûts des facteurs élevés (principalement l'énergie, le transport et l'eau). La Banque mondiale calcule, pour plusieurs pays, un indice (Ease of Doing Business Index), qui mesure le caractère favorable de l'environnement des affaires, selon sept critères principaux (le démarrage d'une affaire, la facilité d'embauche et de licenciement, l'enregistrement, l'obtention du crédit, la protection des investisseurs, l'exécution des contrats, et la cessation d'une activité), les valeurs les plus élevées indiquant une meilleure protection des droits des investisseurs. Les résultats préliminaires, pour 2005, indiquent que cet indice se situait à 15,4 pour Madagascar (30,5 pour le Botswana, et 28,3 pour la Tunisie). Selon ces calculs, bien que les efforts visant à améliorer l'environnement des affaires, à la fois pour les investisseurs locaux et étrangers, doivent être transversaux et viser tous les critères susmentionnés, c'est dans les domaines de la protection des investisseurs, des coûts de démarrage et de cessation d'une activité que les retards de Madagascar sont les plus importants.

2.7.3 La mise en place d'un guichet unique a aidé à réduire les coûts liés aux lenteurs administratives, la question des coûts des facteurs demeure entière. Quoi qu'il en soit, Il faudrait poursuivre l'œuvre de modernisation du cadre juridique des affaires, déjà largement entamé par la Commission de réforme du droit des affaires (pour plus de détails sur les progrès déjà accomplis par cette commission en matière de réforme du droit des affaires, voir le profil de gouvernance), et surtout élaborer et mettre en place un cadre juridique et institutionnel adéquat pour promouvoir les diverses formes de partenariat public-privé. La Banque appuie les efforts du gouvernement dans ce domaine à travers le PRIBG.

### **III. PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES A MOYEN TERME**

#### **3.1 Eléments clés du programme de développement du Gouvernement**

3.1.1 *Le DSRP*: Pour renforcer leurs efforts visant à la réduction de la pauvreté, les autorités malgaches ont, en juin 2003, finalisé le DSRP suivant une approche participative qui a impliqué les parties prenantes de la lutte contre la pauvreté. Cette stratégie a identifié trois axes stratégiques qui doivent guider les efforts de réduction de la pauvreté, qui sont respectivement (i) la restauration d'un Etat de droit et une société bien gouvernée, (ii) susciter et promouvoir une croissance économique à base élargie, et (iii) susciter et promouvoir des systèmes de sécurisation humaine, et matérielle et de protection sociale élargie.

3.1.2 Les actions visant à mettre en oeuvre l'axe stratégique n° 1 consistent respectivement à renforcer la lutte contre la corruption et à promouvoir la démocratie, instaurer un Etat de droit et rapprocher l'administration des administrés. Les actions relevant de l'axe stratégique n° 2, visent à augmenter le taux de croissance et le taux d'investissement, et créer un environnement favorable au développement du secteur privé, et plus concurrentiel en vue de réduire la structure des coûts dans l'économie malgache. Quant à l'axe stratégique n° 3, il sera mis en oeuvre par des actions qui auront pour objectifs d'assurer l'éducation pour tous et d'améliorer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux, promouvoir la santé de la mère et de l'enfant, augmenter le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, intensifier la lutte contre la malnutrition, renforcer la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, et à réduire l'exclusion sociale. L'encadré 2 ci-dessous résume les principaux indicateurs de suivi du DSRP.

#### Encadré 2: Quelques objectifs clés du DSRP

- Réduire le taux de pauvreté de 73,6% en 2003 à 36,8% en 2015 ;
- Augmenter la production agricole de 100% en cinq ans et de 200% en dix ans;
- Augmenter les exportations agricoles de 100% en cinq ans et de 150% en dix ans ;
- Accroître le pourcentage de la population rurale ayant un accès durable à l'eau potable de 17% en 2005 à 52% en 2015
- Accroître le pourcentage de la population rurale ayant un accès durable aux services d'assainissement de 9% en 2005 à 54% en 2015 ;
- Atteindre un taux de croissance de 8% à 10%
- Accroître le taux net de scolarisation de 82% en 2002/2003 à 100% en 2015
- Réduire de deux tiers en 2015 le taux de mortalité infantile qui se situait à 76,6 pour mille en 2004 ;
- Accroître le nombre de kilomètres de routes entretenues et/ou réhabilitées de 4000 km en 2003 à 16900 km en 2006.

Source : DSRP, Mise à jour, juin 2005, et Rapport national sur les OMD, septembre 2004.

3.1.3 *La Vision ' Madagascar, naturellement'*: Afin d'accélérer la réduction de la pauvreté, les autorités malgaches viennent d'élaborer une nouvelle Vision pour Madagascar à l'horizon 2020 intitulée 'Madagascar naturellement', et une Politique générale de l'Etat pour l'année 2005. La Vision met l'accent sur le développement du monde rural comme la grande priorité de Madagascar au cours des années à venir. Parmi les objectifs spécifiques énoncés dans cette Vision figurent (i) une augmentation de la production agricole de 100% en 5 ans et de 200% en 10 ans, (ii) une augmentation des exportations agricoles de 100% en 5 ans et de 150% en 10 ans, (iii) une augmentation de la production textile industrielle de 50% en 5 ans et de 200% en 10 ans, (iv) un développement de la production agro-industrielle alimentaire de 50%

en 5 ans et de 150% en 10 ans et (v) une augmentation du nombre annuel de touristes de 160.000 en 2003 à 400.000 dans 5 ans et à 800.000 dans 10 ans. La Vision vise à devenir le cadre de référence de toutes les actions futures du Gouvernement. En juin 2005, la Vision a été intégrée dans le DSRP. Désormais, elle fait donc partie intégrante du DSRP. La Politique générale de l'Etat pour 2005 identifie onze programmes nationaux pour mettre en œuvre la Vision. Ces programmes s'articulent autour de la bonne gouvernance, la décentralisation/déconcentration, l'éducation, la santé, l'approvisionnement en eau potable, l'énergie, l'agriculture, le secteur privé, les transports, le tourisme, et les télécommunications respectivement. Ces onze programmes sont en cohérence avec les quinze programmes du DSRP.

3.1.4 Le DSRP, qui a été élaboré selon une approche participative qui a impliqué les représentants de l'administration, du secteur privé, de la société civile, et les partenaires au développement, couvre les domaines clés de la réduction de la pauvreté, tels qu'ils émergent de l'expérience globale en matière de lutte contre la pauvreté, à savoir, promouvoir une croissance à base élargie, renforcer la bonne gouvernance dans les domaines de la transparence, l'obligation de rendre compte, la participation des parties prenantes, la lutte contre la corruption et le cadre juridique et judiciaire, et mettre en place les filets de sécurité adéquats. L'accent qui est mis sur la nécessité d'avoir une justice saine, équitable et respectueuse des droits de l'homme témoigne de l'importance critique du cadre juridique et judiciaire pour le succès de tout effort visant à améliorer la gouvernance en vue de réduire la pauvreté. En dépit de ces points forts, les points faibles du DSRP sont relatifs (i) au fait qu'il faut poursuivre les efforts visant à mieux définir les priorités stratégiques, (ii) le nombre des indicateurs clés de mesure de la performance (trente un) auxquels s'ajoutent ceux retenus dans le prêt d'appui à la réduction de la pauvreté de la Banque mondiale, semble encore trop élevé, et (iii) le fait qu'un délai de réalisation strict n'est pas associé à chaque indicateur. En dépit de ces quelques faiblesses, le DSRP offre un cadre adéquat pour un soutien du Groupe de la Banque aux efforts du Gouvernement visant à réduire la pauvreté et faire progresser Madagascar vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.

## **3.2 Evaluation des progrès dans la mise en œuvre du programme**

3.2.1 En septembre 2004, les partenaires au développement, sous la conduite de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, ont effectué une évaluation de la mise en œuvre du DSRP. Les conclusions de cette évaluation indiquent que des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du DSRP, notamment dans les domaines de la gestion des dépenses publiques, la lutte contre la corruption, le secteur des transports, le secteur de l'éducation, le secteur de la santé, la lutte contre le VIH/SIDA, la lutte contre la malnutrition, l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans le milieu rural, et la mise en œuvre des filets de protection sociale. C'est compte tenu de ces progrès jugés satisfaisants dans la mise en œuvre du DSRP que les institutions de Bretton-Woods ont, en octobre 2004, approuvé le point d'achèvement pour Madagascar dans le cadre de l'IPTE renforcée. Tout en notant ces progrès, l'évaluation avait aussi insisté sur la nécessité de continuer les efforts visant à bien établir les priorités, ainsi qu'à mieux évaluer les coûts des différentes actions prévues dans le DSRP.

3.2.2 Une revue des dépenses publiques (RDP), qui est une pratique devenue courante à Madagascar, vient d'être finalisée avec l'appui de la Banque mondiale et des autres partenaires au développement. Cette revue a consisté à examiner les efforts que déploie le Gouvernement pour faire face au défi de la réduction de la pauvreté. Ainsi, cette revue a-t-elle

analysé l'allocation des ressources et la mesure dans laquelle le budget et les pratiques budgétaires actuelles permettent au Gouvernement de mettre en œuvre le DSRP. Les secteurs clés retenus dans la revue sont l'éducation, les infrastructures, l'environnement, l'agriculture et la santé. Parmi les principaux problèmes, cette RDP cite (i) le fait que les dépenses publiques ne sont pas encore suffisamment alignées aux priorités du DSRP, (ii) la faiblesse des capacités en matière de prévisions des recettes, (iii) l'existence des dépenses non budgétisées qui remettent en cause la crédibilité du budget, (iii) et la faiblesse des taux d'exécution du budget<sup>4</sup>.

### **3.3 Cadre de partenariat**

3.3.1 Bien qu'il soit nécessaire de poursuivre les efforts pour améliorer le DSRP, l'on peut affirmer que sa finalisation, et son adoption, par les parties prenantes malgaches (Etat, le secteur privé, diverses composantes de la société civile, les partenaires au développement) a représenté un progrès important dans la mise en place d'un cadre de partenariat entre les partenaires au développement. En effet, le DSRP sert de cadre dans lequel s'inscrivent les interventions de tous les partenaires au développement, y compris le Groupe de la Banque. La mise en œuvre du partenariat à Madagascar est facilitée par le fait que le nombre de partenaires véritablement actifs dans le pays est relativement limité. Ainsi, du point de vue des financements mobilisés, les plus significatifs sont-ils essentiellement ceux accordés par les institutions financières multilatérales (Banque mondiale, FAD, FMI), et un nombre limité de bilatéraux dont la France, le Japon, l'Allemagne, et plus récemment la Norvège. L'Union européenne et les institutions des nations-unies (PNUD, UNICEF, OIT) sont aussi très actives dans le pays et assistent utilement le gouvernement dans divers domaines. Les institutions financières multilatérales fournissent une partie de leur aide sous la forme de ressources à décaissement rapide, contribuant ainsi au maintien de la stabilité macroéconomique, mais c'est le FMI qui joue le rôle de chef de file des partenaires dans le suivi des politiques macroéconomiques sur les plans budgétaire et monétaire. La Banque mondiale joue un rôle prépondérant dans les réformes structurelles. Le Groupe de la Banque ambitionne de jouer le rôle de chef de file dans le domaine de la gouvernance. Le détail des domaines d'intervention des partenaires au développement est présenté dans l'encadré 3.

3.3.2 Au cours de la période de la présente stratégie, le Groupe de la Banque continuera de travailler en partenariat avec les autres partenaires au développement. Le partenariat avec la Banque mondiale sera renforcé, notamment dans le cadre de la préparation de l'appui budgétaire. En effet, les deux institutions ont convenu de travailler étroitement dans le cadre de leur prochain appui budgétaire respectif (troisième crédit d'appui à la réduction de la pauvreté de la Banque mondiale en 2006 et le prêt d'appui aux réformes de la Banque), y compris à travers l'élaboration d'une matrice commune pour les réformes soutenues par ces deux opérations. Le partenariat avec le PNUD, qui a connu un nouvel élan dans le cadre de la préparation du profil de gouvernance, sera aussi renforcé.

---

<sup>4</sup> Pour plus de détails sur cette revue des dépenses publiques, voir World Bank, Madagascar Public Expenditure Review; The Challenge of Poverty Reduction, February 25, 2005, AFTPR Africa Region, Report n° 30331-MG.

Encadré 3. Appui des partenaires au développement à la stratégie de réduction de la pauvreté

Agriculture et développement rural : La Banque mondiale finance le projet de soutien au développement rural (89 millions de dollars des E.U), qui vise à accroître les revenus et réduire la pauvreté en milieu rural. La France appui l'axe stratégique n° 2 de la SRP par des interventions visant à promouvoir la croissance rurale, la gestion durable de la ressource crevette, le développement des infrastructures urbaines et portuaires, la protection de l'environnement. Le Groupe de la Banque finance le projet jeunes entrepreneurs ruraux, le projet de réhabilitation du périmètre rizicole de Bas-magoky, et le projet de lutte préventive anti-acridienne. Les autres intervenants du secteur sont l'Union européenne, la France, le FIDA, la FAO, l'OPEP, le Japon, et les Etats-Unis.

Secteur social : La Banque soutient les efforts du Gouvernement dans le secteur social. Ainsi, quatre des dix indicateurs de suivi du crédit d'appui à la réduction de la pauvreté sont des indicateurs qui mesurent les progrès réalisés sur les indicateurs sociaux. Madagascar est aussi l'un des pays bénéficiaires de l'initiative Fast Track en matière d'éducation. Le Groupe de la Banque est présent dans ce secteur grâce aux projets Education III, Santé II, projet de lutte contre le VIH/SIDA et les maladies transmissibles, et le Projet VIH/SIDA pour les pays membres de la Commission de l'Océan indien, dont Madagascar est membre.

Infrastructures : La Banque mondiale finance (i) le projet transport (150 millions de dollars E.U), qui vise à réhabiliter les principales infrastructures de transport du pays pour réduire les coûts et faciliter les échanges, (ii) le projet de transport rural (80 millions de dollars des E.U), qui vise à faciliter l'accès des populations rurales aux marchés, aux écoles et aux centres de santé, et aux infrastructures économiques et sociales. L'union européenne soutient la mise en œuvre des actions identifiées dans l'axe stratégique n° 2 dans le domaine des infrastructures routières (250,5 millions d'Euro). La France intervient aussi dans le développement des infrastructures urbaines et portuaires. Le Groupe de la Banque finance le projet routier dans la province de Toliary, le projet de réhabilitation et d'entretien routier, le projet de réhabilitation de la RN1bis, et le projet de réhabilitation des dégâts causés par les cyclones. Les autres partenaires importants sont le Japon, la Norvège, la BADEA, l'OPEP, et le Fonds koweïtien.

Secteur de l'eau et de l'assainissement : Les principaux intervenants dans ce secteur sont le Groupe de la Banque dans le cadre du projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement, en milieu rural dans le grand sud, l'Union européenne, la Banque mondiale, le Japon, l'UNICEF, et le PNUD.

Fonds social et réduction de la pauvreté : La Banque mondiale finance (i) le Fonds de développement communautaire (160 millions de dollars), qui vise à améliorer les services socio-économiques dans les communautés pauvres, améliorer la gouvernance et renforcer les capacités au niveau local.

Protection de l'environnement : La Banque mondiale finance le troisième programme environnemental (40 millions de dollars des E.U), qui vise à améliorer la protection et la gestion durable de la biodiversité. Les autres partenaires au développement présents dans ce domaine sont la France, le PNUD, GTZ, l'USAID, et l'UE.

Bonne gouvernance et renforcement des capacités : Le Groupe de la Banque soutient les efforts du Gouvernement malgache dans le domaine de bonne gouvernance à travers le PRIBG, approuvé par le Conseil le 8 décembre 2004. Ce projet, d'un montant de 5,86 millions d'UC, vise à contribuer au renforcement des capacités nationales en matière de bonne gouvernance financière et judiciaire. La Banque mondiale finance le projet de gouvernance et de développement institutionnel (30 millions de dollars des E.U), qui vise à aider le Gouvernement à mettre en œuvre le DSRP par un renforcement des capacités dans les domaines de la gestion des finances publiques, la justice, la lutte contre la corruption, et le renforcement des capacités de certaines institutions locales de formation (ENAM, ENMG, CNFA), et la justice et (ii) le projet de gouvernance minière (32 millions de dollars des E.U), qui vise à renforcer la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur minier, et promouvoir les réformes clés au niveau de ce secteur. L'Union européenne appui la mise en œuvre de l'axe stratégique n° 1 de la SRP dans le domaine de la gouvernance judiciaire, le renforcement de la Direction générale des douanes, la police (8 millions d'Euro), et l'appui aux communes et organisations rurales (32 millions d'Euro). Le PNUD soutient la mise en œuvre de l'axe stratégique n° 1 de la SRP, qui vise la promotion de la bonne gouvernance, notamment la réforme législative, le fonctionnement du judiciaire, l'administration publique et la participation des parties prenantes. Le PNUD intervient également dans la micro-finance, l'alphabétisation, l'insertion des jeunes dans la vie active, l'augmentation des revenus en vue de lutter contre l'insécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement, l'environnement, la prévention la gestion des risques et des catastrophes, et la lutte contre le VIH/SIDA. Dans tous ces domaines, la stratégie du PNUD vise le renforcement des capacités des intervenants principaux et le soutien aux actions de plaidoyer dans les domaines tels que la planification et la mobilisation des acteurs, et la mobilisation des ressources.

Croissance économique : La Banque mondiale prépare actuellement un projet de pôles intégrés de croissance (97 millions de dollars des E.U), qui vise à promouvoir une croissance à base élargie en se focalisant sur les zones franches d'exportation (Antananarivo-Antsirabe), le tourisme et les agro-industries (Nosy be et Toalagnaro) et le secteur minier (Toalagnaro).

Gestion macroéconomique : Le FMI appuie les réformes dans le domaine de la gestion macroéconomique, notamment budgétaire, monétaire, ainsi que les réformes structurelles. La dernière tranche de la FRPC, d'un montant de 79 millions de DTS, que le FMI avait approuvé en 2001 a été décaissée en mars 2005. Les autorités ont exprimé leur intention de solliciter une nouvelle FRPC pour appuyer leurs efforts d'amélioration de la gestion macroéconomique.

Développement du secteur privé : Les principaux intervenants dans ce domaine sont la Banque mondiale avec le projet de développement du secteur privé, la France, et le Groupe de la Banque. Depuis le début de ses interventions à Madagascar en 1992, la PROPARCO, filiale spécialisée de l'AFD qui finance le secteur privé, a engagé des ressources d'un montant de 47 millions d'Euro. Le Groupe de la Banque appuie aussi le développement du secteur privé dans le cadre du projet de renforcement institutionnel visant à la bonne gouvernance.

### 3.4 Défis et risques

3.4.1 *Défis* : Avec l'avènement, en 2004, de la Vision 'Madagascar, naturellement', et l'intégration de cette Vision dans le DSRP, les parties malgaches ont réussi à élaborer un DSRP qui soit véritablement stratégique en mettant le secteur rural au cœur des efforts de réduction de la pauvreté. Compte tenu (i) des progrès accomplis sur le plan de la stabilité macroéconomique dans le cadre des programmes soutenus par le FMI et de la perspective de la continuation de l'appui du FMI dans le moyen terme, (ii) de l'accroissement anticipé des flux de ressources en provenance de l'extérieur, Madagascar devrait continuer à avoir les moyens de préserver la stabilité macroéconomique tout en disposant de ressources accrues pour financer les programmes de réduction de la pauvreté. Dans ce contexte, le défi principal auquel Madagascar aura à faire face sera celui de maintenir le cap sur le secteur rural dans la phase de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, et surtout d'être en mesure d'aller vite dans la mobilisation effective des ressources disponibles.

3.4.2 *Risques* : Le risque principal à la mise en œuvre du DSRP continuera d'être lié à l'insuffisance des capacités nationales. Madagascar devra renforcer substantiellement ses capacités nationales pour les mettre en adéquation avec les exigences de ses ambitions. En effet, l'expertise nationale, dans divers domaines importants tels que la bonne gouvernance, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté, le développement du secteur privé, est encore insuffisante. Ceci résulte à la fois du nombre encore insuffisant de cadres nationaux possédant une expertise de haut niveau dans l'analyse et la mise en œuvre de ces divers aspects de la politique économique, de l'absence des manuels de procédures dans divers services pour guider le personnel dans l'accomplissement de leur tâches, de l'insuffisance de la formation continue du personnel, de celle des moyens de fonctionnement alloués aux divers services, de l'absence de systèmes adéquats d'incitation à la performance, et d'une architecture institutionnelle qui doit encore se développer considérablement. Il faudrait aussi améliorer l'utilisation des compétences qui existent dans le pays. Dans le cadre du PRIBG, le Groupe de la Banque apporte, en collaboration avec les autres partenaires au développement, un soutien au renforcement des capacités nationales.

3.4.3 Une autre catégorie de risque est relative à la coordination de l'aide extérieure. Dans ce domaine, beaucoup de progrès ont été accomplis au cours des années récentes dans le domaine de la coordination entre les partenaires au développement, notamment en ce qui concerne l'utilisation des appuis budgétaires. Comme nous le verrons plus loin, les partenaires au développement et le Gouvernement se sont accordés sur un Cadre de partenariat qui vise à favoriser une certaine harmonisation et un alignement des procédures en matière d'appui budgétaire. Il est souhaitable d'une part, d'aller plus loin dans le domaine de la coordination, notamment en ce qui concerne l'élaboration des stratégies d'assistance des différents partenaires, et l'élaboration et la mise en œuvre des interventions et, d'autres part, de promouvoir et renforcer une appropriation effective, par les autorités et les autres parties prenantes malgaches, des processus de coordination. Le succès de la mise en œuvre du DSRP dépend aussi des progrès dans ce domaine. Cette appropriation passe par un renforcement des capacités nationales dans le domaine de l'analyse des projets et des politiques de développement.

3.4.4 Madagascar est aussi souvent victime de catastrophes naturelles sous la forme cyclones. Ces catastrophes causent des dommages importants aux infrastructures agricoles et, par conséquent, pourront avoir un impact sur les actions de la Banque dans le secteur rural.

Néanmoins, ce risque est mitigé par le fait que le pays est en train de moderniser son système d'alerte précoce pour les catastrophes.

#### **IV. STRATEGIE D'ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE**

##### **4.1 Contexte du pays et sélectivité stratégique**

4.1.1 La stratégie pour le FAD-X est basée sur (i) le DSRP, la Vision '*Madagascar, naturellement*', récemment élaborée par les autorités, (ii) les résultats de la consultation des parties prenantes malgaches, (iii) les études économiques et sectorielles (EES), effectuées aussi bien par la partie malgache, le Groupe de la Banque que les autres partenaires au développement, et (iv) les leçons tirées de l'examen de la performance passée de la Banque. Les conclusions tirées de cet ensemble de travaux analytiques, associées aux principes directeurs approuvés par le FAD pour l'élaboration des stratégies pays axées sur les résultats tels que la sélectivité dans le choix des interventions, convergent sur la nécessité pour le Groupe de la Banque de continuer à se focaliser sur la réduction du taux de pauvreté comme l'objectif de développement clé auquel la stratégie du Groupe de la Banque devra contribuer dans le cadre du FAD-X. Afin d'atteindre cet objectif, les interventions du Groupe de la Banque s'articuleront autour de deux piliers principaux. Ces piliers sont (i) améliorer la qualité des infrastructures rurales pour contribuer à la croissance de la production agricole et halieutique en milieu rural (Pilier n° 1), et (ii) améliorer la gouvernance pour contribuer à la croissance de la production agricole et halieutique en milieu rural (Pilier n° 2). Le pilier n° 1 soutiendra l'axe stratégique n° 2 du DSRP, qui vise à susciter et promouvoir une croissance économique à base élargie, tandis que le pilier n° 2 soutiendra l'axe stratégique n° 1 du DSRP qui, lui, vise à restaurer un Etat de droit et une société bien gouvernée. La manière dont le DSRP et à la Vision '*Madagascar, naturellement*', les EES, et les leçons tirées de la performance passée, sont prises en compte dans l'élaboration de la stratégie pour le FAD-X, est expliquée ci-dessous :

4.1.2 Le DSRP et la Vision '*Madagascar, naturellement*': Comme indiqué dans les paragraphes 5.1-5.7 et l'Encadré 1, la réduction du taux de pauvreté est l'un des objectifs centraux du DSRP et de la Vision. Ces deux documents majeurs de la politique économique du Gouvernement malgache reconnaissent aussi que c'est surtout en milieu rural que l'incidence de la pauvreté est la plus élevée et que les efforts de réduction de la pauvreté doivent viser en premier lieu le développement du secteur rural. Le DSRP et la Vision jouissent d'un niveau d'appropriation élevé parmi les différentes composantes de la société malgache, dans la mesure où ils ont été élaborés selon une approche participative qui a impliqué l'ensemble des parties prenantes malgaches.

4.1.3 Etudes économiques et sectorielles: Plusieurs EES visant à mieux comprendre les déterminants de la pauvreté ont été menées récemment à Madagascar avec le soutien des partenaires au développement. La Banque mondiale vient de finaliser deux études, l'une sur la Revue de la politique de développement (RPD)<sup>5</sup> et la seconde sur la RDP. Le Groupe de la Banque et le PNUD sont en train de finaliser l'étude sur le profil de gouvernance. La RPD a examiné les politiques de développement suivies par Madagascar depuis les années soixante-dix et évalue les résultats obtenus au cours de la période récente, analyse les politiques actuelles et identifie les améliorations possibles et, enfin, élabore les perspectives à moyen

<sup>5</sup> Voir Madagascar: Development Policy Review, Sustaining Growth for Enhanced Poverty reduction, PREM I, Southern Region, Africa Region, World Bank, February 2005.

terme de l'économie malgache et ses implications pour la réduction de la pauvreté. Ces études ont globalement insisté sur la nécessité de stimuler la croissance rurale et de promouvoir la bonne gouvernance pour que les efforts de réduction de la pauvreté bénéficient au plus grand nombre de pauvres. Par ailleurs, le rapport sur les OMD, préparé par le Gouvernement, indique que l'OMD relatif à la réduction du taux de pauvreté ne sera que potentiellement atteint.

*4.1.4 Consultation des parties prenantes malgaches* : En préparant la présente stratégie, le Groupe de la Banque a entrepris des consultations exhaustives et intensives avec les parties prenantes de la lutte contre la pauvreté à Madagascar. Les résultats de ces consultations ont mis l'accent sur le caractère central que celles-ci accordent au développement du secteur rural comme moyen de réduire significativement l'incidence de la pauvreté (voir Encadré 3).

*4.1.5 Leçons tirées de la performance passée de la Banque* : Le présent DSP, qui est élaboré suivant la nouvelle approche axée sur les résultats, est le premier de ce type préparé par le Groupe de la Banque pour Madagascar. Ainsi, l'élaboration d'un cadre de résultats qui identifie, dès le départ, les objectifs de développement qui seront poursuivis, l'impact attendu de la mise en œuvre de la stratégie, les résultats à court terme et les produits de la Banque pendant la période de mise en œuvre de la stratégie, et les inputs de la stratégie, représente-t-il un défi, mais aussi une opportunité, pour la Banque et Madagascar, de forger un véritable partenariat en vue de rendre l'aide de la Banque plus efficace dans la lutte contre la pauvreté. Un examen attentif de la performance passée de la Banque montre que la Banque a été en mesure de contribuer de façon significative aux objectifs du Gouvernement malgache dans le secteur rural, à travers notamment le Projet de réhabilitation du périmètre rizicole de Bas-Mangoky, le projet national maïs, et le Projet des jeunes entrepreneurs ruraux. Le rendement moyen du riz dans la zone d'intervention du projet Bas-Mangoky a atteint le niveau élevé de 4,35 tonnes à l'hectare contre une moyenne nationale de 2 tonnes à l'hectare. Le rapport d'achèvement du PNM montre que, en dépit des retards dans l'exécution du projet, la Banque a contribué à l'augmentation de la production additionnelle de maïs de 25.101 tonnes, l'amélioration de la culture sur 36.762 ha avec un rendement additionnel de 0,68 tonnes/hectares. La Banque a aussi démontré sa capacité à intervenir avec succès dans le financement des infrastructures, notamment routière, qui ont significativement contribué au développement du secteur rural. A travers tous ces projets, la Banque est en train d'établir des antécédents positifs sur sa capacité à être un acteur efficace, crédible et capable d'obtenir des résultats dans le secteur rural en général, et celui de la production agricole en particulier. Sur le plan des réformes, bien qu'il ne soit pas aisé d'isoler la contribution de la Banque, l'on peut affirmer que les ressources à décaissement rapides fournies par le Groupe de la Banque dans le cadre des appuis à la balance des paiements ont contribué à la stabilité macroéconomique. Bien que le département de l'évaluation rétrospective du Groupe de la Banque (OPEV) n'ait pas encore entrepris une évaluation globale des précédentes stratégies d'assistance du Groupe de la Banque pour Madagascar, l'ensemble de ces résultats montre celles-ci ont été bien orientées dans leur soutien aux actions du Gouvernement visant à réduire la pauvreté, en particulier en milieu rural.

## **4.2 Gestion du portefeuille et leçons tirées de la précédente stratégie**

4.2.1 Le portefeuille actuel comprend 12 projets en cours d'exécution, qui représentent un engagement total de 136 millions d'UC. Les principaux secteurs qui bénéficient des financements en cours de la Banque sont le secteur des transports (46%), le secteur social (26%), agriculture (18%), et l'eau et l'assainissement (6%), et le multisecteur (4%). Selon le

Rapport annuel sur la performance du portefeuille (RAPP) du Groupe de la Banque 2002-2003, les décaissements du Groupe de la Banque en faveur de Madagascar ont atteint 17 millions d'UC en 2000, 15 millions d'UC en 2001, 6 millions d'UC en 2002, 8 millions d'UC en 2003, et 33,47 millions d'UC en 2004. Ces chiffres indiquent que, en 2002, les décaissements en faveur de Madagascar ont enregistré une baisse importante. Cette baisse est probablement due aux troubles politiques qui ont secoué le pays de décembre 2001 à juillet 2002. Mais, depuis 2003, les décaissements s'inscrivent sur une courbe ascendante.

4.2.2 Dans le cadre du FAD-IX, le Groupe de la Banque a approuvé des financements pour un montant total de 69,90 millions d'UC pour les projets suivants: (i) le quatrième prêt d'ajustement structurel (25 millions d'UC), (ii) le projet routier dans la province de Toliary (prêt de 31,15 millions d'UC et don de 1,89 million d'UC); (iii) le projet de renforcement institutionnel visant la bonne gouvernance (don de 5,86 millions d'UC); et (iv) le projet d'appui à la lutte contre les maladies transmissibles VIH/SIDA/IST, Tuberculose).

4.2.3 Selon le RAPP 2002-2003, la performance du portefeuille à Madagascar s'est légèrement détériorée entre 2002 et 2003. En effet, la proportion des projets à risque (PAR) y est passée de 56% en 2002 à 60% en 2003. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux projets potentiellement à problèmes (PPP) dont la part dans le portefeuille est passée de 11% en 2002 à 40% en 2003. Quant aux projets à problèmes (PP), leur part dans le portefeuille a baissé en passant de 44% en 2002 à 20% en 2003. Selon le RAPP 2004, la proportion des PAR avait baissé pour atteindre 45% en 2004. Cette baisse est essentiellement attribuable à la baisse des PPP, qui sont passés à 18% du portefeuille en 2004 tandis que la proportion des PP est restée relativement stable (28% en 2004 contre 20% en 2003).

4.2.4 Le message principal qui ressort de l'analyse de ces évolutions est double. D'une part, la baisse tendancielle, depuis 2002, de la proportion des PAR indique que la performance du portefeuille s'améliore, même si cette proportion demeure supérieure à 35%, qui, selon les politiques du Groupe de la Banque, représente le seuil au delà duquel la performance du portefeuille d'un pays est considérée insatisfaisante. D'autre part, le fait que les PPP soient prépondérants parmi les PAR indique que, selon les services, la majorité des projets du portefeuille devraient atteindre leurs objectifs de développement.

4.2.5 En mars 2005, le Groupe de la Banque a élaboré un plan d'amélioration de la performance du portefeuille. Ce rapport a noté que la crise politique que le pays a connu en 2002, ainsi que la faible capacité des organes d'exécution des projets sont les facteurs principaux de la détérioration de la performance du portefeuille. L'instabilité du personnel des organes d'exécution a aussi contribué à l'affaiblissement de ces structures (cas du projet *Education III* et du projet de réparation des dégâts causés par les cyclones *Eline, Gloria, et Hudah*), les résultats infructueux des différents appels d'offres lancés (*projet de réparation des dégâts causés par les cyclones Eline, Gloria, et Hudah*). Selon les organes d'exécution des projets, la qualité de la supervision effectuée par la Banque a aussi contribué à la performance non satisfaisante de la performance du portefeuille. Ainsi, les organes d'exécution des projets citent-elles les retards que la Banque accuse pour donner les avis de 'non objection', ainsi que la qualité de la communication de la Banque qui n'a pas toujours facilité leur travail.

4.2.6 Le problème principal du portefeuille du Groupe de la Banque à Madagascar est celui du rythme d'exécution des interventions qui est assez lent. La performance en matière de soumission des rapports d'audit et des rapports d'avancement trimestriels est, pour le moment, satisfaisante. L'un des défis majeurs de la Banque à Madagascar, au cours du FAD-

X, sera donc d'améliorer sensiblement la mise en œuvre des opérations afin que celles-ci puissent atteindre leurs objectifs de développement plus rapidement.

4.2.7 Les mesures prises pour améliorer la performance du portefeuille ont essentiellement porté sur l'organisation d'une mission de supervision spéciale au cours de laquelle les dossiers d'acquisition ont été traités sur le terrain, et la direction du projet remaniée (*cas du projet Education III ; le responsable des acquisitions a été remplacé ; la mission de supervision de décembre 2004 a traité environ 18 dossiers d'acquisitions sur le terrain*), la restructuration des composantes du projet (*cas du projet de réparation des dégâts causés par les cyclones Eline, Gloria, et Hudah*), l'élaboration d'une matrice des actions à mettre en œuvre, comprenant une indication claire des tâches à accomplir, les dates butoirs et les parties responsables (*Projet jeunes entrepreneurs ruraux, projet de réhabilitation du périmètre de Bas-mangoky, et projet de lutte préventive anti-acridienne*). Des efforts volontaristes ont aussi été engagés par le Groupe de la Banque, en collaboration avec les autorités, pour améliorer la performance du portefeuille agricole. Ces efforts, qui ont visé le renforcement des capacités des organes d'exécution des projets (changement du personnel clés, et amélioration des systèmes de gestion comptable et financière et élaboration des manuels de procédures, pour le *Projet jeunes entrepreneurs ruraux et le projet de réhabilitation du périmètre de Bas-Mangoky*), ont notamment abouti à une augmentation des taux de décaissement de ces deux projets. Ainsi, ceux-ci sont passés de 17% et 16% respectivement en 2004 à 40% et 60% respectivement en 2005. Ceci démontre qu'il est possible pour le Groupe de la Banque, travaillant avec les autorités malgaches, d'obtenir des résultats sur le plan de l'exécution des projets. Par ailleurs, l'ouverture du bureau national du Groupe de la Banque à Madagascar, effective depuis août 2005, devrait aussi contribuer à améliorer la supervision des projets et donc leur performance. Enfin, afin de contribuer davantage à l'amélioration de la performance du portefeuille, le Groupe de la Banque envisage d'effectuer une revue du portefeuille pour Madagascar dans le courant de l'année 2005. Celle-ci sera l'occasion d'examiner plus en profondeur encore la situation de chaque projet et de tous les facteurs concourant à leur performance, dont notamment la performance de la Banque, du Gouvernement, et des autres co-financiers, et d'identifier les mesures à mettre en œuvre pour remédier aux blocages constatés. Sur la base de ces mesures, les projections indiquent que la proportion des projets à risques devrait baisser de 45% en 2004 à 40% en 2006. Le taux de décaissements devrait augmenter de 24% en 2004 à 53% en 2006.

### **4.3 Cadre de résultat de la stratégie**

4.3.1 Le cadre de résultats vise à identifier, de façon claire les réalisations attendues de l'assistance de la Banque au cours de la période du FAD-X, en se basant sur les priorités du Gouvernement malgache. Le cadre de résultats de la présente stratégie identifie l'objectif de développement à long terme, directement lié aux objectifs globaux du DSRP et de la Vision '*Madagascar, naturellement*', auquel la Banque contribuera, un résultat à moyen terme, et deux résultats à court terme. Le cadre de résultats identifie aussi huit produits ou services de la Banque qui permettront d'atteindre les résultats identifiés. Le cadre de résultats identifie aussi les indicateurs de performance qui permettront de mesurer l'atteinte des différents éléments du cadre de résultat.

4.3.2 Les consultations approfondies qui ont eu lieu entre le Groupe de la Banque et les parties prenantes malgaches ont abouti à la conclusion que l'objectif de développement à long terme de Madagascar que le DSP visera à influencer sera la réduction du taux de pauvreté. En effet, en ligne avec les OMD auxquels il a adhéré, Madagascar souhaite réduire le taux de

pauvreté de 73,6% en 2003 à 36,8% en 2015. S'appuyant sur le constat que l'incidence de la pauvreté est plus élevée en milieu rural, la stratégie du Gouvernement pour atteindre l'objectif de réduire de moitié le taux de pauvreté en 2015 accorde une place centrale au développement du secteur rural. Aussi, afin de contribuer efficacement à la réalisation de cet objectif, le résultat à long terme visé par la stratégie sera-t-elle l'augmentation de la production agricole et halieutique en milieu rural dans la partie sud du pays, en vue de contribuer à l'augmentation des revenus en milieu rural pour réduire le taux de pauvreté en milieu rural. Les résultats à court terme attendus de la mise en œuvre de la stratégie seront au nombre de deux : (i) un renforcement du cadre incitatif en vue de stimuler l'augmentation de la production agricole et (ii) une amélioration de la gouvernance dans la gestion du secteur rural. La figure 1 ci-dessous présente le cadre des résultats de la stratégie pour la période 2005-2009. Ce cadre de résultats est explicité dans la matrice thématique qui est présenté dans le Tableau 2. Compte tenu de l'insuffisance des capacités à Madagascar, le renforcement des capacités sera un thème transversal de toutes les interventions de la Banque pendant la période du DSP.

Figure 1 : Madagascar Cadre illustratif des résultats pour le DSP 2005-2009

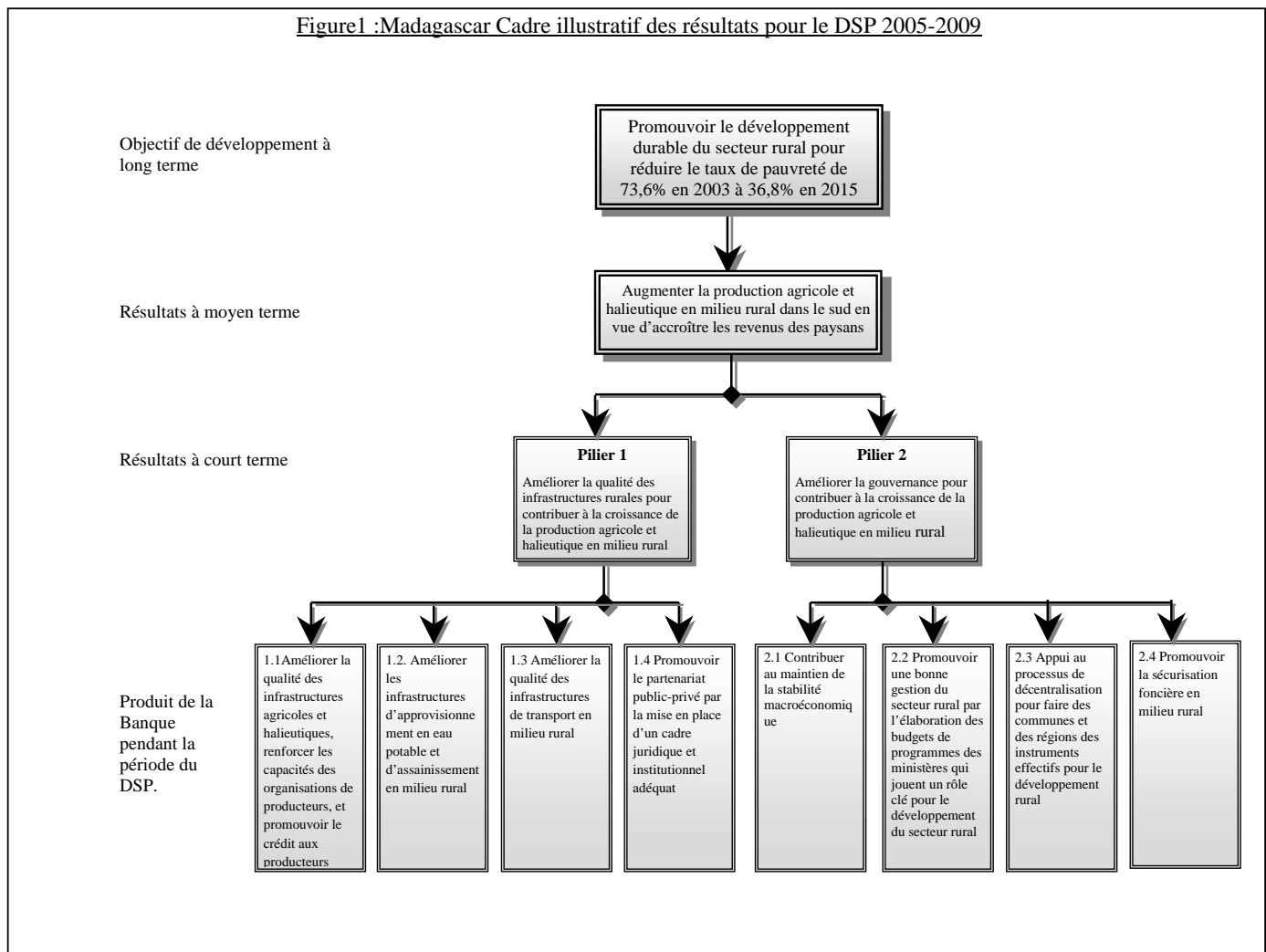


Tableau 2 : Matrice des résultats thématiques

Objectif de développement à long terme du Gouvernement malgache, que le DSP cherche à influencer	Stratégie du Gouvernement	Résultats à moyen terme du DSP pour le pays				Priorités et performance de la Banque		
		Contraintes sectorielles	Résultats à moyen terme du DSP	Indicateurs intermédiaires pour suivre les résultats du DSP	Stratégie/actions pour atteindre l'indicateur intermédiaire	Produits de la Banque	Interventions de la Banque et des partenaires	Indicateurs de mesure de la performance de la Banque
Réduire le taux de pauvreté de 73,6% en 2003 à 36,8% en 2015	1. Promouvoir le développement rural	<p>1.1 Qualité insuffisante des infrastructures agricoles, halieutiques et de transport en milieu rural</p> <p>1.2. Faible capital humain des paysans, dû en partie à une mauvaise santé attribuable à un accès inadéquat à l'eau potable et à l'assainissement</p> <p>1.3 Faiblesse des organisations de producteurs</p> <p>1.4 Insuffisance du crédit aux producteurs</p>	<p>La production halieutique annuelle augmente de 3,000 tonnes et 800 tonnes de poulpes à partir de 2009<sup>6</sup></p> <p>La production additionnelle de riz dans le périmètre de Bas-mangoky atteint 35,000 tonnes à partir de 2008</p> <p>La production annuelle additionnelle de coton et celle des produits vivriers dans la zone de Manombo atteint 4,200 tonnes et de 4,500 tonnes respectivement à partir de 2010<sup>7</sup></p> <p>Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural passe de 17% en 2005 à 22% en 2007, et le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural de 9 à 11% pour les mêmes années</p>	<p>La production annuelle additionnelle de riz dans le périmètre de Bas-mangoky atteint 25,000 tonnes en 2007</p>	<p>1. Améliorer la qualité des infrastructures rurales pour contribuer à la croissance de la production agricole et halieutique en milieu rural</p> <p>2. Renforcer les organisations de producteurs</p> <p>3. Promouvoir le crédit aux producteurs</p>	<p>1.1 Amélioration de la qualité des infrastructures agricoles dans les périmètres de Bas-mangoky et Manombo, renforcer les organisations de producteurs et promouvoir le crédit aux producteurs.</p> <p>1.2 Amélioration des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural</p> <p>1.3 Amélioration des infrastructures de transport stratégiques pour le développement rural (RN1bis, RN6, RN34, RN35, Etude de la RN9)</p> <p>1.4 Renforcer les organisations de producteurs, notamment dans le domaine de la commercialisation, et promouvoir le crédit aux producteurs</p> <p>1.5 Promouvoir le partenariat public-privé</p>	<p><b><u>Nouveaux projets proposés du Groupe de la Banque</u></b></p> <p>3.1 Projet d'appui aux communautés de pêcheurs de Tuléar présenté au Conseil en 2005</p> <p>3.2 Projet de développement rural intégré du périmètre de Manombo</p> <p>3.3 Programme d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural</p> <p>3.4 Projet routier</p> <p><b><u>Projets en cours du Groupe de la Banque</u></b></p> <p>Voir tableau 4.</p> <p><b><u>Autres partenaires actifs dans le développement du secteur rural</u></b></p> <p>Banque mondiale Union européenne France Japon UNICEF PNUD</p>	<p>Projet d'appui aux communautés de pêcheurs de Tuléar présenté au Conseil en 2005</p> <p>Projet de développement rural intégré du périmètre de Manombo présenté au Conseil en 2007</p> <p>Taux de décaissement du portefeuille en cours atteint 50%</p> <p>Programme d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural présenté au Conseil en 2005</p> <p>Projet routier est présenté au Conseil en 2008</p> <p>Toutes ces nouvelles opérations sont élaborées selon une approche axée sur les résultats.</p>

<sup>6</sup> Le niveau de référence de cet indicateur est une production maritime de 107.206 tonnes en 2003 (Source : MEFB, Rapport économique et financier 2003-2004, Page 49).

<sup>7</sup> Les niveaux de référence de ces indicateurs sont une production de coton de 8.162 tonnes en 2002-2003 (Source : MEFB, REF 2003-2004, Page 43), et une production de produits vivriers (riz, manioc, maïs, pois du cap) dans la province de Tuléar, une des zones géographiques où les interventions du groupe de la Banque auront lieu, de 633.436 tonnes pour la campagne 2002-2003. Source : MAEP, Enquête annuelle sur la production agricole, Campagne 2002-2003, Rapport principal. Ces indicateurs seront davantage affinés au moment de la préparation des nouvelles interventions prévues, ainsi que lors de la revue à mi-parcours de la stratégie.

Tableau 2 : Matrice des résultats thématiques (suite et fin)

Objectif de développement à long terme du Gouvernement malgache, que le DSP cherche à influencer	Stratégie du Gouvernement	Résultats à moyen terme du DSP pour le pays				Priorités et performance de la Banque		
		Contraintes sectorielles	Résultats à moyen terme du DSP	Indicateurs intermédiaires pour suivre les résultats du DSP	Stratégie/actions pour atteindre l'indicateur intermédiaire	Produits de la Banque	Interventions de la Banque et des partenaires	Indicateurs de mesure de la performance de la Banque
Réduire le taux de pauvreté de 73,6% en 2003 à 36,8% en 2015	1. Promouvoir le développement rural	<p>1.1 Stabilité du cadre macroéconomique</p> <p>1.2 Qualité insuffisante de la gestion des ressources allouées au secteur rural</p> <p>1.3 Faire des communes et des régions des acteurs du développement rural dans le cadre de la politique de décentralisation/déconcentration.</p> <p>1.4 Insécurité foncière</p>	<p>La production halieutique annuelle augmente de 3,000 tonnes de poissons et de 800 tonnes de poulpes à partir de 2009</p> <p>La production additionnelle de riz dans le périmètre de Bas-mangoky dépasse 35,000 tonnes à partir de 2008</p> <p>La production additionnelle de coton et celle des produits vivriers dans la zone de Manombo atteint de 4,200 tonnes et de 4,500 tonnes respectivement à partir de 2010</p> <p>L'accès à l'eau potable en milieu rural passe de 17% en 2005 à 22% en 2007, et le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural de 9% à 11% pour les mêmes années</p>	<p>La production annuelle additionnelle de riz dans le périmètre de Bas-mangoky atteint 25.000 tonnes en 2007</p>	<p>2. Améliorer la gouvernance pour contribuer à la croissance de la production agricole et halieutique en milieu rural</p>	<p>2.1 Contribuer au maintien de la stabilité macroéconomique</p> <p>2.2 Elaboration des budgets de programmes, pour les ministères qui jouent un rôle clé dans le développement rural, qui prennent en compte les priorités stratégiques du secteur rural</p> <p>2.3 Appui au processus de décentralisation/déconcentration pour que les communes et les régions deviennent des instruments effectifs de développement rural</p> <p>2.4 Promouvoir la sécurisation foncière dans les périmètres de Bas-Mangoky et de Manombo</p>	<p><b><u>Nouveaux projets proposés du Groupe de la Banque</u></b></p> <p>Prêt d'appui aux réformes en matière de gouvernance</p> <p>Projet de développement rural intégré du périmètre de Manombo</p> <p><b><u>Projets en cours du Groupe de la Banque</u></b></p> <p>PRIBG Projet de développement rural intégré de Bas-Mangoky PROJER</p> <p><b><u>Autres partenaires actifs dans le développement du secteur rural</u></b></p> <p>Banque mondiale Union européenne France Japon UNICEF PNUD</p>	<p>Projet d'appui aux réformes présenté au Conseil en 2006</p>

#### **4.4 Piliers et domaines de concentration de la stratégie**

Pilier n° 1: Améliorer la qualité des infrastructures rurales pour contribuer à la croissance de la production agricole et halieutique en milieu rural dans le sud (Résultat 1)

4.4.1 Ce pilier soutient l'axe stratégique n° 2 du DSRP, qui vise à susciter et promouvoir une croissance économique à base élargie. Avec ce pilier, la Banque se propose d'aider le Gouvernement malgache à améliorer la qualité des infrastructures rurales pour contribuer à la croissance de la production agricole et halieutique en milieu rural dans le sud qui est, comme nous l'avons indiqué au paragraphe 2.5.2, la partie du pays où vivent 39,7% des 12,2 millions de pauvres que compte le pays. Les produits de la Banque qui permettront de lever les contraintes susmentionnées et d'atteindre le résultat 1 sont analysés ci-dessous.

4.4.2 Amélioration la qualité des infrastructures agricoles et halieutiques (Produit 1.1) : La Banque a une expérience pertinente dans le secteur agricole à Madagascar qui lui permet d'être bien placée pour contribuer efficacement au développement des infrastructures hydro agricoles collectives, au développement participatif et au renforcement institutionnel des organisations de bénéficiaires. La Banque poursuivra ses actions dans ce secteur en vue, d'une part, de consolider les effets positifs, qui commencent à apparaître, découlant de ses interventions antérieures (voir paragraphe 4.1.5), mais aussi en vue de porter l'action de la Banque un peu plus loin. Les principaux instruments de la Banque qui permettront de réaliser le produit 1.1 seront le projet d'appui aux communautés des pêcheurs de Tuléar, qui sera présenté au Conseil en 2005, et le projet de développement rural intégré de Manombo, qui sera présenté au Conseil en 2007. Des efforts seront également faits pour accélérer la mise en oeuvre des projets du portefeuille actuel (paragraphe 4.6.3), qui contribuent au développement du secteur rural, dont le projet de réhabilitation du périmère de Bas-mangoky, le PROJER.

4.4.3 Améliorer les infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural (Produit 1.4) : Comme nous l'avons déjà mentionné, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et en services d'assainissement revêt une importance centrale pour tous les efforts visant le développement rural et la relance de la production agricole. En effet, l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement a des effets positifs sur la santé, qui est le premier facteur de production des paysans. La Banque, en collaboration avec les autres partenaires, apportera son appui aux efforts du Gouvernement visant à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural. Le principal instrument pour atteindre ce résultat sera le programme d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural qui sera présenté au Conseil en 2005, dans le cadre de l'initiative visant l'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement dont le Groupe de la Banque est le chef de file.

4.4.4 Amélioration des infrastructures de transports stratégiques pour le développement rural (Produit 1.5) : La qualité des infrastructures de transports est un déterminant principal du développement du secteur rural, et de la stimulation de la production agricole et halieutique en particulier. Ce constat, issu de l'expérience globale de la lutte contre la pauvreté, est aussi valable à Madagascar. Aussi, le DSRP consacre-t-il le sous-programme 'Routes et transport' à l'amélioration de l'accès des populations dans les zones rurales, et à l'entretien de l'ensemble du réseau routier. La stratégie proposée ici vise aider le Gouvernement à mettre en oeuvre ce programme. Pour atteindre ce résultat, la Banque mettra

l'accent sur une accélération de la mise en œuvre du *Projet routier dans la province de Toliara approuvé par les Conseils en octobre 2004, le projet de réhabilitation de la RN 1 bis approuvé en septembre 2002, le projet de réparation des dégâts causés par les cyclone approuvé en octobre 2000 (voir paragraphe 4.6.3)*. Le Groupe de la Banque veillera aussi à l'achèvement de l'*Etude de la RN9* ensuite de quoi un projet routier visant l'amélioration des infrastructures routières rurales sera présenté au Conseil en 2008. La RN9 joue un rôle critique pour le succès de la stratégie proposée dans ce rapport dans la mesure où elle relie les zones d'interventions du projet pêche, les périmètres de Bas-Mangoky et de Manombo au port de Tuléar.

Pilier n° 2: Améliorer la gouvernance pour contribuer à la croissance de la production agricole et halieutique en milieu rural dans le sud (Résultat 2)

*4.4.5 Contribuer au maintien de la stabilité macroéconomique (Produit 2.1)* : Au delà des contraintes spécifiquement liées aux conditions qui prévalent dans le secteur rural, le maintien de la stabilité macroéconomique apparaît comme une des conditions nécessaires au développement du secteur rural recherché par une augmentation de la production. Ce lien, validé par l'expérience globale, est aussi vérifié à Madagascar. C'est pourquoi les parties prenantes malgaches ont retenu le maintien de la stabilité macroéconomique comme l'un des objectifs fondamentaux du DSRP. La Banque se propose d'aider le gouvernement malgache à atteindre cet objectif pendant la période de la présente stratégie, surtout dans un contexte où les événements de 2004 (voir paragraphe 2.2.4) ont amplement démontré que toutes les parties prenantes doivent rester vigilantes et que le Groupe de la Banque doit se tenir prête à consacrer une partie de ses ressources pour soutenir la stabilité macroéconomique. Dans ce domaine, la Banque agira en collaboration étroite avec les autres partenaires au développement dont notamment les institutions de Bretton-woods. Dans la mesure où les ressources à décaissement rapide sont un instrument plus approprié pour poursuivre cet objectif de stabilité macroéconomique, la présente stratégie envisage de recourir à un prêt d'appui aux réformes, sous la forme d'un appui budgétaire, pour soutenir les efforts du Gouvernement visant le maintien de la stabilité macroéconomique. Ce prêt d'appui aux réformes sera présenté au Conseil en 2006.

*4.4.6 Elaboration des budgets de programmes (Produit 2.2)* : Pour créer les conditions favorables à une croissance soutenue dans le secteur rural, il est nécessaire que la gestion du budget de l'Etat s'effectue selon une approche axée sur les résultats, qui identifie clairement le développement du secteur rural comme une des missions de l'Etat dans le cadre de sa politique de lutte contre la pauvreté. Cette approche devra se traduire, dans le cadre de la réforme budgétaire ayant abouti à l'introduction des budgets de programmes à partir de l'année fiscale 2005, par l'identification des programmes et des actions devant concourir à cette mission, ainsi que des indicateurs de performance correspondants. Les parties prenantes malgaches ont d'ailleurs retenu l'amélioration de la gestion des ressources humaines et financières allouées au secteur rural, et l'amélioration du pilotage du secteur rural grâce à l'élaboration des politiques et des stratégies sous sectorielles, comme un des objectifs spécifiques du DSRP. C'est dans ce contexte que, à la demande des autorités malgaches, le Groupe de la Banque apportera une assistance pour l'élaboration et la mise en œuvre des budgets de programmes. Ainsi, le Groupe de la banque aidera le Gouvernement malgache à réussir l'introduction des budgets de programmes et à élaborer des budgets de programmes pour les ministères qui jouent un rôle central pour le développement rural, et qui prennent en compte les besoins stratégiques de ce secteur. Il s'agit des ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, du ministère de l'énergie et des mines, du ministère

de la justice, du Ministère de l'Economie, des finances et du budget, et du Ministère de la population, de la protection sociale et des loisirs. Le principal instrument pour atteindre ce résultat sera le PRIBG, approuvé le 8 décembre 2004.

*4.4.7 Appui au processus de décentralisation (Produit 2.3):* La croissance rurale et la réduction de la pauvreté en milieu rural passe par une mise en œuvre effective du processus de décentralisation, qui donne aux communes et aux régions un rôle de premier plan dans l'identification des priorités de développement au niveau local. Le Gouvernement s'est engagé dans cette voie. Le Groupe de la Banque aidera le Gouvernement à assurer l'efficacité du processus de décentralisation. L'instrument principal pour atteindre ce résultat sera le prêt d'appui aux réformes en matière de gouvernance, qui sera présenté au Conseil en 2006 et qui aura pour cible l'appui aux actions visant à faire avancer le processus de décentralisation/déconcentration. Le Groupe de la Banque fera aussi appel au PRIBG pour renforcer les capacités du ministère en charge de la décentralisation/déconcentration dans le domaine des budgets de programmes. Le tableau 3 ci-dessous illustre le cadre du DSP.

*4.4.8 Promouvoir la sécurisation foncière en milieu rural (Produit 2.4):* Pour promouvoir le développement du secteur rural, et relancer la production agricole en particulier, il est nécessaire de régler durablement le problème de l'insécurité foncière. Pour s'attaquer à ce problème, le Gouvernement a fait appel à l'aide de ses partenaires au développement dont les Etats-Unis dans le cadre du MCA, de la France et le Groupe de la Banque. La Banque intervient déjà pour la promotion de la sécurité foncière dans le cadre des projets agricoles en cours d'exécution tels que le projet Jeunes entrepreneurs ruraux. La Banque poursuivra cet appui à la promotion de la sécurisation foncière. Le principal instrument pour réaliser cet appui sera à travers l'inclusion d'une composante visant la promotion de la sécurisation foncière dans le projet de développement rural intégré de Manombo, qui sera présenté au Conseil en 2007, ainsi que la poursuite des activités de sécurisation foncière dans le cadre du projet de réhabilitation du périmètre de Bas-Mangoky et du PROJER.

Tableau 3 : Cadre de résultats du DSP

Objectif de développement à long terme : Réduire le taux de pauvreté de 73,6% en 2003 à 36,8% en 2015	Résultats attendus du DSP (3 à 5 ans)	Lien avec le DSRP
Pilier n° 1 : Améliorer la qualité des infrastructures rurales pour contribuer à la croissance de la production agricole et halieutique en milieu rural	<p>La production additionnelle de riz dans le périmètre de Bas-mangoky atteint 35.000 tonnes à partir de 2008</p> <p>La production halieutique annuelle augmente de 3.000 tonnes de poisson et de 800 tonnes de poulpes à partir de 2009</p> <p>La production annuelle additionnelle de coton et celle des produits vivriers dans la zone de Manombo atteint 4.200 tonnes et de 5.500 tonnes respectivement à partir de 2010</p> <p>Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural passe de 17% en 2005 à 22% en 2007, et le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural de 9% à 11% pour les mêmes années</p>	Axe stratégique n° 2 du DSRP. Rapport de mise à jour du DSRP, juin 2005, Page 8 et 53.
Pilier n° 2 : Améliorer la gouvernance pour contribuer à la croissance de la production agricole et halieutique en milieu rural	<p>Contribuer à la stabilité macroéconomique</p> <p>Budgets de programmes pour les ministères jouant un rôle clé dans le développement rural élaboré, qui prennent en compte les priorités stratégiques de ce secteur</p> <p>Appui au processus de décentralisation</p> <p>Promouvoir la sécurisation foncière</p>	Axe stratégique n° 1 du DSRP.. Rapport de mise à jour du DSRP, juin 2005, Page 50, 51, 52, 55 et .56

#### **4.5 Dimensions régionales de la stratégie**

Comme nous l'avons indiqué aux paragraphes 2.4.4 et 2.4.5, Madagascar participe activement aux efforts d'intégration et de coopération économique qui sont déployés au niveau de la sous région de l'océan indien, et au-delà. En ligne avec le mandat et la Vision du Groupe de la Banque, et le Plan stratégique 2003-2007, la stratégie proposée dans ce rapport contribuera aux efforts d'intégration régionale de Madagascar de deux manières. D'une part, le développement durable de la production agricole devrait donner à ce pays les moyens d'une participation accrue aux échanges régionaux. En effet, selon les responsables malgaches, il existe actuellement, au niveau sous-régional, une demande non satisfaite, de produits agricoles, adressée à Madagascar. D'autre part, le Groupe de la Banque envisage, à la demande du Gouvernement, de conduire une étude visant à mieux identifier les opportunités d'expansion des échanges entre Madagascar et ses partenaires régionaux, ainsi que les besoins en renforcement de capacités malgaches dans le domaine de la gestion des dossiers de l'intégration régionale.

#### **4.6 Assistance du Groupe de la Banque : Allocation basée sur la performance, performance de référence, et opérations de la Banque**

##### *Allocation basée sur la performance, et performance de référence*

4.6.1 Sur la base de l'évaluation des performances pays pour l'année 2004, le montant maximum de l'allocation à laquelle Madagascar sera éligible au cours des trois années du FAD-X est de 100,2 millions d'Unités de comptes. Selon les résultats l'évaluation du poids de la dette des pays, Madagascar ne sera éligible qu'aux prêts dans le cadre du FAD-X. Bien que le montant des engagements pour la première année sera ferme, les projections pour la deuxième et la troisième année seront fonction (i) de la performance du pays, (ii) des ressources encore disponibles dans le cadre du FAD-X, (iii) de la liste des pays éligibles au guichet FAD actifs, et de (iv) de la composition de l'assistance financière du Groupe de la Banque à Madagascar en termes de dons et prêts.

4.6.2 Ainsi, dans le cadre du FAD-X, le niveau de l'assistance financière du Groupe de la Banque sera fonction de (i) l'allocation du pays telle que déterminée dans le cadre de l'évaluation annuelle des performances des pays, et (ii) de la performance de Madagascar par rapport à un certain nombre d'indicateurs de référence. Sur la base de l'évaluation des performances pour 2004, le Tableau 4 ci-dessous présente les indicateurs de performance de référence qui détermineront la performance de référence de Madagascar au cours du FAD-X. Ces critères sont tirés de l'évaluation de la performance de Madagascar en 2005. En effet, cette évaluation a démontré que c'est dans le domaine de la gouvernance que la performance de Madagascar était la moins satisfaisante. Cette évaluation de la performance a aussi montré que la note de Madagascar relative à la performance du portefeuille était aussi non satisfaisante. C'est la raison pour laquelle, en collaboration avec les autorités, les critères de performance ont été sélectionnés de manière à viser une amélioration de la performance du pays dans les domaines clés pour la réduction de la pauvreté que sont la gouvernance et la performance du portefeuille du Groupe de la Banque.

4.6.3 Pour maintenir son allocation indicative pour le FAD-X, Madagascar devra faire des progrès jugés satisfaisants dans la mise en œuvre des réformes de référence ainsi définis. Une performance jugée insatisfaisante dans la mise en œuvre de ces réformes de référence pourrait

conduire, lors de la détermination des allocations par pays basées sur la performance, à une baisse de l'allocation indicative du pays au cours des années ultérieures du FAD.

Tableau 4 : Indicateurs de référence dans le cadre du FAD-X

Performance du portefeuille	Taux de décaissement
1. Taux de décaissement Projet santé II	50%
2. Taux de décaissement Projet AEP Grand Sud	60%
3. Taux de décaissement Projet appui à la lutte contre les maladies transmissibles, le VIH/SIDA	30%
4. Projet de renforcement institutionnel visant la bonne gouvernance	20%
5. Progrès dans l'installation et l'utilisation du logiciel gestion des projets à la Direction de la dette publique et dans les cellules d'exécution des projets financés par le FAD	Satisfaisant
6. Taux de décaissement du projet jeunes entrepreneurs ruraux	60%
Bonne gouvernance	Progrès dans la mise en œuvre des réformes
1. Installation et utilisation du logiciel SIGTAS à la Direction fiscale des grandes entreprises	Satisfaisant
2. Mise en œuvre des budgets de programmes	Satisfaisant
3. Installation et utilisation du logiciel de gestion douanière SYDONIA ++ dans les plus grands bureaux de douanes	Satisfaisant

### Activités de prêts

4.6.4 Le programme d'assistance du Groupe de la Banque pour Madagascar pendant le FAD-X reposera sur (i) le portefeuille actuel, dont la mise en œuvre sera renforcée, et (ii) quatre nouvelles opérations qui seront présentées au Conseil entre 2005 et 2007, et une nouvelle opération qui sera présentée au Conseil en 2008 dans le cadre du FAD-XI. Le Tableau 5 ci-dessous présente les opérations du portefeuille actuel et leur alignement aux trois axes stratégiques du DSRP. Comme il apparaît, le portefeuille actuel paraît assez bien aligné sur les priorités stratégiques identifiées dans le DSRP. Environ 69% du portefeuille actuel soutient l'axe stratégique n° 2 qui vise à susciter et promouvoir une croissance à base élargie. Environ 26% du portefeuille actuel soutient l'axe stratégique n° 3 qui vise à susciter et promouvoir des systèmes de sécurisation humaine, et matérielle et de protection sociale élargie et 4% du portefeuille actuel soutient l'axe stratégique n° 1 qui vise à restaurer l'Etat de droit et promouvoir la bonne gouvernance. La stratégie proposée pour le FAD-X poursuivra cette orientation en accordant la priorité aux actions qui viseront à promouvoir la croissance, notamment en milieu rural. Pendant le FAD-X, les efforts seront entrepris pour accélérer la mise en œuvre des opérations du portefeuille actuel.

Tableau 5. Alignement du portefeuille actuel avec le DSRP (Situation au 14 juillet 2005)

Axes stratégiques de la Stratégie de réduction de la pauvreté	Projet du portefeuille (année d'approbation et montant du prêt ou du don en millions d'UC) ; taux de décaissement
Axe stratégique n° 1. Restaurer l'Etat de droit et la bonne gouvernance	1. <i>Projet de renforcement institutionnel visant la bonne gouvernance (déc.04; 5,86). Taux de décaissement 0%.</i>
Axe stratégique n° 2. Susciter et promouvoir une croissance économique à base élargie	2. <i>Projet d'entretien et de réhabilitation routier (mai 90; FAD : 6,49 ; FSN : 6,00). Taux de décaissement: (FAD : 51% ; FSN : 37%)</i>  3. <i>Projet de réparation des dégâts causés par les cyclones (oct. 00; 6,52). Taux de décaissement: 0%</i>  4. <i>Projet de réhabilitation de la RN1 bis (sept. 02; prêt 10, don 0,23): Taux de décaissement: 0%.</i>  5. <i>Projet routier dans la province de Toliary (juil. 04; prêt 31,15; don 1,89). Taux de décaissement: 0%.</i>  6. <i>Programme des jeunes entrepreneurs ruraux (nov. 98; 7,35). Taux de décaissement 41%.</i>  7. <i>Projets de réhabilitation des périmètres du Bas mangoky (oct. 99; 10,00). Taux de décaissement:60%</i>  8. <i>Projet de lutte préventive anti-acridienne (mars 01; FAD : 5,76 ; Don : 1,16). Taux de décaissement: (FAD : 9% ; Don : 6%).</i>  9. <i>Projet d'adduction d'eau potable et d'assainissement dans le grand sud (nov. 01; 7,93). Taux de décaissement: 3%.</i>
Axe stratégique n° 3. Susciter et promouvoir des systèmes de sécurisation humaine, et matérielle et de protection sociale élargie	10. <i>Education III (déc. 98; FAD : 16 ; Don : 0,5). Taux de décaissement: (FAD : 3% ; Don : 1%).</i>  11. <i>Santé II (juil. 99; FAD : 12,44 ; Don : 0,75). Taux de décaissement: FAD : 8% ; Don : 50%.</i>  12. <i>Projet d'appui à la lutte contre les maladies transmissibles VIH/SIDA/IST, Tuberculose (déc. 04; 6). Taux de décaissement: 0%</i>

4.6.5 Ainsi, afin de consolider l'impact du portefeuille actuel, quatre nouvelles opérations seront-elles élaborées et présentées au Conseil, entre 2005 et 2007, pour approbation dans le cadre du FAD-X. Il s'agit (i) du programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural en 2005, (ii) du projet d'appui aux communautés des pêcheurs de Tuléar en 2005, (iii) du prêt d'appui aux réformes en matière de gouvernance en 2006, et (iv) du projet de développement rural intégré du périmètre de Manombo en 2007. Ces opérations seront mises en œuvre dans le cadre des programmes sectoriels élaborés et mis en œuvre par le Gouvernement avec le soutien de ses partenaires au développement. Il s'agit notamment du Plan d'action pour le développement rural (PADR), de la Stratégie sectorielle et plan d'action (SSPA) pour l'eau et l'assainissement adopté en 1994, de la Déclaration de la Politique de l'eau et de l'assainissement de 1997, et du Plan d'action national genre et développement (PANAGED). Un projet routier sera présenté au Conseil en 2008, dans le cadre du FAD-XI. Le Groupe de la Banque travaillera aussi en étroite collaboration avec les autres partenaires au développement dont notamment la Banque mondiale et l'UE, et le Japon en ce qui concerne le programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, la Banque mondiale, l'UE, la France, et le FMI pour l'appui budgétaire, et la Banque mondiale et l'UE dans le cas des interventions dans le secteur agricole.

4.6.6 La stratégie proposée envisage également la présentation au Conseil d'un prêt d'appui aux réformes en matière de gouvernance. En effet, le DSRP qui identifie la gouvernance comme l'axe stratégique n° 1 des efforts de réduction de la pauvreté. En plus, et conformément aux conclusions du profil de gouvernance qui est en cours de finalisation, le Gouvernement malgache a adopté un train de réformes qui visent à améliorer la gouvernance

afin d'accroître l'effectivité des efforts de réduction de la pauvreté. Ce soutien, qui sera apporté sous la forme d'un appui budgétaire, sera étroitement coordonné avec les autres partenaires au développement membres du Cadre de partenariat, notamment la Banque mondiale, l'Union européenne, et la France<sup>8</sup>, qui utilisent déjà l'appui budgétaire pour fournir une partie de leur aide à Madagascar. Il aura pour but principal d'améliorer le fonctionnement du système judiciaire. Le profil de gouvernance a en effet noté que c'est l'un des domaines de la gouvernance où les problèmes sont encore les plus nombreux. Parmi les indicateurs de résultats de cette opération figureront notamment la publication des décisions de justice, la vulgarisation des textes judiciaires, la réduction des délais de traitement des dossiers en justice.

4.6.7 Le recours à l'appui budgétaire pour appuyer les réformes en matière de gouvernance tient compte des progrès accomplis par Madagascar, avec le soutien des partenaires au développement, pour améliorer les procédures de gestion des finances publiques et réduire le risque fiduciaire. Ces efforts se sont appuyés sur l'évaluation de la passation des marchés (CPAR) et la Revue analytique des finances publiques (CFAA) élaboré en juin 2003 avec l'appui de la Banque mondiale. Le nouvel édifice juridique et institutionnel des marchés publics, adopté par le Parlement en juillet 2004, a pris en compte les recommandations faites par le CPAR. De même, des mesures ont été prises pour renforcer le contrôle des finances publiques en réponse aux recommandations du CFAA. Afin de contribuer aux efforts malgaches visant à la réduire davantage le risque fiduciaire, le Groupe de la Banque participe, dans le cadre du PRIBG, aux côtés des autres partenaires dont la Banque mondiale, l'UE, la France, au renforcement des capacités nationales dans ces domaines importants de la gestion des finances publiques. Par ailleurs, le Gouvernement et les partenaires au développement (Banque mondiale, Union européenne, France) ont mis au point un cadre de partenariat efficace pour coordonner leurs interventions dans le domaine de l'appui budgétaire. Le Groupe de la Banque, qui jusqu'ici, a participé à ce processus en qualité d'observateur, a l'intention de devenir membre de ce Cadre de partenariat incessamment. Le FMI participe au cadre de partenariat en qualité d'observateur.

#### Activités d'assistance technique et de conseils

4.6.8 Compte tenu du fait que la faiblesse des capacités est l'une des contraintes majeures à la réduction de la pauvreté à Madagascar, le Groupe de la Banque poursuivra ses activités d'assistance technique et de renforcement des capacités en direction de ce pays. Le cadre principal de ces efforts sera le PRIBG dont la mise en œuvre sera accélérée afin d'avoir un impact sur le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des finances publiques (élaboration des budgets de programmes), le développement du secteur privé et l'amélioration du fonctionnement de la justice. Par ailleurs, l'étude sur le profil de gouvernance en cours de finalisation fournira le matériau analytique pour le dialogue avec le Gouvernement sur les questions de gouvernance. Enfin, une étude sera menée sur les opportunités d'échanges offertes par les structures d'intégration et de coopération régionale pour Madagascar. Cette étude fournira aussi le cadre analytique pour le dialogue sur les questions d'intégration régionale. Enfin, l'étude de la RN9, approuvée en octobre 2004, sera finalisée en vue de servir de cadre aux interventions futures de la Banque dans le secteur des transports.

---

<sup>8</sup> Le FMI participe au Cadre de partenariat, en tant qu'observateur.

### Stratégie pour le secteur privé

4.6.9 L'objectif serait de créer les conditions d'une exploitation du potentiel que constitue le secteur privé, en particulier dans la promotion de l'emploi. Dans le cadre du renforcement du cadre institutionnel général, une attention particulière devrait être accordée à la participation du secteur privé dans les investissements d'infrastructure, aux structures intervenant en appui au secteur privé en général et à la petite entreprise en particulier, notamment au plan du renforcement du secteur financier et de l'appui au développement de la micro-finance. La Banque recherchera aussi les opportunités d'investissement susceptibles d'être financés par le guichet secteur privé notamment dans les sous-secteurs financiers, de l'énergie électrique, de l'énergie renouvelable, d'appui au financement des petites et moyennes entreprises. L'encadré 4 ci-dessous analyse le processus participatif mise en œuvre par le Groupe de la Banque lors de l'élaboration de la stratégie proposée ici.

4.6.10 Le Groupe de la Banque appuiera aussi l'élaboration d'un cadre juridique et institutionnel adéquat pour promouvoir le partenariat public-privé dans le développement des infrastructures, notamment de transport (Résultat 1.4). Cette approche est conforme à la politique du Gouvernement qui a fait de la promotion du partenariat public-privé un des objectifs spécifiques du programme 'Développement et dynamisation du secteur privé' du DSRP. Elle est aussi conforme à la stratégie du Groupe de la Banque en matière de développement du secteur privé, qui accorde la priorité aux diverses formes de PPP comme moyen de promouvoir le développement des infrastructures dans les Pays membres régionaux. L'instrument de la Banque pour appuyer l'élaboration du cadre juridique et institutionnel pour le PPP sera le PRIBG approuvé par le conseil en décembre 2004. Dans le cadre de ce projet, la Banque fournira une assistance technique au Gouvernement pour élaborer et mettre en place un cadre juridique et institutionnel adéquat pour stimuler les partenariats public-privé.

#### Encadré 4 : Approche participative dans la préparation du DSP

Le présent DSP a été préparé suivant une approche participative qui a fait appel à la contribution de toutes les parties prenantes à la réduction de la pauvreté à Madagascar. Les consultations, que le Groupe de la Banque a menées avec les parties prenantes, ont eu lieu successivement du 14 février au 8 mars 2005 et du 30 mai au 3 juin 2005. Ces missions ont eut des discussions très fructueuses avec plusieurs ministres, des hauts responsables malgaches de la Présidence de la République, de l'Assemblée nationale et du Sénat de Madagascar, de la Vice primature, chargée des programmes économiques, du Ministère de l'Economie, des finances et du budget (MEFB), du Ministère de la justice, du Ministère de la population, du Ministère de la fonction publique, du Ministère en charge du développement du secteur privé, du Secrétariat d'Etat chargé de la décentralisation, de la Banque centrale de Madagascar, et du Secrétariat technique de l'ajustement. Ces missions avait aussi eu des discussions avec les partenaires au développement, les organisations de la société civile, et les représentants du secteur privé. Ces consultations ont validé l'importance centrale que les parties prenantes malgaches accordent au développement du secteur rural dans leurs efforts de réduction de la pauvreté.

La dernière phase des consultations avec les parties prenantes malgaches sur la stratégie proposée ici a eu lieu dans le cadre du séminaire sur le profil de gouvernance et de validation de la stratégie d'intervention du FAD-X à Madagascar que les autorités malgaches ont, les 10 et 11 août 2005, organisé à l'hôtel Hilton Madagascar, en collaboration avec le Groupe de la Banque. Lors de ce séminaire, l'examen du profil de gouvernance a eu lieu le 10 août 2005, et celui du DSP le 11 août 2005. M. Benjamin Andriamparany Radavidson, Ministre de l'Economie, des finances et du budget a officiellement ouvert le séminaire le 10 août 2005. Il en a également assuré la clôture officielle le 11 août 2005. Environ 80 participants représentant l'administration malgache, le secteur privé, la société civile, et les partenaires au développement ont pris part aux travaux du séminaire.

Le séminaire a validé le DSP 2005-2009 pour Madagascar dans le cadre du FAD-X. Les participants ont validé l'analyse du contexte de Madagascar, le programme de développement du Gouvernement malgache et les perspectives à moyen terme, la stratégie d'assistance du Groupe de la Banque pour la période 2005-2009 axée sur les résultats et, le système de suivi évaluation tels que présenté dans le DSP 2005-2009. En ce qui concerne la stratégie du Groupe de la Banque, les participants ont recommandé que les interventions prévues, notamment en ce qui concerne les budgets programmes, soient étroitement coordonnés avec les autres partenaires au développement actifs à Madagascar, et que les interventions visant à accroître la production agricole et halieutique prévoient aussi un appui pour renforcer les capacités des paysans en matière de commercialisation et de mise des produits aux normes. Il a aussi été recommandé que l'appui visant à promouvoir la sécurisation foncière soit mis en œuvre dans le cadre du Programme national foncier, qui représente le cadre principal mis en place par les autorités pour améliorer la gestion foncière du pays. Les participants ont aussi indiqué que le PNM a eu un impact durable, mais que pour renforcer cette durabilité, il serait nécessaire de poursuivre les activités relatives aux micro-crédits. Toutes ces suggestions, ainsi que celles visant à mettre à jour certaines informations contenues dans le rapport, ont été prises en compte dans la finalisation de la présente stratégie. Les participants ont enfin indiqué que l'un des déterminants clés de la durabilité des interventions du Groupe de la Banque en général est l'implication effective des ministères de tutelle dans la vie des projets.

## **4.7 Partenariat et harmonisation**

4.7.1 La coordination de l'aide à Madagascar va être renforcée avec l'élaboration du '*Cadre de partenariat entre le Gouvernement et les partenaires au développement en vue d'un appui budgétaire harmonisé*'. Ce Cadre de partenariat qui, pour le moment, regroupe la Banque mondiale, la Commission européenne, et la France, vient d'être finalisé et signé par ces partenaires et le Gouvernement malgache. Le but de ce cadre de partenariat est (i) d'harmoniser les processus et les procédures des partenaires et de minimiser les coûts de fonctionnement, (ii) de renforcer le dialogue entre le Gouvernement et les partenaires en vue de lier les engagements de financements de ces derniers aux priorités de développement du Gouvernement telles qu'énoncées dans le DSRP, (iii) d'accroître la prévisibilité, tant en calendrier qu'en montants, des flux de l'appui budgétaire des partenaires, (iv) d'améliorer l'alignement des programmes d'appui budgétaires avec les processus nationaux, et (v) de mieux coordonner l'appui au renforcement des capacités. Le Groupe de la Banque a l'intention de devenir membre de ce cadre de partenariat, ce qui aura pour effet de contribuer à l'harmonisation des interventions du Groupe de la Banque avec les autres partenaires au développement, mais aussi de promouvoir un alignement des opérations du Groupe de la Banque sur les systèmes nationaux malgaches.

4.7.2 Il existe aussi d'autres mécanismes de coordination de l'aide à Madagascar, tel que la *Réunion des amis de Madagascar* dont la plus récente a eu lieu en novembre 2003 à Paris, et les groupes thématiques des partenaires au développement qui se réunissent périodiquement à Madagascar. Les chefs des organismes du système des Nations Unies se réunissent aussi périodiquement pour coordonner leurs activités. Le Groupe de la Banque maintient des consultations régulières avec la plupart des partenaires au développement, qui sont présents à Madagascar. Ceci va être renforcé avec l'ouverture du bureau national du Groupe de la Banque qui est prévue pour le mois d'août 2005.

## **V. SUIVI ET EVALUATION AXES SUR LES RESULTATS**

### **5.1 Suivi des résultats de la stratégie et de la performance de la Banque**

Bien que la capacité du Gouvernement à produire les indicateurs statistiques nécessaires pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie proposée ici doivent être renforcée, l'on peut noter que des progrès ont été accomplis. Ainsi, les indicateurs de suivi des résultats de la stratégie seront-ils tirés des statistiques sur la mise en œuvre du DSRP, publiées par l'INSTAT, ainsi que des statistiques publiées par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, et le ministère en charge de l'eau. En effet, grâce à une collaboration maintenant bien établie avec le Secrétariat technique à l'ajustement (STA), qui est chargé du suivi de la mise en œuvre du DSRP, la Direction générale du plan, et avec d'autres institutions nationales, l'INSTAT publie désormais des données à jour sur l'évolution de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté tant au niveau national que dans les différentes provinces du pays. Le MAEP conduit une enquête annuelle sur la production agricole qui fournit des informations sur les exploitations agricoles, les cultures pratiquées, les productions vivrières et d'exportation et les prix aux producteurs, dans les six provinces du pays et dans les préfectures. Ces statistiques seront notamment utiles pour suivre l'évolution de la production agricole dans le sud du pays, qui est l'un des résultats à moyen terme attendus de la stratégie de la Banque. Plusieurs partenaires au développement, dont la Banque mondiale, et l'Union européenne, renforcent les capacités du Gouvernement dans le suivi de la mise en œuvre du DSRP. La performance de la Banque sera mesurée par l'élaboration des opérations prévues

dans le cadre de la stratégie. Une revue à mi-parcours du DSP aura lieu en 2007 pour évaluer la mise en œuvre de la stratégie.

## **5.2 Gestion des risques**

5.2.1 Le maintien de la stabilité politique sera déterminant pour le succès de la stratégie proposée dans ce rapport. En effet, l'on observe que depuis l'avènement du processus démocratique à Madagascar au début des années quatre vingt dix, les changements de régimes politiques que le pays a connu se sont déroulés dans des climats de crises essentiellement imputables aux tensions qui existent entre les partis politiques au pouvoir et ceux qui sont dans l'opposition. Ces tensions ont atteint leur paroxysme à la suite des élections présidentielles de 2001. Elles ont notamment conduit au blocage du pays pendant plusieurs mois et affecté gravement ses performances économiques, et retardé le progrès vers l'élimination de la pauvreté. Les prochaines élections présidentielles et législatives auront lieu en 2007. A l'approche de ces échéances politiques, la relative stabilité politique que le pays connaît depuis le dénouement de la dernière crise doit être consolidée pour lui permettre de concentrer ses efforts sur la tâche difficile de réduction de la pauvreté. Dans ce domaine politique, la Banque s'appuiera sur les actions des autres partenaires dont le dialogue sur les institutions politiques fait plus spécifiquement parti de leur mandat.

5.2.2 Les autres risques concernent la faiblesse des capacités et la survenance des catastrophes naturelles liées aux cyclones. Pour faire face au premier risque, le Groupe de la Banque continuera de mettre l'accent sur le renforcement des capacités dans toutes les opérations, et le Bureau national jouera un rôle proactif dans l'anticipation et la mitigation de ce risque. Concernant les cyclones, le Gouvernement est en train de moderniser son système d'alerte précoce. Lors de la mise à jour du DSRP en juin 2005, les parties prenantes malgaches ont identifié ce risque comme un thème transversal dans toutes les politiques du Gouvernement.

## **5.3 Dialogue avec le pays**

5.3.1 *Gouvernance* : La résolution des différents problèmes de gouvernance relevés à Madagascar exige un dialogue entre, d'une part, les pouvoirs publics et, d'autres part, les agences de développement, notamment la BAD. Sur la base de la performance de Madagascar, telle qu'évaluée en 2005 dans le cadre de l'EPIP, les questions de gouvernance sur lesquelles portera le dialogue avec le pays concerneront la définition d'une véritable politique fiscale et la performance de l'administration fiscale, l'amélioration de la performance de l'administration douanière, les réformes juridiques et judiciaires, et le développement du secteur privé.

5.3.2 *Politiques en faveur du développement rural* : Le développement du secteur rural devra également constituer un domaine important du dialogue entre le Groupe de la Banque et Madagascar. Compte tenu des contraintes au développement du secteur rural identifiées dans le cadre de la préparation du présent, le dialogue portera prioritairement sur les questions suivantes : (i) l'identification, dans les budgets de programmes, du développement rural comme une des missions prioritaires de l'Etat, ce qui impliquera que des programmes et des indicateurs de performances appropriés soient associés à cette mission, (ii) la mise en œuvre de la réforme foncière, et du processus de décentralisation/déconcentration.

5.3.3 *Gestion du portefeuille* : La performance du portefeuille du Groupe de la Banque à Madagascar devra continuer à occuper une place centrale dans le dialogue avec ce pays. En effet, la mise en œuvre de la plupart des projets financés par le Groupe de la Banque accuse des retards importants, ce qui a un impact négatif sur leur contribution aux efforts nationaux de réduction de la pauvreté.

## **VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION**

### **6.1 Conclusion**

L'incidence élevée de la pauvreté au sein de la population constitue aujourd'hui le problème majeur auquel Madagascar doit faire face au cours des années à venir. Pour faire face à ce problème difficile et complexe, le pays dispose d'atouts importants, mais les défis ne manquent pas. La stratégie proposée ici vise à aider Madagascar à exploiter les opportunités d'accroître les revenus des paysans pauvres en vue de réduire la pauvreté dans les zones rurales, tout en faisant face aux risques engendrés par l'environnement international.

### **6.2 Recommandation**

Les Conseils d'administration sont invités à approuver le présent Document de stratégie par pays axée sur les résultats, élaboré pour la République de Madagascar, pour la période couverte par le FAD-X avec une allocation indicative de 100,2 millions d'UC.

Annexe I: Carte de la République de Madagascar



**Annexe 2 : Opérations du Groupe de la Banque (situation au 14 juillet 2005)**

Secteur / Projet	Date d'approbation	Date de signature	Montant net du prêt / don	Montant décaissé	Montant non décaissé	Taux de décaissement (%)	Situation
<b>Agriculture</b>							
Projet sucrier d'Analaiva Phase II (BAD)	15-mars-83	11-avr-83	16 461 690,56	16 461 690,56	0	100%	Achevé
Complexe agro-industriel d'Anacardes (BAD)	15-déc-83	08-mars-84	8 606 087,97	8 606 087,97	0	100%	Achevé
Complexe agro-industriel de palmier à huile (BAD)	12-déc-84	09-mai-85	2 650 624,09	2 650 624,09	0	100%	Achevé
Etudes de réhabilitation de riziculture (don)	19-nov-84	15-déc-84	300 124,64	300 124,64	0	100%	Achevé
Aménagement hydro-agricole pour la rizière	16-août-77	23-sept-77	4 633 157,70	4 633 157,70	0	100%	Achevé
Riziculture II (FAD)	30-oct-81	14-déc-81	9 091 046,21	9 091 046,21	0	100%	Achevé
Complexe agro-industriel palmier à huile	17-déc-84	09-mai-85	5 553 611,68	5 553 611,68	0	100%	Achevé
Réhabilitation périmètres rizicoles basse betsiboka (FAD)	27-mai-88	28-mai-89	10 817 634,82	10 817 634,82	0	100%	Achevé
Projet national maïs (FAD)	18-avr-89	28-mai-89	6 323 111,18	6 268 946,80	54 164,38	99%	Achevé
Aménagement hydro-agricole Tsiribihina I (FAD)	26-juin-87	03-mars-88	9 756 455,23	9 756 455,23	0	100%	Achevé
Appui institutionnel à DPR (DON)	29-oct-91	13-mai-92	9 671 046,00	9 671 046,00	0	100%	Achevé
Production laitière dans 10 centres urbains (FAD)	29-oct-91	13-mai-92	7 230 000,00	7 230 000,00	0	100%	Achevé
Projet des jeunes entrepreneurs ruraux (FAD)	12-nov-98	17-déc-98	7 350 000,00	3 030 665,67	4 319 334,33	41%	En cours
Programme environnementale phase I (FAD)	24-août-92	12-janv-93	11 050 000,00	11 050 000,00	0	100%	Achevé
Projet de réhabilitation du périmètre de bas-mangoky (FAD)	20-oct-99	17-déc-99	10 000 000,00	5 985 048,98	4 014 951,02	60%	En cours
Projet de renfor.instit.DIR (DON)	23-août-89	28-sept-89	2 111 290,09	2 111 290,09	0	100%	Achevé
Projet de lutte préventive anti-acridienne (FAD)	29-mars-01	08-mai-01	5 760 000,00	527 021,51	5 232 978,49	9%	En cours
Projet de renfor. Instit.de la DIR (DON)	23-août-89	28-sept-89	2 256 514,56	2 256 514,56	0	100%	Achevé
Projet de lutte préventive anti-acridienne (Don)	29-mars-01	08-mai-01	1 160 000,00	72 551,63	1 087 448,37	6%	En cours
<b>Total Agriculture</b>			<b>130 782 394,73</b>	<b>116 073 518,14</b>	<b>14 708 876,59</b>	<b>89%</b>	
<b>Finance</b>							
Ligne de crédit (FAD)	22-mars-79	17-mai-79	3 971 700,68	3 971 700,68	0	100%	Achevé
<b>Industrie</b>							
Production d'engrais (FAD)	25-mai-92	12-août-92	5 619 792,21	5 619 792,21	0	100%	Achevé
<b>Multi secteur</b>							
Programme d'urgence (FAD)	07-sept-82	22-sept-82	10 748 675,63	10 748 675,63	0	100%	Achevé
Réparations urgentes infrastructures (FAD)	19-nov-84	05-déc-84	1 040 525,36	1 040 525,36	0	100%	Achevé
Mécanisme de financement supplémentaire (FAD)	02-déc-98	17-déc-98	1 418 000,00	1 418 000,00	0	100%	Achevé
Mécanisme de financement supplémentaire (FAD)	01-juil-99	13-juil-99	1 561 000,00	1 561 000,00	0	100%	Achevé
Deuxième programme d'ajustement structurel (FAD)	17-sept-97	02-oct-97	21 740 000,00	21 740 000,00	0	100%	Achevé
Prêt d'ajustement structurel III (FAD)	27-avr-00	20-mai-00	16 000 000,00	15 987 426,10	12 573,90	100%	Achevé
Programme d'ajustement structurel (FAD)	17-janv-89	10-févr-89	27 597 298,95	27 597 298,95	0	100%	Achevé
Programme d'urgence cyclone gretelle et Fabriola (FAD)	16-juil-97	05-août-97	6 235 000,00	5 119 806,85	1 115 193,15	82%	Achevé
Projet de protection de la ville de Toliary (FAD)	12-nov-97	05-déc-97	6 440 000,00	3 408 552,65	3 031 447,35	53%	En cours
Appui institutionnel dans le cadre de l'ajustement (FAD)	26-févr-91	09-mai-91	1 380 000,00	1 380 000,00	0	100%	Achevé
Quatrième prêt d'ajustement structurel (FAD)	17-sept-03	07-nov-03	25 000 000,00	18 129 842,35	6 870 157,65	73%	En cours
Etude sur la mise à jour des mesures anti-cyclones (FAD)	16-juil-97	05-août-97	188 000,00	125 331,61	62 668,39	67%	Achevé
Etude régular. Riv. Fiherenana projet Tulear (FAD)	27-mai-88	28-mai-89	1 528 946,00	1 528 946,00	0	100%	Achevé
PRIBG			5 860 000,00	0	5 860 000,00	0%	En cours
<b>Total Multi secteur</b>			<b>126 737 445,94</b>	<b>109 785 405,50</b>	<b>16 951 040,44</b>	<b>87%</b>	
<b>Social</b>							
Etudes pré investissement secteur santé (FAD)	29-oct-86	04-févr-87	580 000,07	580 000,07	0	100%	Achevé
Renforcement des structures éducatives (FAD)	27-nov-86	16-déc-86	12 347 589,26	12 347 589,26	0	100%	Achevé
Projet santé (FAD)	31-mars-81	11-mai-81	7 368 416,00	7 368 416,00	0	100%	Achevé
Education III (FAD)	02-déc-98	17-déc-98	16 000 000,00	487 416,45	15 512 583,55	3%	En cours
Education III (FAD)	02-déc-98	17-déc-98	500 000,00	3 024,90	496 975,10	1%	En cours
Projet santé II (FAD)	07-juil-99	13-juil-99	12 440 000,00	997 398,92	11 442 601,08	8%	En cours
Projet santé II (FAD)	07-juil-99	13-juil-99	750 000,00	377 023,02	372 976,98	50%	En cours
Projet VIH/SIDA			6 000 000,00	0	6 000 000,00	0%	En cours
<b>Total social</b>			<b>55 986 005,33</b>	<b>22 160 868,62</b>	<b>33 825 136,71</b>	<b>40%</b>	
<b>Transport</b>							
Réhabilitation de la RN 7 (BAD)	22-nov-83	08-mars-84	19 658 500,26	19 658 500,26	0	100%	Achevé
Construction de la route nationale No 7 (FAD)	10-nov-83	08-mars-84	14 698 462,14	14 698 462,14	0	100%	Achevé
Aménagement du canal des pangalanes (BAD)	18-janv-84	08-mars-84	10 541 560,03	10 541 560,03	0	100%	Achevé
Aménagement du Canala des pangalanes (FAD)	25-janv-84	08-mars-84	18 409 830,27	18 409 830,27	0	100%	Achevé
Projet de réparation des dégâts cycloniques causés (FAD)	31-oct-00	18-déc-00	6 520 000,00	-	6 520 000,00	0%	En cours
Etude réhabilitation de la RN6 (FAD)	12-mars-85	09-mai-85	528 777,06	528 777,06	0	100%	Achevé
Construction route Bealanana-Antsahabe (FAD)	04-avr-77	04-mai-77	3 399 564,08	3 399 564,08	0	100%	Achevé
Construction route Bealanana-Antsahabe (FSN)	23-févr-77	04-mai-77	5 870 681,49	5 870 681,49	0	100%	Achevé
Construction de la route Malaimbandi-Mahabo (FAD)	17-déc-84	02-sept-85	9 022 102,10	9 022 102,10	0	100%	Achevé
Réhabilitation et entretien routier (FAD)	15-mai-90	30-nov-90	6 493 417,00	3 301 778,23	3 191 638,77	51%	En cours
Réhabilitation de la route RN1 bis (FAD)	09-janv-02	13-déc-02	10 100 000,00	0	10 100 000,00	0%	En cours
Etudes de réhabilitation routes nationales RN34,RN35 & RN41 (FAD)	02-déc-98	17-déc-98	1 340 000,00	740 396,52	599 603,48	55%	Achevé
Etude de la RN6 et RN1bis (FAD)	07-juil-99	13-juil-99	772 888,06	772 888,06	0	100%	Achevé
Réhabilitation de la route RN1 bis (Don)	09-janv-02	13-déc-02	230 000,00	0	230 000,00	0%	En cours
Réhabilitation et entretien routier (FSN)	15-mai-90	30-mai-90	6 000 000,00	1 047 904,35	4 952 095,65	17%	En cours
Projet routier dans la province de Toliary (prêt)			31 500 000,00	0	31 500 000,00	0%	En cours
Projet routier dans la province de Toliary (don)			1 890 000,00	0	1 890 000,00	0%	En cours
<b>Total Transport</b>			<b>146 975 782,49</b>	<b>89 175 241,94</b>	<b>57 800 540,55</b>	<b>61%</b>	
<b>Eau et assainissement</b>							
Alimentation en eau potable dans le sud (FAD)	22-déc-86	04-févr-87	5 101 639,71	5 101 639,71	0	100%	Achevé
A.E.P.A en milieu rural dans le grand sud (FAD)	11-avr-01	08-mai-01	7 930 000,00	244 542,35	7 774 920,39	2%	En cours
Etude A.E.P. - Assainissement de 8 centres urbains (FAD)	18-déc-89	08-févr-90	855 657,00	822 309,81	33 347,19	96%	Achevé
Total eau et assainissement			13 887 296,71	6 168 491,87	7 808 267,58	44%	
<b>Total général</b>			<b>483 960 418,09</b>	<b>352 955 018,96</b>	<b>131 005 399,13</b>	<b>73%</b>	

**Annexe 3 : Matrice stratégique 2005-2009**

Défis pour le pays	Stratégie du Gouvernement	Stratégie du Groupe de la Banque	Opérations du Groupe de la Banque		Autres stratégies bilatérales et multilatérales	Références		
			Opérations en cours	Opérations proposées		OMD	Objectifs à la fin du DSP	Période de mise en œuvre du DSP
<b>Pilier n° 1 : Améliorer la qualité des infrastructures rurales pour contribuer à la croissance de la production agricole et halieutique en milieu rural dans le sud</b>								
Augmenter la production agricole de 100% en cinq ans et la production halieutique pour contribuer à la réduction du taux de pauvreté de 73,6% en 2003 à 36,8% en 2015	Promouvoir le développement rural	Améliorer la qualité des infrastructures hydro-agricoles et halieutiques et l'encadrement des paysans, promouvoir le crédit aux producteurs agricoles, améliorer l'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et les infrastructures de transport en milieu rural	Projet Bas-Mangoky, PROJER, Projet PLPA, Projet de réhabilitation de la RN1 bis, RN6, RN34, RN35, Etude de la RN9 ; Projet AEPA dans le grand sud	Projet d'appui aux communautés de pêcheurs de Tulear,  Programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement,  Projet de développement rural intégré de Manombo  Projet routier en 2008.	CAS de la Banque mondiale, UE, France, Japon, FMI	Le taux de pauvreté baisse de 73,6% en 2003 à 36,8% en 2015	La production de riz annuelle additionnelle de riz dans le périmètre de bas-Mangoky dépasse 53,000 tonnes à partir de 2008 ;  La production additionnelle de coton et celle des produits vivriers atteint 4,200 tonnes et 4,500 tonnes respectivement à partir de 2010  La production halieutique additionnelle atteint 3,000 tonnes de poissons et 800 tonnes de poulpes tonnes à partir de 2009.	2005-2009

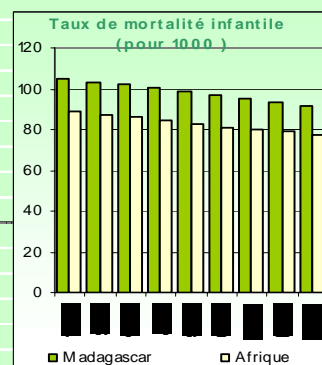
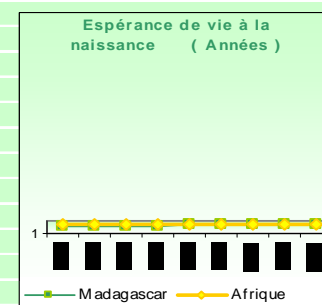
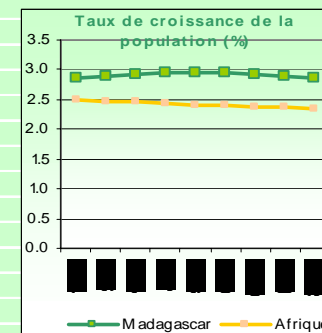
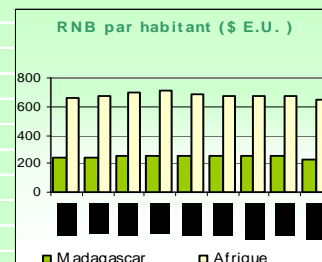
**Annexe 3 : Matrice stratégique 2005-2009 (suite et fin)**

Défis pour le pays	Stratégie du Gouvernement	Stratégie du Groupe de la Banque	Opérations du Groupe de la Banque		Autres stratégies bilatérales et multilatérales	Référence		
			Opérations en cours	Opérations proposées		OMD	Objectifs à la fin du DSP	Période de mise en œuvre du DSP
<b>Pilier n° 2 : Améliorer la gouvernance pour contribuer à la croissance de la production agricole et halieutique en milieu rural dans le sud</b>								
Augmenter la production agricole de 100% en cinq ans et la production halieutique pour contribuer à la réduction du taux de pauvreté de 73,6% en 2003 à 36,8% en 2015	Améliorer la gestion des ressources allouées au secteur rural et assurer une mise en œuvre effective de la décentralisation pour promouvoir le développement rural	<p>Soutenir la stabilité macroéconomique, Aider à l'élaboration des budgets de programmes qui identifient clairement, dans le budget, le développement rural comme une mission de l'Etat, les programmes et les actions et les indicateurs de performance correspondants</p> <p>Aider à une mise n œuvre effective du processus de décentralisation, pour donner aux communes et aux régions les moyens de promouvoir le développement rural Promouvoir la sécurisation foncière en milieu rural</p> <p>Promouvoir le partenariat public-privé</p>	PRIBG	Prêt d'appui aux réformes.	CAS de la Banque mondiale, UE, France, Japon, FMI	Le taux de pauvreté baisse de 73,6% en 2003 à 36,8% en 2015	<p>La production de riz annuelle additionnelle de riz dans le périmètre de Bas-Mangoky dépasse 53,000 tonnes à partir de 2008 ;</p> <p>La production additionnelle de coton et celle des produits vivriers atteint 4,200 tonnes et 4,500 tonnes respectivement à partir de 2010</p> <p>La production halieutique additionnelle atteint 3,000 tonnes de poissons et 800 tonnes de poulpes à partir de 2009.</p>	2005-2009

# Madagascar

## INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Madagascar	Afrique	Pays en développement	Pays développés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )		587	30 061	80 976	54 658
Population totale (millions)	2004	16.9	831.0	5 024.6	1 200.3
Population urbaine (% of Total)	2002	30.9	38.6	43.1	78.0
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2002	28.8	27.6	60.6	22.9
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2004	251	650	1 154	26 214
Participation de la Population Active - Total (%)	2002	47.9	43.1	45.6	54.6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2002	44.6	33.8	39.7	44.9
Valeur de l'Indice sexospécifique de développ. humain	2001	0.467	0.484	0.655	0.905
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2001	149	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2002	2.9	2.2	1.7	0.6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2002	5.2	3.9	2.9	0.5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2002	45.9	43.2	32.4	18.0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2002	3.1	3.3	5.1	14.3
Taux de dépendance (%)	2002	90.6	86.6	61.1	48.3
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2002	99.0	98.9	103.3	94.7
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2002	23.0	24.0	26.9	25.4
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2002	53.6	50.6	62.0	78.0
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2002	54.8	51.7	66.3	79.3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2002	41.6	37.3	24.0	12.0
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2002	13.2	15.3	8.4	10.3
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2002	91.5	81.9	60.9	7.5
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2002	147.0	135.6	79.8	10.2
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	1994	660	641	440	13
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2002	5.7	4.9	2.8	1.7
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	1997	19.4	40.0	59.0	74.0
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	1996	114.3	57.6	78.0	287.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	1996	21.6	105.8	98.0	782.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	1997	47.0	38.0	56.0	99.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2000	47.0	60.3	78.0	100.0
Accès aux services de santé (% de la population)	1988	65.0	61.7	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2000	42.0	60.5	52.0	100.0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SI	2001	0.3	5.7	1.3	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	1998	97.3	198.0	144.0	11.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2002	73.0	76.4	82.0	93.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2002	61.0	67.7	73.0	90.0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	1997	40.0	25.9	31.0	...
Apport journalier en calorie par habitant	2001	2 072	2 444	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé par habitant (en % du PIB)	1998	1.1	3.3	1.8	6.3
<b>Indicateurs d'Education</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2000	103.0	89.2	91.0	102.3
Primaire - Filles	2000	101.0	83.7	105.0	102.0
Secondaire - Total	1998	14.3	40.8	88.0	99.5
Secondaire - Filles	1999	14.0	38.2	45.8	100.8
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	1998	47.3	49.9	51.0	82.0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2002	31.9	37.9	26.6	1.2
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2002	25.2	29.2	19.0	0.8
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2002	38.4	46.4	34.2	1.6
Dépenses d'éducation en % du PIB	1998	1.9	3.5	3.9	5.9
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables en % de la superficie totale	2002	4.4	6.2	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	1995	0.8	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	1990	2.0	4.0	...	...
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	1998	0.1	1.1	1.9	12.3



**Annexe 5 : Madagascar: Indicateurs économiques et financiers, 2003-09<sup>1</sup>**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	Program Projection		Projections révisées				
	(Changement annuel en pourcentage, sauf si indication contraire)						
<b>Revenu national et prix</b>							
Croissance du PIB nominal	12.8	16.4	20.3	21.9	12.	11.5	11.2
Croissance du PIB réel	9.8	5.3	5.3	6.4	7.0	6.3	6.0
Déflateur du PIB	2.8	10.5	14.3	14.6	4.9	4.9	4.9
Indice des prix à la consommation (moyenne de la période)	-1.7	10.1	13.8	13.9	5.0	5.0	5.0
Indice des prix à la consommation (fin de période)	-0.8	14.9	27.0	5.5	5.0	5.0	5.0
<b>Secteur extérieur</b>							
Exportations, f.o.b	79.4	-2.4	-7.7	8.5	6.8	8.4	7.5
Importations, c.i.f.	73.7	8.5	9.7	6.7	2.7	4.6	5.4
Exportations, volume	64.0	-1.2	-11.9	46.1	5.1	5.9	4.8
Importations, volume	73.7	-5.3	0.5	2.9	4.7	6.2	6.2
Termes de l'échange (détérioration -) <sup>2</sup>	9.4	-13.9	-3.9	-28.3	3.6	3.9	3.4
<b>Finance publique</b>							
Recettes (dons exclus)	45.4	35.0	41.4	22.7	16.4	15.5	14.2
Dépenses totales	40.6	37.9	31.2	24.1	12.1	9.9	10.9
Dépenses courantes	24.1	18.6	25.9	10.2	8.8	14.4	13.9
Dépenses d'investissements et prêts nets	72.7	64.7	38.6	41.9	15.3	5.8	7.6
<b>Monnaie et crédit<sup>3</sup></b>							
Monnaie au sens large	8.2	12.6	16.4	19.2	14.5	14.5	14.5
Avoirs extérieurs nets	14.9	59.3	68.3	15.0	24.8	24.7	19.0
Avoirs intérieurs nets	5.7	-6.6	-4.9	22.3	7.4	6.5	10.4
Crédit à l'Etat <sup>4</sup>	13.7	-34.7	-35.5	-12.9	-20.6	-22.3	-31.6
Crédit au secteur privé	22.2	22.2	28.6	22.1	23.0	23.8	22.3
Vitesse de circulation de la monnaie (M3; moyenne)	4.0	4.1	4.1	4.2	4.1	4.0	3.8
BT Taux pondéré des appels d'offres (en pourcentage; fin de période)		10.8					
		(en pourcentage du PIB)					
<b>Finance publiques</b>							
Recettes totales (dons exclus)	10.3	12.0	12.1	12.2	12.6	13.1	13.8
dont: recettes fiscales	10.0	11.2	11.0	11.6	12.1	12.6	13.4
Dons	5.1	7.9	5.8	6.1	5.8	5.6	5.2
Dépenses en capital	7.8	11.5	9.4	10.9	11.2	10.7	9.6
Dépenses totales	19.5	23.1	21.3	21.7	21.7	21.4	20.5
Solde global (base engagement, dons inclus)	-4.2	-3.4	-3.5	-3.3	-3.2	-2.7	-1.8
Solde global (base engagements, dons exclus)	-9.3	-11.3	-9.3	-9.5	-9.0	-8.3	-7.1
Financement intérieur	1.8	-1.1	-0.8	0.0	-0.5	-0.4	-0.3
<b>Monnaie et crédit<sup>3</sup></b>							
Monnaie au sens large	25.1	24.3	24.3	23.8	24.2	24.9	26.3
Avoirs extérieurs nets	7.3	10.0	10.2	9.7	10.7	12.0	13.7
Avoirs intérieurs nets	17.8	14.3	14.1	14.1	13.5	12.9	12.8
Crédit à l'Etat	9.1	5.1	4.9	3.5	2.5	1.7	0.7
Crédit au secteur privé	8.8	9.2	9.4	9.4	10.3	11.4	13.8
<b>Epargne et investissement</b>							
Gap en ressource	-9.0	-15.2	-14.9	-13.3	-11.3	-10.2	-8.4
Investissement	17.9	23.7	24.4	24.9	24.7	24.1	22.9
Administration	7.8	11.5	9.4	10.9	11.2	10.7	9.6
Hors administration	10.1	12.2	15.0	14.0	13.5	13.4	13.3
Epargne intérieure brute	8.9	8.6	9.4	11.7	13.4	13.8	14.1
Epargne nationale brute	13.0	14.6	15.9	16.8	18.3	18.4	18.6
Publique	3.7	8.1	5.9	7.6	8.0	8.0	8.1
Privée	9.3	6.4	10.0	9.2	10.3	10.	10.5
<b>Secteur extérieur, dette publique, et service de la dette</b>							
Exportations, f.o.b	17.2	19.7	21.1	21.0	20.6	20.7	20.5
Importations, c.i.f.	24.3	33.5	35.5	34.7	32.7	31.7	30.0
Solde du compte courant (dons exclus)	-7.5	-13.2	-12.2	-10.8	-8.9	-7.9	-6.3
Solde du compte courant (dons inclus)	-4.9	-9.2	-8.5	-8.2	-6.4	-5.6	-4.3
<b>Valeur actuelle nette (VAN) de la dette extérieure (après l'allègement PPTE renforcé)</b>							
VAN de la dette/PIB	61.7	50.6	51.6	48.3	46.8	45.3	41.4
VAN de la dette/exportations <sup>5</sup>	305.7	213.5	204.7	177.1	172.3	164.7	151.5
	(En unités indiquées)						
Réserves officielles brutes (en millions de DTS)	284.6	327.5	325.6	342.2	394.7	454.3	564.8
En mois d'importations des biens et services non facteurs	2.7	3.0	3.0	3.0	3.3	3.6	4.1
Taux de change: Francs malgaches par DTS (moyenne de la période)	8,646.0		13,860.4				
Taux de change: Francs malgaches par dollars Etats-Unis (moyenne de la période)	6,203.4		9,354.1				
PIB par tête (en dollars des Etats-Unis)	324	255	251	276	292	306	327
PIB nominal (milliards de francs malgaches)	33,893	39,446	40,778	49,71	55,808	62,241	77,198

Sources: FMI.

<sup>1</sup> La somme peut ne pas être égale aux totaux à cause des arrondis.

<sup>2</sup> Sur la base du poids dans les échanges de 1993.

<sup>3</sup> La composition de la croissance de la masse monétaire en 2003 reflète la reclassification de la dette de la SOLIMA, une entreprise publique (FMG 350.4 billion) par le gouvernement.

<sup>4</sup> Pour 2003, inclus l'acquisition de la dette de la SOLIMA par le Gouvernement.

<sup>5</sup> Basé sur la moyenne de trois années consécutives se terminant l'année courante (exemple: moyenne des exportations sur 2001-2003 pour la VAN de la dette/exportations en 2003).

Annexe 6 : Finances publiques, 2003-09 (en pourcentage du PIB, sauf si indiqué autrement)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
			Prog./Rev.	Projections		Projections révisées	
							19.0
Recettes totales et dons	15.4	19.8	17.9	18.3	18.7	18.8	
Recettes totales	10.3	12.0	12.1	12.2	12.6	13.1	13.8
Recettes fiscales	10.0	11.2	11.0	11.6	12.1	12.6	13.4
Recettes non fiscales	0.3	0.8	1.1	0.6	0.5	0.5	0.4
Dons	5.1	7.9	5.8	6.1	5.8	5.6	5.2
Dons courants	2.5	3.7	3.5	2.2	2.2	2.0	1.9
Dont allègement dette dans le cadre de l'IPPTE	0.6	0.5	0.4	0.7	0.8	0.7	0.6
Dons projets	2.6	4.2	2.3	3.9	3.7	3.6	3.4
Dépenses totales	19.5	23.1	21.3	21.7	21.7	21.4	20.5
Dépenses courantes	11.4	11.6	11.9	10.8	10.4	10.7	10.9
Dépenses hors intérêts	8.9	8.1	8.2	7.8	8.3	8.8	9.4
Personnel	5.4	4.9	4.9	4.6	4.8	4.9	4.9
Dont financées par PPTE	0.4	0.3	0.3	0.4			
Autres dépenses hors intérêts	3.5	3.2	3.3	3.2	3.5	3.9	4.1
Dont financées par PPTE	0.4	0.3	0.2	0.2	0.0	0.0	0.0
Intérêts	2.2	3.0	2.7	2.7	1.9	1.7	1.5
Opérations du Trésor <sup>1</sup>	0.2	0.4	0.9	0.3	0.2	0.2	0.1
Dépenses d'urgences	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses en capital	7.8	11.5	9.4	10.9	11.2	10.7	9.6
Dépenses financées par des ressources intérieures	2.5	3.0	2.9	2.8	3.8	3.9	4.0
Dépenses financées par des ressources extérieures	5.3	8.5	6.5	8.2	7.4	6.7	5.6
Dont financées par PPTE	0.4	0.2	0.2	0.5			
Prêts du Gouvernement	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde budgétaire intérieur	-2.7	-1.3	-1.5	0.0	-0.4	-0.4	-0.1
Solde primaire <sup>2</sup>	1.1	3.0	2.6	3.9	3.9	4.2	4.2
Coût net des réformes structurelles <sup>3</sup>	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes exceptionnelles	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Coût des réformes structurelles	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Solde global (base engagements)</b>							
Dons exclus	-9.3	-11.3	-9.3	-9.5	-9.0	-8.3	-7.1
Dons inclus	-4.2	-3.4	-3.5	-3.3	-3.2	-2.7	-1.8
Solde intérieure <sup>4</sup>	-3.1	-1.4	-1.6	0.0	-0.4	-0.4	-0.1
Variations des arriérés	-0.6	-0.9	-0.9	-0.	-0.2	-0.1	-0.1
Solde global total (base caisse, dons exclus)	-9.9	-12.2	10.1	-9.9	-9.2	-8.3	-7.2
Solde global total (base caisse, dons inclus)	-4.8	-4.3	-4.3	-3.7	-3.4	-2.7	-1.9
Financement	4.8	4.3	4.3	3.7	3.4	2.7	1.9
Extérieur (net)	2.8	5.1	4.8	4.0	3.8	3.2	2.1
Tirages	3.7	5.8	5.8	5.0	4.9	4.2	3.2
Budget	0.9	1.7	1.8	1.2	1.1	1.1	0.7
Projets	2.7	4.1	4.0	3.7	3.8	3.2	2.5
Amortissements dûs	-1.9	-1.8	-2.1	-2.0	-1.7	-1.4	-1.4
Variation des arriérés extérieurs	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Allègement de la dette extérieure	1.2	1.1	1.1	1.0	0.7	0.4	0.3
Dont assistance PPTE	0.4	0.3	0.3	0.4	0.0	0.0	0.0
Gap de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieure (net)	1.8	-1.1	-0.8	-0.3	-0.5	-0.4	-0.3
Dont système bancaire <sup>5</sup>	0.1	-2.6	-2.5	-0.5	-0.6	-0.5	-0.4
Recettes de privatisation	0.2	0.3	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Pour mémoire:</b>							
Dette intérieure total	16.0	12.5	12.5	9.9	8.4	7.1	6.1
Dépenses sociales	4.0	4.8	3.9	5.4			
PIB nominal (en milliards de Francs malgaches)	33,893	39,446	40,778	49,712	55,808	62,241	69,415

Sources: FMI.

<sup>1</sup> Inclus les budgets annexes des entités quasi-publiques, incluant les ports, la poste, les imprimeries gouvernementales, le fonds de retraite de la fonction publique, et les comptes de correspondants des autorités locales.

<sup>2</sup> Défini comme les recettes totales (recettes on fiscales provenant de la Banque centrale exclus) moins les dépenses courantes (paiements des intérêts intérieurs et extérieurs exclus).

<sup>3</sup> Le coût des réformes structurelles comprend: (a) comme recettes, les recouvrement sur les prêts effectués par l'unité de recouvrement des dettes qui détiennent les prêts non performants des deux banques (précédemment) publiques (BFV et BTM) après la restructuration de leurs actifs; et (b) comme dépenses, celles relatives à la réforme de la fonction publiques (formation, primes, et la décompression des salaires); à la revalorisation des salaires et l'équipement du système judiciaire; la privatisation (indemnité de licenciement, coûts administratifs, transferts aux fonds régionaux de développement qui fournissent des dons et des financements concessionnels pour les infrastructures sociales de base ou aux employés touchés par la privatisation, et l'indemnisation des propriétaires expropriés); et des transferts en capitaux pour la restructuration des actifs des deux banques insolubles (BFV et BTM).

<sup>4</sup> Recettes totales moins les dépenses, excluant les paiements d'intérêts extérieurs et les dépenses en capital financées par des ressources extérieures.

<sup>5</sup> Exclu les effets des variations du taux de change sur le crédit net au Gouvernement en devises étrangères.

Annexe 7: Situation monétaire, 2003-05 (En milliards de Francs malgaches, sauf si indiqué autrement)

	2003		2004			2005				
	déc.	Prog. I/	Act.	Déc.		mar. Proj.	jun. Proj.	sep. Proj.	dec.	
				Prog. I/	Proj.				Proj. I/	Rev. Proj.
Avoirs extérieurs nets	2,479.3	4,163.7	4,756.1	3,949.0	4,173.4	4,675.2	4,675.2	4,721.8	4,646.1	4,799.5
Avoirs extérieurs nets (BCM)	1,424.0	2,556.1	3,043.1	2,342.7	2,443.2	2,741.1	2,741.1	2,741.1	2,763.7	2,741.1
Avoirs extérieurs nets (Banques commerciales)	1,055.3	1,607.6	1,713.0	1,606.2	1,730.2	1,934.1	1,934.1	1,980.7	1,882.3	2,058.4
Avoirs intérieurs nets	6,043.4	5,339.2	5,102.9	5,645.5	5,745.2	6,086.6	6,330.9	6,783.9	6,195.7	7,023.6
Crédit intérieur	6,509.5	6,203.4	6,257.3	6,136.9	6,327.2	6,542.8	6,674.5	6,795.9	6,847.4	6,915.3
Crédit net au Gouvernement (budget)	3,078.4	2,071.1	2,030.1	2,011.6	1,985.2	1,890.8	1,870.8	1,728.6	1,915.4	1,728.7
Autres avoirs sur le secteur public	410.5	424.8	450.5	424.8	446.7	446.7	446.7	446.7	424.8	446.7
Crédit à l'économie	3,020.6	3,707.6	3,776.7	3,700.5	3,895.3	4,205.3	4,357.0	4,620.5	4,507.2	4,739.9
Crédit aux entreprises publiques	46.2	66.2	66.0	66.2	69.8	69.8	69.8	69.8	66.2	69.8
Crédit au secteur privé	2,974.5	3,641.4	3,710.7	3,634.3	3,825.5	4,135.5	4,287.2	4,550.8	4,441.0	4,670.1
Autres actifs (net; actif +)	-466.1	-864.2	-1,154.4	-491.4	-581.9	-456.2	-343.6	-12.0	-651.6	108.3
M3	8,522.8	9,502.9	9,859.0	9,594.5	9,918.7	10,761.8	11,006.1	11,505.7	10,841.8	11,823.1
Dépôts en devises étrangères	1,086.9	1,578.4	1,788.1	1,578.4	1,710.9	1,912.5	1,912.5	1,912.5	1,849.8	1,912.5
M2	7,435.9	7,924.5	8,070.9	8,016.1	8,207.8	8,849.3	9,093.6	9,593.2	8,992.0	9,910.6
Monnaie fiduciaire	2,570.0	2,565.8	2,725.6	2,590.5	2,767.3	3,002.5	3,070.7	3,210.1	2,927.3	3,298.6
Dépôts en monnaie locale	4,688.7	5,203.0	5,215.5	5,262.9	5,308.3	5,714.6	5,890.7	6,251.0	5,902.1	6,479.8
Obligations à court terme des banques commerciales	177.2	155.7	129.8	162.6	132.2	132.2	132.2	132.2	162.6	132.2

**Pour mémoire:**

**(Année précédente, sauf si indiqué autrement)**

M3	8.2	11.5	15.7	12.6	16.4	8.5	11.0	16.0	13.0	19.2
M2	6.3	6.6	8.5	7.8	10.4	7.8	10.8	16.9	12.2	20.7
Crédit intérieur	9.4	-4.7	-3.9	-5.7	-2.8	3.4	5.5	7.4	11.6	9.3
Crédit au secteur privé	22.2	22.4	24.8	22.2	28.6	8.1	12.1	19.0	22.2	22.1
Crédit net au Gouvernement 2/	13.7	-32.7	-34.1	-34.7	-35.5	-4.8	-5.8	-12.9	-4.8	-12.9
Base monétaire	-0.3	-2.3	-0.9	-1.4	11.7	8.4	10.8	15.6	12.5	18.6
Monnaie fiduciaire/M3 (en pourcentage)	30.2	27.0	27.6	27.0	27.9	27.9	27.9	27.9	27.0	27.9
Multiplicateur de la base monétaire (M3/réserves)	2.4	2.8	2.8	2.8	2.5	2.5	2.5	2.5	2.8	2.5
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M3 en fin de période)	4.0			4.1	4.1				4.2	4.2
Taux de change (Francs malgache par DTS; fin de période) 3/	9,027.0	13,739.3	15,233.4	13,739.3	14,478.4	16,184.6	16,184.6	16,184.6	16,100.9	16,184.6

Annexe 8: Balance des Paiements, 2003-09 (En millions de DTS, sauf si indiqué autrement)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
		Prog/	Projections			Projections révisées	
Compte courant	-191.6	-277.6	-248.9	-262.0	-224.4	-212.0	-189.9
Biens et services	-350.9	-458.7	-439.5	-426.1	-395.0	-386.0	-369.6
Balance commerciale	-135.7	-284.2	-265.6	-272.0	-252.3	-236.7	-218.9
Exportations	672.8	596.4	621.2	674.0	719.5	780.2	905.8
Importations	-808.5	-880.6	-886.8	-946.0	-971.8	-1,016.9	-1,125
Services nets (net)	-215.2	-174.5	-174.0	-154.1	-142.8	-149.3	-150.7
Services, crédits	229.3	256.7	259.1	285.4	319.9	337.1	388.7
Services, débits	-444.5	-431.2	-433.1	-439.5	-462.7	-486.4	-539.4
Revenus (net)	-57.0	-48.6	-54.9	-58.0	-56.6	-58.5	-62.7
Crédits	11.7	22.0	10.0	10.3	10.9	11.5	12.2
Débits	-68.7	-70.6	-64.9	-68.3	-67.5	-70.0	-74.9
Dont intérêts de l'Etat <sup>1</sup>	-40.5	-40.9	-39.1	-41.3	-41.0	-41.8	-42.9
Transferts courants	216.4	229.7	245.5	222.1	227.2	232.5	242.4
Gouvernement	102.0	119.7	110.8	84.7	85.6	86.7	90.0
Aide budgétaire	91.6	109.3	97.1	68.7	75.6	76.7	80.0
Allègement PPTE <sup>2</sup>	22.2	20.3	20.0	22.2	26.9	25.8	24.6
Dons	69.5	89.0	77.2	46.5	48.8	50.9	55.4
Divers (net) <sup>3</sup>	10.4	10.4	13.7	16.0	10.0	10.0	10.0
Privé	114.4	110.0	134.7	137.4	141.5	145.8	152.4
Compte capital et financier	165.3	250.4	218.3	243.7	271.1	276.8	255.9
Compte capital (dons relatifs aux projets du gouvernement)	63.8	124.5	93.7	121.7	128.1	134.5	148.1
Compte financier	28.9	125.9	124.6	122.0	143.0	142.3	107.8
Investissement direct	9.1	30.0	30.0	48.1	52.4	56.6	66.2
Dont recettes de privatisation	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Divers	19.8	95.9	94.6	73.9	90.6	85.6	41.7
Gouvernement	47.6	105.6	107.0	92.6	110.9	105.7	68.2
Tirages	121.0	173.6	173.4	155.2	171.0	160.0	130.2
Tirages sur les projets	83.5	122.9	123.2	116.5	131.0	120.0	99.2
Appui budgétaire	37.5	50.7	50.2	38.7	40.0	40.0	30.0
Hors gouvernement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
Amortissements <sup>1</sup>	-73.4	-68.0	-66.4	-62.6	-60.1	-54.3	-62.0
Amortissement du secteur privé	-7.0	-9.7	-9.7	-10.8	-20.2	-20.1	-26.6
Banques, net	-20.8	0.0	-2.7	-8.0	0.0	0.0	0.0
Autres (incluant erreurs et omissions) <sup>4</sup>	72.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-26.2	-27.2	-30.6	-18.3	-46.7	64.8	66.1
Financement	26.2	27.2	-30.6	18.3	-46.7	-64.8	-66.1
Avoirs extérieurs nets (augmentation -)	-12.1	-13.4	-11.5	-14.4	-70.2	-78.0	-80.8
Utilisation des crédits du FMI (net)	5.9	29.5	29.5	2.3	-17.8	-18.4	-17.8
Décassements	11.3	34.9	34.9	11.3	0.0	0.0	0.0
Remboursements	-5.4	-5.4	-5.4	-9.1	-17.8	-18.4	-17.8
Autres actifs, net (augmentation-)	-18.0	-42.9	-41.0	-16.7	-52.5	-59.7	-52.0
Allègement et annulation de la dette <sup>5</sup>	47.8	40.6	42.1	32.7	23.6	13.2	14.1
<u>Pour mémoire:</u>							
Dons (En pourcentage du PIB)	4.2	8.1	7.0	6.4	6.1	5.9	5.6
Prêts (En pourcentage du PIB)	1.2	3.5	3.6	2.9	3.2	2.8	1.8
Investissement direct (En pourcentage du PIB)	0.2	1.0	1.0	1.5	1.5	1.5	1.5
Compte courant (En pourcentage du PIB)							
Non compris transferts officiels	-7.5	-13.2	-12.2	-10.8	-8.9	-7.9	-7.0
Transferts officiels inclus	-4.9	-9.2	-8.5	-8.2	-5.6	-4.9	-4.3
Réserves officielles brutes	284.6	327.5	325.6	342.2	394.7	454.3	506.4
(En mois d'importations des biens et services non facteurs)	2.7	3.0	3.0	3.0	3.3	3.6	3.8
Taux de change							
Francs malgaches /DTS (moyenne de la période)	8,646.0		13,860.4				
Francs malgaches /dollars des Etats-Unis (moyenne de la période)	6,203.4		9,354.1				

**Annexe 9: Comptes nationaux**  
**Croissance et structure du PIB, 1999-2004**

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	(Variation annuelle en pourcentage, en					
Secteur primaire	3.5	1.0	4.0	-1.3	1.3	3.1
Agriculture	5.3	-2.1	5.5	0.8	2.6	3.5
Elevage et pêche	-2.6	2.8	3.1	2.6	4.1	3.3
Sylviculture	18.2	5.6	2.1	-20.0	-15.0	0.0
Secteur secondaire	4.3	7.1	7.5	-20.7	14.5	6.6
Alimentation, boissons et tabacs	4.3	6.2	0.9	-10.2	7.5	3.4
Energie	4.1	5.8	-6.3	-31.1	8.8	6.0
Zones franches d'exportations	22.4	22.4	40.0	-40.0	76.0	25.0
Autres	5.5	5.3	19.0	-24.2	12.7	4.2
Secteur tertiaire	5.5	5.0	6.2	-15.0	10.6	6.0
Transport	4.4	3.9	4.6	-24.3	15.4	5.6
Construction	11.7	7.5	13.5	-15.1	30.0	29.0
Détail et vente en gros	3.3	3.3	4.3	-7.4	4.1	3.4
Gouvernement	0.0	-0.1	2.0	2.0	6.0	1.6
Autre services	10.0	9.7	8.4	-15.5	10.1	6.2
PIB aux prix du marché	4.7	4.7	6.0	-12.7	9.8	5.3
PIB réel par tête	1.6	1.6	2.9	-15.2	6.7	2.0
Déflateur du PIB	9.8	7.1	7.3	15.3	2.8	14.3
	(En pourcentage du PIB au prix courants)					
Secteur primaire	27.5	26.5	25.7	29.8	26.8	26.2
Agriculture	14.7	13.6	13.7	16.6	15.4	15.5
Elevage et pêche	7.5	7.8	7.3	8.8	7.6	7.2
Sylviculture	5.2	5.1	4.8	4.5	3.8	3.5
Secteur secondaire	12.2	12.9	13.5	13.6	14.1	14.5
Alimentation, boissons, et tabacs	5.5	5.3	5.3	5.0	4.9	4.7
Energie	1.3	1.5	1.4	1.2	1.0	1.0
Zones franches d'exportation	2.0	2.4	2.8	3.8	4.6	5.2
Autres	3.4	3.7	3.9	3.5	3.6	3.6
Secteur tertiaire	52.3	52.1	53.8	51.3	51.6	50.9
Transport	17.2	16.8	16.9	15.2	14.4	15.2
Construction	1.5	1.6	1.8	1.8	1.9	2.3
Détails et vente en gros	11.3	10.8	11.2	11.8	11.5	10.8
Gouvernement	5.4	5.5	5.8	5.5	6.4	6.2
Autres services	16.9	17.4	18.3	17.0	17.4	16.3
Frais imputés	-1.3	-1.0	-0.8	-0.7	-0.7	-0.6
PIB au coût des facteurs	90.7	90.5	92.3	94.1	91.8	90.9
Taxes indirectes	9.3	9.5	7.7	5.9	8.2	9.1
Importations nettes des biens et services non facteurs	8.0	7.3	3.2	6.6	1.8	16.3
Ressources totales disponibles	108.0	107.3	103.2	106.6	101.8	116.3
Consommation	93.1	92.3	84.7	92.3	98.2	88.9
Investissement brut	14.9	15.0	18.5	14.3	3.6	27.5
Épargne intérieure brute	6.9	7.7	15.3	7.7	1.8	11.1

Sources: FMI. Selected Issues and Statistical Appendix, May 18, 2005

Annexe 10

Besoins en financement extérieurs  
(En millions de DTS)

Besoins en financement extérieurs	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Compte courant	283,4	241,7	220,3	192,2	175,8
Amortissements publics	61,4	60,1	54,3	58,5	62,0
Amortissement du secteur privé	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
Avoirs extérieurs nets des banques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	349,8	306,8	279,6	255,7	242,8
Financement régulier					
Mouvements des capitaux publics	110,5	116,3	122,2	128,3	134,5
Investissement direct	48,2	52,5	56,9	61,7	66,7
Tirages sur financements publics	155,2	171,0	160,0	132,8	131,1
Divers (inclus erreurs et omissions)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	313,9	339,8	339,1	322,8	332,3
Besoins en financements extérieurs <sup>9</sup>	35,9	-33,0	-59,5	-67,1	-89,5
Avoirs extérieurs nets de la BCM (augmentation -)	0,7	-56,7	-72,7	-81,2	-104,2
Allègement de la dette	35,1	23,6	13,2	14,1	14,7

Source: calculs des services sur la base des données de la balance des paiements fournies par le FMI (voir IMF: Republic of Madagascar: Staff Report for the 2005 Article IV Consultation, May 17, 2005).

---

<sup>9</sup> Un signe – indique un excédent de financement extérieur

Annexe 11: Vue générale des OMD

Cibles	Indicateurs	L'objectif sera-t-il atteint	Etat de l'environnement
<b>Objectif 1: Réduire l'extrême pauvreté</b>			
<b>Cible 1</b> : Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population vivant dans la pauvreté l'extrême	1. Ratio de pauvreté	Potentiellement	Moyen
<b>Cible 2</b> : Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population vivant dans la pauvreté alimentaire	2. Incidence de la pauvreté alimentaire	Probablement	Faible mais s'améliorant
	3. Taux d'insuffisance pondérale des enfants	Potentiellement	Moyen
<b>Objectif 2 : Assurer une Education Primaire pour tous</b>			
<b>Cible 3</b> : En 2015, les garçons, tout comme les filles terminer leur éducation primaire	Le taux net de scolarisation	Potentiellement	Moyen
	Le taux d'achèvement	Potentiellement	Moyen
<b>Objectif 3 promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</b>			
<b>Cible 4</b> : Eliminer les disparités selon les genres dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	Ratio filles/garçons dans l'éducation (primaire, secondaire, universitaire, ensemble)	Potentiellement	Moyen
<b>Objectif 4 Réduire la mortalité infantile</b>			
<b>Cible 5</b> : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Taux de la mortalité infantile	Probablement	Moyen
	Proportion d'enfants ages de 1 an vaccinés contre la rougeole	Potentiellement	Moyen
<b>Objectif 5 : Améliorer la sante maternelle</b>			
<b>Cible 6</b> : Réduire de ¾ entre 1990 et, 2015 le taux de mortalité maternelle	Proportion de naissances assistée par du personnel de santé qualifié	Potentiellement	Moyen
<b>Objectif 6 : combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies</b>			
<b>Cible 7</b> D'ici 2015, avoir stoppe la propagation du VIH/SIDA et commence à inverser la tendance actuelle	Taux de prévalence sur les femmes enceintes	Données insuffisantes	Faible mais s'améliorant
<b>Cible 8</b> : D'ici 2015, avoir maîtrise le paludisme et d'autre grandes maladies, et commence a inverser la tendance actuelle	Taux d'incidence du paludisme	Probablement	Moyen
<b>Objectif 7 : Assurer un environnement durable</b>			
<b>Cible 9</b> ; Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle a la déperdition des ressources environnementales	Pourcentage de surface couverte de forêts	Probablement	Fort
<b>Cible 10</b> : Pour 2015, réduire de mortier la proportion de personnes ayant accès à l'eau potable	Proportion de population ayant accès à l'eau potable par milieu urbain et rural	Faible potentialité de réalisation surtout en milieu rural	Moyen
<b>Objectif 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</b>			
<b>Cible 11</b> : S'attaquer aux besoins particuliers de pays les moins avancés	Ratio service de la dette sur les exportations	probablement	Moyen

Source : Madagascar : Rapport sur les objectifs du millénaire pour le développement, septembre 2004. Nations-Unies et Gouvernement malgache.

Annexe 12 : Liste de quelques documents consultés pour préparer le DSP

1. République de Madagascar: Document de stratégie de réduction de la pauvreté, juin 2003;
2. République de Madagascar: Document de stratégie de réduction de la pauvreté, Premier rapport annuel de mise en oeuvre; juillet 2004;
3. République de Madagascar: Document de stratégie de réduction de la pauvreté, Mise à jour, Draft, juin 2005;
4. Présidence de la République de Madagascar: Madagascar, *Naturellement!* Une Vision pour Madagascar et ses régions; novembre 2004;
5. République de Madagascar, Nations-Unies: Rapport sur les objectifs du millénaire pour le développement; 2004
6. République de Madagascar: Ministère de la population, de la protection sociale et des loisirs: Rapport de suivi du Programme d'action de Beijing, Beijing+10'
7. BAD, PNUD: République de Madagascar: Profil de gouvernance pays, avril 2005
8. FMI: Madagascar: Sixth Review Under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility, dated February 3, 2005.
9. FMI: Republic of Madagascar: Ex-Post Assessment of Longer-Term Program Engagement, May 12, 2005
10. FMI: Staff Report for the 2005 Article IV Consultation, May 17, 2005
11. FMI: Republic of Madagascar: Selected Issues and Statistical Appendix, May 18, 2005
12. BAD: Madagascar, Portfolio Improvement Plan, 2005
13. BAD: Annual Portfolio Performance Review, 2002-2003;
14. PNUD: Madagascar: Rapport national sur le développement humain, 'Genre, développement humain et pauvreté', 2003
15. BAD: Rapport d'achèvement, Projet national maïs, juillet 2005
16. Banque mondiale: Madagascar: Development Policy Review; Sustaining Growth for Enhanced Poverty Reduction; February, 2005; PREM I, Southern Africa, Africa Region
  
17. Banque mondiale: Madagascar; Public Expenditure Review; The Challenge of Poverty Reduction; Report No. 30331-MG, February 25, 2005; AFTPR, Africa Region
18. Banque mondiale: Memorandum and Recommendation of the President of the International Development Association to the Executive Directors on a Country Assistance Strategy for the Republic of Madagascar, October 20, 2003
19. Banque mondiale: Memorandum and Recommendation of the President of the International Development Association to the Executive Directors on Assistance to the Republic of Madagascar Under the Enhanced HIPC Debt Initiative, October 4, 2004